

2025 AMENDEMENT A01



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

ÉLÉMENTS FINANCIERS AU 31 MARS 2026

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ



CRÉDIT AGRICOLE
S.A.



Le présent amendement A01 au Document d'Enregistrement Universel a été déposé le 12 mai 2026 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n° 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'Enregistrement Universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et, le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'Enregistrement Universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n° 2017/1129.

Sommaire

Communiqué de presse des Résultats du T1-26	3
Présentation des Résultats du T1-26	33
Solidité financière	78
Evolution de la gouvernance	89
Rapport annuel relatif à la politique et aux pratiques de rémunération 2025	92
Evolution des risques juridiques	106
Autres informations récentes	110
Autres informations financières	111
Contrôleurs légaux des comptes	114
Attestation du responsable	115
Table de concordance	116

RÉSULTATS SOLIDES FACE AUX TURBULENCES

En m€	CREDIT AGRICOLE S.A.		GROUPE CREDIT AGRICOLE	
	T1 2026	Var. T1/T1	T1 2026	Var.T1/T1
Revenus	6 994	+0,9%	10 000	+2,8%
Charges	-3 981	-0,2%	-6 033	+0,7%
Résultat Brut d'Exploitation	3 013	+2,4%	3 967	+6,2%
Coût du risque	-547	+32,2%	-960	+30,6%
RNPG	1 676	+1,8%	2 097	+5,5%
COEX	56,9%	-0,6 pp	60,3%	-1,3 pp

RÉSULTATS TRIMESTRIELS SOLIDES

- **Résultats trimestriels en hausse¹**, portés par une activité soutenue dans l'ensemble des pôles métiers et par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle
- **Revenus en hausse de +3,2% et maîtrise des charges** se traduisant par des **effet ciseaux positifs + 1,7 pp, à périmètre comparable²**
- **Coût du risque maîtrisé, politique de provisionnement prudent dans le contexte du conflit au Moyen-Orient** (Groupe Crédit Agricole : 30 points de base sur encours ; Crédit Agricole S.A. : 38 points de base sur encours)
- **Rentabilité solide** avec un retour sur fonds propres tangibles de 13,7%

ACTIVITÉ SOUTENUE DANS TOUS LES MÉTIERS

- **Conquête de 600k nouveaux clients dynamisée par le digital en France et en Italie**
- **Production de crédit soutenue** dans des marchés de l'habitat concurrentiel tant en France qu'en Italie ; crédit aux entreprises dynamique ; production résiliente sur l'activité *personal finance* et mobilité, impactée par un marché automobile toujours défavorable
- **Activité très dynamique sur les métiers de l'épargne et des assurances**
- **Banque de Financement et d'Investissement et Service aux Institutionnels** bénéficiant d'un marché très actif dans le contexte de volatilité du mois de mars et d'une excellente performance de la banque d'investissement

POURSUITE DES OPÉRATIONS STRATÉGIQUES

- Participation dans Banco BPM portée à 22,9%
- Projet d'acquisition de Bank Lviv en Ukraine

LANCEMENT DE LA PLATEFORME DIGITALE D'ÉPARGNE CA SAVINGS EN ALLEMAGNE

RATIOS DE SOLVABILITÉ ÉLEVÉS

- CET1 Groupe Crédit Agricole phasé 17,1% et Crédit Agricole S.A. phasé 11,4%

¹ Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

² Hors effets déconsolidation Amundi US (90 m€ en PNB et -67 m€ en charges au T1-25) et valorisation des titres ICG (-68 m€ en PNB au T1-26)

Eric Vial,

Président de la SAS Rue La Boétie et Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A.

« La solidité des résultats du premier trimestre n'est pas le fruit du hasard : elle repose sur un modèle singulier, diversifié, ancré dans les territoires, qui démontre trimestre après trimestre sa pertinence. Dans un environnement plus volatil, le Crédit Agricole assume pleinement sa mission : accompagner durablement ses clients, soutenir les économies locales et contribuer activement aux grandes transformations en cours, avec constance et sens des responsabilités »

Olivier Gavalda,

Directeur général de Crédit Agricole S.A.

« En dépit des turbulences, le Groupe publie des résultats solides et en croissance au 1er trimestre. Ils se traduisent par un développement soutenu dans tous les métiers, une accélération de la digitalisation des parcours et la poursuite de l'expansion en Europe. La bonne maîtrise des charges permet de réaliser un résultat d'exploitation en hausse de 6,2% pour le Groupe par rapport au 1er trimestre 2025 »

A l'occasion du conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. du 29 avril 2026, la SAS Rue La Boétie a informé la société de son intention de procéder à l'achat sur le marché d'actions Crédit Agricole S.A., pour un montant maximum de 800 millions d'euros, et sans intention d'accroître sa participation au-delà de 65% du capital de Crédit Agricole S.A. Les détails de l'opération sont précisés dans un communiqué de presse émis ce jour par la SAS Rue La Boétie.

Ce communiqué de presse commente les résultats de Crédit Agricole S.A. ainsi que ceux du Groupe Crédit Agricole, qui regroupe les entités de Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales du Crédit Agricole, lesquelles détiennent 63,5% de Crédit Agricole S.A.

Toutes les données financières sont désormais systématiquement présentées en publié, pour les résultats du Groupe Crédit Agricole, de Crédit Agricole S.A. et des métiers, tant pour le compte de résultat que pour les ratios de rentabilité.

Groupe Crédit Agricole

Activité du Groupe

L'activité commerciale du Groupe reste soutenue ce trimestre dans l'ensemble de ses métiers, avec une dynamique de **conquête de clientèle** de très bon niveau. Sur le premier trimestre 2026, le Groupe enregistre ainsi 600 000 nouveaux clients en banque de proximité, dont 450 000 en France et 150 000 à l'international (Italie, Pologne, Égypte et Ukraine). Cette conquête de clientèle est notamment dynamisée par l'acquisition digitale, avec une nette accélération en France, via L by LCL Pro, et en Italie. Au cœur de cette dynamique, les parcours digitaux de Ma Banque s'enrichissent : ouverture de comptes-titres (CTO) et de Plans d'Épargne en Actions (PEA), obtention d'accords de principe en ligne pour les prêts immobiliers, lancement du nouveau contrat d'assurance-vie Oriance. Dans le même temps, le mouvement s'amplifie avec le déploiement de la plateforme d'épargne digitale CA Savings en Allemagne.

Au 31 mars 2026, en banque de détail, l'**encours de collecte bilan** atteint 845 milliards d'euros, en progression de 1,2 % sur un an en France et en Italie (+1,1 % pour les Caisses régionales et LCL, et +1,9 % en Italie). Les **encours de crédits** s'élèvent à 897 milliards d'euros, en hausse de 1,9 % sur un an sur ces mêmes zones (+1,8 % pour les Caisses régionales et LCL, et +2,3 % en Italie). En France, la **production de crédits habitat** progresse globalement de 6 % par rapport au premier trimestre 2025, dans un marché stable et concurrentiel, avec des évolutions contrastées selon les réseaux. Sur le segment des **entreprises**, l'activité demeure également bien orientée, en hausse de 7 % par rapport à la même période en 2025. Pour CA Italia, la **production de crédits aux entreprises**, doublée par rapport au premier trimestre 2025, est particulièrement dynamique, tandis que le marché du crédit habitat est concurrentiel.

En **gestion d'actifs**, la collecte nette atteint un niveau très élevé de 32 milliards d'euros, portée par la gestion passive (ETF, solutions indiciaires) et, en gestion active, par les stratégies taux/crédit, diversifiées et les actifs privés. En **assurance**, la collecte brute épargne/retraite s'élève à 12,6 milliards d'euros (+19 % par rapport au premier trimestre 2025), avec un taux d'unités de compte de 34,7 % et les débuts prometteurs d'Oriance, nouveau contrat d'assurance-vie 100 % digital. La **collecte nette** est record à 5,7 milliards d'euros, positive sur les supports euros et unités de compte. En **assurance dommage**, la performance est soutenue par les hausses tarifaires et un portefeuille de 18 millions de contrats à fin mars 2026 (+7,3 % sur un an). Au total, les **encours sous gestion** en gestion d'actifs et épargne atteignent 3 075 milliards d'euros (+6,9 % sur un an), dont 2 398 milliards d'euros en gestion d'actifs, 378 milliards d'euros en assurance-vie et 299 milliards d'euros en gestion de fortune.

Le **pôle SFS** affiche une activité bien orientée. Chez CAPFM, la **production** est résiliente dans un contexte de marché automobile toujours défavorable. Elle progresse de +3,5 % par rapport au premier trimestre 2025 pour atteindre 11,4 milliards d'euros, en hausse sur l'ensemble des métiers. Les **encours de crédit à la consommation** sont en hausse à 123 milliards d'euros, soit +1,9% par rapport à fin mars 2025, porté par le *personal finance*, et stables sur l'automobile (baisse sur CAAB et en Chine, hausse sur Leasys). Pour les activités de CAL&F, l'activité de **crédit-bail** enregistre une légère baisse de production de -1,3 % par rapport à mars 2025 dans un contexte moins porteur en France, compensée par une hausse à l'international sur l'ensemble des entités et par l'intégration de Merca Leasing. En **affacturation**, la production est élevée, portée par de gros deals (+53 % par rapport au premier trimestre 2025) en France et en Allemagne.

La dynamique reste bien orientée ce trimestre pour le pôle **Grande Clientèle**. La **banque d'investissement** enregistre une excellente performance (+29,4 % hors effet change par rapport au premier trimestre 2025), portée par les activités structurés actions, fusions-acquisitions et *equity capital markets*. La banque de marché est impactée par le ralentissement du marché primaire (-6,4 % sur FICC hors effet change). La **banque de financement** recule de -6,0 % par rapport au premier trimestre 2025 (-1,1% hors effet change) avec une activité dynamique du Cash Management et de l'Export Finance, et le ralentissement du LBO. Les financements structurés se replient légèrement (-3,7 % hors effet change) après un premier trimestre 2025 élevé. Enfin, les **services financiers aux institutionnels** maintiennent un niveau très élevé d'encours conservés (6 126

milliards d'euros) et administrés (3 830 milliards d'euros), soutenu par la conquête de nouveaux clients et l'intégration des activités de Degroof Petercam au deuxième trimestre 2025. Les volumes de règlement-livraison sont en forte hausse dans le contexte de volatilité des marchés en mars.

Soutien continu aux transitions

Le Groupe Crédit Agricole intensifie son soutien aux transitions avec la définition de trois nouvelles cibles en matière de finance durable à horizon 2028, annoncées dans son plan ACT 2028.

Ainsi le Groupe cible un ratio *green-brown* de 90/10 à horizon 2028. Ce ratio mesure la part des expositions liées aux énergies bas-carbone par rapport à celle des expositions liées à l'extraction d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon). A fin 2024 et fin 2025, ce ratio s'établit respectivement à 84/16 et 89/11.

Le Groupe vise un encours de financement des transitions environnementale et sociale³ de 240 milliards d'euros à fin 2028. Celui-ci s'établit à 220 milliards d'euros au 31 décembre 2025, répartis notamment en 119 milliards d'euros pour la transition environnementale et 78 milliards d'euros en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale. Ce niveau se compare aux 202 milliards d'euros atteints au 31 décembre 2024, qui se répartissaient notamment en 114 milliards d'euros pour la transition environnementale et 71 milliards d'euros en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale.

Enfin, la BFI ambitionne d'accroître ses revenus annuels liés à la finance durable⁴ pour atteindre 1 milliard d'euros en 2028. En 2024 et 2025, ces revenus s'élèvent respectivement à 655 millions d'euros et 729 millions d'euros.

³ Financement de la transition environnementale, de l'inclusion sociale et financements généraux des transitions.

⁴ Toute transaction disposant d'une structure de finance durable en ligne avec les standards du marché et ceux du Groupe.

Résultats du Groupe

Au premier trimestre 2026, le **résultat net part du Groupe** du Groupe Crédit Agricole ressort à **2 097 millions d'euros**, en hausse de +5,5% par rapport au premier trimestre 2025, bénéficiant d'une forte progression du résultat brut d'exploitation.

Résultats consolidés du Groupe Crédit Agricole au T1-26 et T1-25			
m€	T1-26	T1-25	Δ T1/T1 ⁵
Produit net bancaire	10 000	9 726	+2,8%
Charges d'exploitation	(6 033)	(5 992)	+0,7%
Résultat brut d'exploitation	3 967	3 734	+6,2%
Coût du risque de crédit	(960)	(735)	+30,6%
Sociétés mises en équivalence	271	177	+53,0%
Gains ou pertes sur autres actifs	27	4	x 6,8
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	0	ns
Résultat avant impôt	3 305	3 180	+3,9%
Impôt	(1 021)	(1 000)	+2,1%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	(0)	ns
Résultat net	2 284	2 180	+4,8%
Intérêts minoritaires	(187)	(193)	(3,0%)
Résultat net part du Groupe	2 097	1 987	+5,5%
Coefficient d'exploitation (%)	60,3%	61,6%	-1,3 pp

Au premier trimestre 2026, le **produit net bancaire s'élève** à 10 000 millions d'euros, en hausse de +2,8% par rapport au premier trimestre 2025, bénéficiant d'une très forte hausse de la marge d'intermédiation des caisses régionales (+34,3% par rapport au premier trimestre 2025). Les **charges d'exploitation** restent maîtrisées et s'établissent à -6 033 millions d'euro, quasi stable à +0,7% sur un an. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** s'élève à 3 967 millions d'euros, en hausse de +6,2% par rapport au premier trimestre 2025 (+8,7% à périmètre comparable⁶), avec un **coefficient d'exploitation** à 60,3%, en amélioration de -1,3 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025.

Le **coût du risque de crédit** s'élève à -960 millions d'euros, en augmentation de +30,6% par rapport au premier trimestre 2025. Il se décompose en une dotation nette de -755 millions d'euros correspondant au coût du risque avéré (niveau 3), et une dotation nette de -159 millions d'euros liée à des provisions de prudence sur les encours sains (niveau 1 et 2), cette dernière intégrant les impacts de la revue des scénarios IFRS 9 pour -80 millions d'euros et de dotations géo-sectorielles liées au conflit au Moyen-Orient pour -28 millions d'euros. A noter, également, une dotation nette de -46 millions d'euros sur les risques autres intégrant notamment un complément de provision juridique sur le crédit auto UK pour -17 millions d'euros chez CAPFM. Les niveaux de provisionnement ont été déterminés en tenant compte de plusieurs scénarios économiques pondérés, et en appliquant des ajustements forfaitaires sur des portefeuilles sensibles. La pondération des scénarios a été revue au premier trimestre 2026, pour tenir compte du déclenchement du conflit au Moyen-Orient et de ses impacts macroéconomiques, avec notamment le renforcement de la pondération du scénario défavorable par rapport au quatrième trimestre 2025. Les scénarios économiques pondérés du premier trimestre 2026 sont identiques à ceux

⁵ Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

⁶ Hors effets déconsolidation Amundi US (90 m€ en PNB et -67 m€ en charges au T1-25) et valorisation des titres ICG (-68 m€ en PNB au T1-26)

utilisés le trimestre précédent. Le **coût du risque sur encours**⁷ atteint **30 points de base sur quatre trimestres glissants** et 31 points de base en vision trimestrielle annualisée⁸.

Le **résultat avant impôt s'établit à 3 305 millions d'euros**, en hausse de +3,9% par rapport au premier trimestre 2025. Il intègre la **contribution des sociétés mises en équivalence** pour +271 millions d'euros, en hausse de +94 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2025, intégrant notamment l'impact de première consolidation d'ICG et un effet périmètre lié à Victory Capital sur le périmètre de la Gestion d'Actifs⁹. La **charge d'impôt** est de -1 021 millions d'euros, en hausse de +2,1% sur la période.

Le **résultat net avant intérêts minoritaires** s'établit à 2 284 millions d'euros, en progression de 4,8 % sur un an. Les **intérêts minoritaires** reculent de – 6 millions d'euros.

Caisses régionales

La **conquête brute** s'établit à +320 000 nouveaux clients sur le trimestre. Le taux de principalisation de dépôts à vue ainsi que la part des clients utilisant les outils digitaux sont en hausse. Les parts de marché de crédit (total crédits) s'élèvent à 23% (à fin janvier 2026, source Banque de France), +0,4 point de pourcentage par rapport à janvier 2025.

La **production de crédit poursuit son dynamisme et est en hausse** de +10% par rapport au premier trimestre 2025, en lien avec la hausse de +11.7% sur le crédit habitat et de 9.5% sur les marchés spécialisés. Le taux moyen à la production des crédits habitat atteint 3,05%¹⁰. Le taux global du stock sur l'ensemble des crédits s'améliore sur un an (+10 points de base). Les **encours de crédits** atteignent 661 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de +1,9% sur un an et en progression sur tous les marchés et en légère hausse de +0,4% sur le trimestre.

Les **encours de collecte** affichent une hausse de +3,1% sur un an pour atteindre 944,4 milliards d'euros à fin mars 2026. Cette croissance est portée tant par les encours de collecte bilan, qui atteignent 612,6 milliards d'euros (+1,6% sur un an), que par les encours de collecte hors-bilan, qui atteignent 331,8 milliards d'euros (+6,1% sur un an), bénéficiant d'une collecte dynamique sur l'assurance-vie. La **part de marché de la collecte bilan** est en progression par rapport à l'année dernière et s'élèvent à 20,5% (Source Banque de France, données à fin janvier 2026, soit +0,4 point de pourcentage par rapport à janvier 2025). Le **taux d'équipement sur l'assurance dommage**¹¹ s'établit à 44,9% à fin mars 2026 et poursuit sa progression (+0,7 point par rapport à mars 2025). Concernant les **moyens de paiement**, le nombre de cartes est en hausse de +1,6% sur un an, tout comme la part des cartes haut de gamme dans le stock qui augmente de 3 points de pourcentage sur un an, et représente désormais 20% du total des cartes.

Au **premier trimestre 2026, le produit net bancaire consolidé des Caisses régionales** atteint 3 598 millions d'euros, +7,8% par rapport au premier trimestre 2025. Les revenus sont portés par une forte hausse de la marge d'intermédiation (+34,3% par rapport au premier trimestre 2025) en lien avec la baisse du coût de la ressource. Les commissions sont impactées par la sinistralité et par de moindres commissions sur gestion de comptes et moyens de paiement, en partie compensées par des commissions dynamiques en assurance vie. Les **charges d'exploitation** sont en hausse maîtrisée. Le **coefficient d'exploitation** est en amélioration de -3,3 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025. Le **coût du risque** est dans la tendance des trimestres précédents et s'élève à -412 millions d'euros. Le **coût du risque sur encours** (en trimestre annualisé) s'établit à un niveau maîtrisé à 25 points de base, en hausse de +2 points de base par rapport au quatrième trimestre 2025. Le **résultat net consolidé** des Caisses régionales s'élève à 412 millions d'euros, en hausse de 19% par rapport au premier trimestre 2025.

La **contribution des Caisses régionales au résultat net part du Groupe** s'élève à 421 millions d'euros au premier trimestre 2026, en hausse de +23% en comparaison au premier trimestre 2025.

⁷ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

⁸ Le coût du risque sur encours (en point de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

⁹ One-off de la 1^{ère} consolidation de participation d'Amundi dans ICG (85 M€) et effet périmètre Victory capital (31 M€)

¹⁰ Taux de crédits moyen sur les réalisations mensuelles pour la période janvier et février 2026

¹¹ Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV

Crédit Agricole S.A.

Résultats

Le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., réuni sous la présidence de Eric Vial le 29 avril 2026, a examiné les comptes du premier trimestre 2026.

Résultats consolidés de Crédit Agricole S.A. au T1-26 et T1-25			
En m€	T1-26	T1-25	Δ T1/T1 ¹²
Produit net bancaire	6 994	6 935	+0,9%
Charges d'exploitation	(3 981)	(3 991)	(0,2%)
Résultat brut d'exploitation	3 013	2 944	+2,4%
Coût du risque de crédit	(547)	(413)	+32,2%
Sociétés mises en équivalence	242	149	+62,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	(3)	1	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	ns
Résultat avant impôt	2 706	2 681	+0,9%
Impôt	(790)	(786)	+0,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	0	ns
Résultat net	1 916	1 895	+1,1%
Intérêts minoritaires	(241)	(249)	(3,5%)
Résultat net part du Groupe	1 676	1 646	+1,8%
Bénéfice par action (€)	0,52	0,56	(7,9%)
Coefficient d'exploitation (%)	56,9%	57,6%	-0,6 pp

Au premier trimestre 2026, le résultat net part du Groupe de Crédit Agricole S.A. ressort à **1 676 millions d'euros**, soit une hausse de +1,8% par rapport au premier trimestre 2025.

Le produit net bancaire atteint 6 994 millions d'euros, en hausse de +0,9% par rapport au premier trimestre 2025 et à +3,2% à périmètre comparable¹³. **Les charges d'exploitation** s'élèvent à -3 981 millions d'euros, en légère baisse sur la période (-0,2%). Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 3 013 millions d'euros, en hausse de +2,4% par rapport au premier trimestre 2025 (+5,5% à périmètre comparable¹³). Ainsi, **l'effet ciseaux** sur le trimestre est positif avec +1,7 point de pourcentage à périmètre comparable¹³.

Au 31 mars 2026, les indicateurs de risque confirment **la qualité des actifs de Crédit Agricole S.A. et du niveau de couverture de ses risques**. Le taux de créances douteuses demeure toujours bas à 2,3%, en baisse de -0,1 points de pourcentage sur le trimestre. Le taux de couverture¹⁴, élevé, à 72,6%, est en hausse de +1,1 points de pourcentage sur le trimestre. **Le stock total de provisions** s'établit à 9,7 milliards d'euros pour Crédit Agricole S.A., soit une hausse de +0,1 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2025. Sur ce stock de provisions, 35,2% sont liées au provisionnement des encours sains.

Le **coût du risque** est en dotation nette de -547 millions d'euros, en hausse de +32,2% par rapport au premier trimestre 2025. Il se décompose en une dotation nette sur encours douteux (niveau 3) de -405 millions d'euros (contre une dotation nette de -411 millions d'euros au premier trimestre 2025) et une dotation nette sur encours sains (niveaux 1 et 2) de -102 millions d'euros (contre une dotation nette quasi nulle au premier trimestre 2025), cette dernière intégrant les impacts de la revue des scénarios IFRS 9 pour -38 millions d'euros et des dotations géo-

¹² Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

¹³ Hors effets déconsolidation Amundi US (+90 m€ en PNB et -67 m€ en charges au T1-25) et valorisation des titres ICG (-68 m€ en PNB au T1-26)

¹⁴ Taux de provisionnement calculé avec au dénominateur les encours en « stage 3 », et au numérateur la somme des provisions enregistrées en « stages » 1, 2 et 3

sectorielles liées au conflit au Moyen-Orient pour -28 millions d'euros. A noter, également, une dotation nette de -39 millions d'euros sur les risques autres (contre une dotation nette de -2 millions d'euros au premier trimestre 2025) intégrant notamment un complément de provision juridique sur le crédit auto UK pour -17 millions d'euros chez CAPFM. Par métier, 51% de la dotation nette du trimestre provient du pôle des Services financiers spécialisés (60% au premier trimestre 2025), 21% de LCL (22% au premier trimestre 2025), 13% de la Banque de détail à l'international (16% au premier trimestre 2025), 9% sur les Grandes clientèles (-6% au premier trimestre 2025) et 3% sur le pôle Activités hors métiers (5% au premier trimestre 2025). Les niveaux de provisionnement ont été déterminés en tenant compte de plusieurs scénarios économiques pondérés, et en appliquant des ajustements forfaitaires sur des portefeuilles sensibles. La pondération des scénarios a été revue au premier trimestre 2026, pour tenir compte du déclenchement du conflit au Moyen-Orient et de ses impacts macroéconomiques, avec notamment le renforcement de la pondération du scénario défavorable par rapport au quatrième trimestre 2025. Les scénarios économiques pondérés du premier trimestre 2026 sont identiques à ceux utilisés le trimestre précédent. Au premier trimestre 2026, le coût du risque sur encours atteint 38 points de base sur quatre trimestres glissants¹⁵ et 38 points de base en vision trimestrielle annualisée¹⁶ (respectivement en dégradation de 4 points de base et de 8 points de base par rapport au premier trimestre 2025).

La contribution des **sociétés mises en équivalence** ressort à +242 millions d'euros au premier trimestre 2026 contre +149 millions d'euros, intégrant notamment l'impact de première consolidation d'ICG et un effet périmètre lié à Victory Capital dans la Gestion d'Actifs¹⁷. Chez CAPFM, Leasys est pénalisée par la baisse du résultat des ventes des véhicules d'occasion, et il y a un effet de base défavorable sur GAC Sofinco. Le **résultat avant impôt**, activités cédées et minoritaires ressort ainsi en hausse de +1,1%, à 1 916 millions d'euros. **La charge d'impôt** est stable sur l'année à -790 millions d'euros. Le **résultat net avant minoritaires** est en légère hausse de +1,1%, et s'établit à 1 916 millions d'euros. **Les intérêts minoritaires** s'établissent à -241 millions d'euros au premier trimestre 2026, en baisse de -3,5%.

¹⁵ Le coût du risque sur encours (en points de base) sur quatre trimestres glissants est calculé sur la base du coût du risque des quatre derniers trimestres auquel est rapporté la moyenne des encours de début de période des quatre derniers trimestres

¹⁶ Le coût du risque sur encours (en points de base) annualisé est calculé sur la base du coût du risque du trimestre multiplié par quatre auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre.

¹⁷ One-off de la 1^{ère} consolidation de participation d'Amundi dans ICG (85 M€) et effet périmètre Victory capital (31 M€)

Analyse de l'activité et des résultats des pôles et métiers de Crédit Agricole S.A.

Activité du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

A fin mars 2026, les encours du pôle Gestion de l'épargne et Assurances (GEA) s'établissent à 3 075 milliards d'euros, en hausse de +24 milliards d'euros sur le trimestre (soit +0,8%), grâce à une collecte nette positive sur tous les métiers, en particulier en gestion d'actifs et en assurance, partiellement compensée par un effet marché défavorable sur la période. Sur un an, les encours gérés sont en hausse +198 milliards d'euros, soit de +6,9%.

L'activité en assurances (Crédit Agricole Assurances) est très dynamique avec un chiffre d'affaires global à un niveau record de 17,0 milliards d'euros, en augmentation de +14,5%¹⁸ par rapport au premier trimestre 2025.

En Epargne/Retraite, au premier trimestre 2026, le **chiffre d'affaires** atteint 12,6 milliards d'euros, en hausse de +16,0% par rapport au premier trimestre 2025 porté par le taux d'épargne des ménages français, le déploiement auprès des Caisses régionales du nouveau contrat Oriance 100% selfcare (100 000 contrats souscrits en un peu plus d'un mois pour une offre lancée le 23 février) et la réactivation des offres de PAB préférentielle sur versement euro. La dynamique sur la collecte brute s'observe tant en unités de compte (+17,3%) qu'en euro (+15,3%). Le taux d'unités de compte dans la collecte brute¹⁹ est de 34,7%, en hausse par rapport au premier trimestre 2025 (+0,4 point). La collecte nette est toujours dynamique et atteint un niveau record à +5,7 milliards d'euros (+1,8 milliard d'euros par rapport au premier trimestre 2025), constituée d'une collecte nette de +3,0 milliards d'euros sur les fonds en euros et de +2,7 milliards d'euros en unités de compte.

Les **encours** (épargne, retraite et prévoyance obsèques) poursuivent leur progression et s'établissent à 378,1 milliards d'euros (+25,7 milliards d'euros sur un an, soit +7,3% et +5,0 milliards par rapport à décembre 2025, soit +1,4%). Les effets marchés ont un impact défavorable de -0,7 milliard d'euros. La part des unités de compte dans les encours est de 30,8%, en hausse de +0,8 point de pourcentage par rapport à fin mars 2025, et en baisse de -0,4 point par rapport à décembre 2025.

En Assurance dommages, le chiffre d'affaires s'établit à 2,9 milliards d'euros au premier trimestre 2026, en hausse de +10,0%²⁰ par rapport au premier trimestre 2025. La prime moyenne bénéficie d'un effet prix favorable provenant des majorations tarifaires induites par le changement climatique et l'inflation des coûts de réparation, ainsi que de l'évolution du mix produits. Le portefeuille atteint le seuil de 18,0 millions de contrats à fin mars 2026 (soit +7,3%²¹ sur un an). L'équipement des clients particuliers dans les banques du Groupe Crédit Agricole continue de progresser sur un an, à la fois dans les Caisses régionales (44,9%, soit +0,7 point), chez LCL (28,7%, soit +0,7 point), et chez CA Italia (21,1%, soit +0,8 point). Enfin, le ratio combiné à fin mars 2026 s'établit à 95,7%²², en hausse de +2,5 points de pourcentage sur un an, en lien avec la forte sinistralité climatique du premier trimestre.

En prévoyance/ emprunteur/ assurances collectives, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2026 s'établit à 1,5 milliard d'euros en hausse de +10,7%²³ par rapport au premier trimestre 2025. La prévoyance individuelle affiche une croissance de +8,5%²⁴ liée à la hausse du montant moyen des garanties. L'emprunteur affiche une croissance de +8% essentiellement liée à l'intégration des entités PiùVera Assicurazioni et PiùVera Protezione. A périmètre constant, l'activité emprunteur est stable (+0,5% par rapport au premier trimestre 2025). Les assurances collectives sont en forte hausse (+28,7% par rapport au premier trimestre 2025) avec notamment l'entrée en vigueur du contrat IEG au 1er juillet 2025.

En Gestion d'actifs (Amundi), les encours gérés par Amundi progressent sur le trimestre et sur l'année de respectivement +0,8% et +6,7%, pour atteindre le nouveau record de 2 398 milliards d'euros à fin mars 2026. Les encours bénéficient d'un niveau de collecte élevé sur le trimestre (+32 milliards d'euros, soit une collecte annualisée

¹⁸ A périmètre constant (hors Abanca SG, PiùVera Assicurazioni et PiùVera Protezione), le chiffre d'affaires total augmente de +13,6%

¹⁹ En normes locales

²⁰ A périmètre constant (hors Abanca SG et PiùVera Assicurazioni), la hausse du chiffre d'affaires est de +7,5%

²¹ A périmètre constant, (hors Abanca SG et PiùVera Assicurazioni), le volume du portefeuille est 17,2 de millions de contrats, en hausse de +2,3% par rapport à fin mars 2025

²² Ratio combiné dommages en France (Pacifica) y.c actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais généraux + commissions) / primes brutes acquises. Ratio non actualisé : 99,0% (+3,1 pp sur un an)

²³ A périmètre constant (hors Abanca SG, PiùVera Assicurazioni et PiùVera Protezione), la hausse du chiffre d'affaires est de +5,8%

²⁴ A périmètre constant (hors PiùVera Protezione), la hausse du chiffre d'affaires est de +6,9%

de 5% par rapport aux encours à fin décembre 2025), qui compense largement un effet marché et change défavorable à hauteur de -14 milliards d'euros.

Par classe d'actifs, et hors JV et Victory Capital, la collecte nette est tirée par la collecte nette moyen-long terme de +31 milliards d'euros (soit +7% en annualisé) qui bénéficie d'une collecte élevée, sur les ETF et les solutions indicielles (+24 milliards d'euros), sur la gestion active (+7 milliards d'euros) tirée par les stratégies taux / crédits et diversifiées, et sur les actifs privés (+3 milliards d'euros).

Par type de clients, la collecte nette est positive sur le retail, les institutionnels et les JVs. Sur le retail (+13,2 milliards d'euros), la collecte nette bénéficie de la poursuite du fort dynamisme en distribution tiers (collecte nette record de +22,4 milliards d'euros) qui compense la décollecte de -9 milliards d'euros sur les réseaux UniCrédit. Sur les institutionnels, la collecte nette s'élève à +15,7 milliards d'euros au premier trimestre, et bénéficie de la dynamique sur l'Épargne Retraite. Enfin le segment des entreprises associées (qui inclut JV et Victory Capital) affiche une collecte nette de +3,1 milliards d'euros sur la période, malgré la baisse des marchés en Chine et en Inde, ainsi que par un effet change défavorable sur la roupie.

En Gestion de fortune, les encours gérés s'établissent au total (CA Indosuez Wealth Management et Banque privée de LCL) à 299 milliards d'euros à fin mars 2026 et sont en augmentation de +7,4% par rapport à mars 2025 et en hausse de +0,2% par rapport à décembre 2025.

Pour **Indosuez Wealth Management**, ce trimestre est marqué par la finalisation de l'acquisition de la clientèle Wealth management de BNPP à Monaco. Le taux d'avancement des synergies pour l'intégration de Degroof Petercam est de 40%.

Les encours Indosuez Wealth Management à fin mars 2026 s'établissent à 234 milliards d'euros²⁵ en hausse de +0,4% par rapport à fin décembre 2025, grâce à une collecte nette positive et à l'intégration du portefeuille de BNPP à Monaco (+2,5 milliards d'euros en global), et malgré un effet change et marché défavorable. L'activité commerciale est en progression sur le trimestre avec notamment une hausse de 10% par rapport au premier trimestre 2025 des commissions transactionnelles soutenue par la volatilité des marchés sur le trimestre, et une augmentation des encours de crédits de +16%.

Par rapport à fin mars 2025, les encours sont en augmentation de +20,6 milliards d'euros, soit +9,7%, grâce à une collecte nette et l'impact des actifs sous gestion repris de BNPP Monaco de +7,9 milliards d'euros, l'impact de l'intégration de la Banque Thaler (+3,3 milliards au troisième trimestre 2025) et un effet marché et change qui reste globalement favorable sur la période.

Résultats du pôle Gestion de l'épargne et Assurances

Au premier trimestre 2026 le pôle GEA réalise un **produit net bancaire** de 1 960 millions d'euros, en baisse de -4,8% par rapport au premier trimestre 2025 (en hausse à périmètre comparable⁶). Les **charges** baissent de -1,8% et s'établissent à -919 millions d'euros (en hausse à périmètre comparable⁶) et le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 1 040 millions d'euros, soit -7,3% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** du premier trimestre 2026 s'élève à 46,9%, en hausse de +1,5 point de pourcentage par rapport à la même période en 2025. Les **sociétés mises en équivalence** affichent une contribution de 144 millions d'euros, à comparer à 28 millions d'euros au premier trimestre 2025, en lien notamment avec la contribution de Victory Capital pour 31 millions d'euros et à un impact de +85 millions d'euros lié à l'impact de première consolidation d'ICG. En conséquence, le **résultat avant impôt** est en hausse de +2,4% et s'élève à 1 166 millions d'euros au premier trimestre 2026. Le **résultat net part du Groupe** enregistre une hausse de +3,0% pour atteindre 700 millions d'euros.

Sur le premier trimestre 2026, le pôle GEA contribue à hauteur de 38% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. et à hauteur de 27% aux revenus (hors AHM).

Au 31 mars 2026, les fonds propres alloués au pôle s'élèvent à 14,9 milliards d'euros dont 11,6 milliards d'euros sur les Assurances, 2,3 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 1,0 milliard d'euros sur la Gestion de fortune. Les emplois pondérés du pôle sont de 55,2 milliards d'euros dont 25,6 milliards d'euros sur les Assurances, 20,9 milliards d'euros sur la Gestion d'actifs et 8,8 milliards d'euros sur la Gestion de fortune.

²⁵ Ce chiffre est retraité des actifs en conservation pour clients institutionnels

Résultats Assurances

Au premier trimestre 2026, le **produit net bancaire** des assurances atteint 704 millions d'euros, en baisse de -3,2% par rapport au premier trimestre 2025. Les revenus bénéficient de l'entrée en périmètre, au troisième trimestre 2025, de l'entité espagnole Abanca Seguros Generales et au quatrième trimestre 2025, en Prévoyance, Emprunteur et Dommages, des entités italiennes en partenariat avec Banco BPM, PiùVera Assicurazioni et PiùVera Protezione. L'impact de ces trois entités est de +17,5 millions d'euros sur le trimestre. A périmètre constant, les revenus sont en baisse de -5,6% en lien avec la hausse de la sinistralité climatique (tempêtes et crues en France et au Portugal), partiellement compensée, au sein de l'activité Dommages par des liquidations favorables sur les exercices antérieurs. En Epargne Retraite, les revenus augmentent grâce à la forte dynamique commerciale et malgré l'impact défavorable des conditions de marché. Les revenus du trimestre se composent notamment de 520 millions d'euros sur l'épargne retraite et prévoyance obsèques²⁶, 105 millions d'euros sur la protection des personnes²⁷ et 89 millions d'euros sur le dommage²⁸.

La **CSM** (*Contractual Service Margin*) s'établit à 27,0 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de +4,6% par rapport à fin mars 2025, et en baisse de -1,9% rapport à décembre 2025. Elle bénéficie ce trimestre d'une contribution des affaires nouvelles supérieure à l'allocation de CSM, tandis que l'évolution des conditions de marché impacte défavorablement la réévaluation du stock.

Les charges non attribuables du trimestre s'établissent à -108 millions d'euros, en hausse de +12,6% par rapport au premier trimestre 2025. Cette hausse est notamment liée à l'impact pour -7 millions d'euros de l'intégration des entités italiennes en partenariat avec Banco BPM et d'Abanca SG. Ainsi, le **résultat brut d'exploitation** atteint 596 millions d'euros, en baisse de -5,5% par rapport au premier trimestre 2025. Le **résultat net avant impôt** est en baisse de -5,6% et s'élève à 596 millions d'euros. La charge d'impôt s'élève à -172 millions d'euros, en baisse de -18 millions d'euros comparée au premier trimestre 2025. Le **résultat net part du Groupe** s'établit à 422 millions d'euros, en baisse de -3,9% par rapport au premier trimestre 2025.

Les Assurances contribuent à hauteur de 23% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et de 10% à leurs revenus (hors pôle AHM).

Résultats Gestion d'actifs

Au premier trimestre 2026, le **produit net bancaire** atteint 814 millions d'euros et affiche une baisse de -8,8% par rapport au premier trimestre 2025. Retraité de la déconsolidation d'Amundi US²⁹ et de l'impact ICG³⁰, le produit net bancaire est en hausse de +9,9% comparé au premier trimestre 2025. Les commissions nettes de gestion affichent une hausse de +6% hors effet périmètre par rapport au premier trimestre 2025, portées par la progression des encours, en dépit d'une légère érosion de la marge liée au mix produits et au mix clients. Les revenus d'Amundi Technology progressent de +21% par rapport au premier trimestre 2025. Les commissions de surperformance s'établissent à 87 millions d'euros. Les **charges d'exploitation** s'élèvent à -467 millions d'euros, en baisse de -6% par rapport au premier trimestre 2025. Retraitées des impacts de la déconsolidation d'Amundi US³¹, les charges d'exploitation sont en augmentation de +8,7%, en lien avec la progression du résultat opérationnel et la poursuite des investissements. Le coefficient d'exploitation est en hausse à 57,3% (+1,7 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025). Hors impact ICG, le coefficient d'exploitation s'élève à 52,9%. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 348 millions d'euros, en baisse de -12,2% par rapport au premier trimestre 2025. Retraité de l'impact ICG, le résultat brut d'exploitation augmente de +5%. La contribution des **sociétés mises en équivalence** reprend la contribution des joint-ventures asiatiques d'Amundi (29 millions d'euros, en hausse de +4% et affectée par la baisse de la roupie indienne), la nouvelle contribution de Victory Capital (31 millions d'euros, qui bénéficie de la réalisation de synergies), et l'impact de la première consolidation d'ICG (85 millions d'euros³²) et s'établit à 144 millions d'euros. En conséquence, le **résultat avant impôt** s'élève à 489 millions d'euros, en hausse de +16,5% par

²⁶ Montants d'allocation de CSM, de loss component et de Risk Adjustment (RA), et d'écarts d'expérience nets de réassurance, notamment

²⁷ Montants d'allocation de CSM, de loss component et de RA, et d'écarts d'expérience nets de réassurance notamment

²⁸ Net du coût de la réassurance, y compris résultat financier

²⁹ Effet périmètre Amundi US déconsolidé au T1 2025 : 90 m€ en PNB, -67 m€ en charges

³⁰ Impact one-off ICG : - 68 m€ en PNB liés à la valorisation des titres et + 85 m€ en mise en équivalence lié à l'impact de première consolidation

³¹ Effet périmètre Amundi US déconsolidé au T1 2025 : 90 m€ en PNB, -67 m€ en charges

³² Impact one-off ICG : - 68 m€ en PNB liés à la valorisation des titres et + 85 m€ en mise en équivalence lié à l'impact de première consolidation

rapport au premier trimestre 2025. Les impôts s'établissent à -151 millions d'euros à comparer à -145 millions d'euros au premier trimestre 2025. Les intérêts minoritaires s'élèvent à -114 millions d'euros sur le trimestre. Le résultat net part du Groupe s'établit à 223 millions d'euros, en hausse de +21,8% par rapport au premier trimestre 2025.

La Gestion d'actifs contribue à hauteur de 12% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et 11% de leurs revenus.

Résultats Gestion de fortune³³

Au premier trimestre 2026, le **produit net bancaire** de la gestion de fortune s'établit à 441 millions d'euros, en légère progression de +0,6% par rapport au premier trimestre 2025. Il bénéficie de la hausse des commissions (+6% par rapport au premier trimestre 2025) tandis qu'on observe une légère baisse de la marge d'intérêt dans un contexte de baisse des taux. Par ailleurs, les impacts périmètre sont globalement défavorables : le transfert d'activités de Degroof Petercam (à savoir la reprise des activités de banque dépositaire par CACEIS et la réorganisation des activités de marché avec CACIB) est partiellement compensé par la reprise de l'activité de la Banque Thaler (+8,5 millions d'euros). Les **charges** du trimestre atteignent -345 millions d'euros, en hausse de +0,3% par rapport au premier trimestre 2025, compte tenu de l'impact de coûts d'intégration³⁴ et des effets périmètre³⁵. Retraité de ces éléments, l'évolution des charges est en baisse de -1,0% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** du premier trimestre 2026 s'établit à 78,2%, en légère baisse de -0,2 point de pourcentage par rapport à la même période en 2025. Retraité des coûts d'intégration, il s'élève à 75,3%. Le **résultat brut d'exploitation** atteint 96 millions d'euros, en hausse de +1,3% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coût du risque** du trimestre est de -14 millions d'euros. Le **résultat net part du Groupe** atteint 55 millions d'euros, en baisse de -4,9% par rapport au premier trimestre 2025.

La Gestion de fortune contribue à hauteur de 3% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et 6% de leurs revenus (hors pôle AHM).

Activité du pôle Grandes clientèles

Le pôle Grandes Clientèles affiche une bonne activité au premier trimestre 2026, avec une bonne performance de la **Banque de financement et d'investissement** et une bonne dynamique d'activité dans les **Services financiers aux institutionnels**.

Au premier trimestre 2026, les revenus de la **Banque de financement et d'investissement** sont en baisse à 1 812 millions d'euros, soit -4,0% par rapport au premier trimestre 2025 (-0,3% hors effet change). L'activité **Banque de Marché et d'Investissement** est en baisse à 995 millions d'euros, soit -2,2% par rapport au premier trimestre 2025 (+0,4% hors effet change), avec un recul de la banque de marché (FICC) de -9,0% (-6,4% hors effet change) dans un marché attentiste, et une bonne dynamique commerciale sur les activités structurés actions, fusion-acquisition et *Equity Capital Market* de la banque d'investissement qui progresse de +26,9% (+29,4% hors effet change). Les revenus de la **Banque de Financement** sont en baisse à 817 millions d'euros soit -6,0% par rapport au premier trimestre 2025 (-1,1% hors effet change) avec les financements structurés en retrait de -8,3% (-3,7% hors effet change) face à un premier trimestre 2025 élevé sur les financements d'actifs, et la banque commerciale en baisse de -4,8% (stable à +0,3% hors effet change) reflétant un ralentissement de l'activité *LBO* lié à la situation géopolitique, compensé par une bonne activité des métiers *Cash Management* et *Export Finance*.

CACIB affiche la position de #2 sur les *Green, Social & Sustainable bonds* en EUR³⁶ et #3 sur les *All bonds in EUR Worldwide*³⁶, et confirme son bon positionnement sur les crédits syndiqués (#3 en France³⁷ et #5 en EMEA³⁷). La VaR réglementaire moyenne s'établit à 9,2 millions d'euros sur le premier trimestre 2026, dans un contexte de

³³ Périmètre Indosuez Wealth Management

³⁴ Coûts d'intégration T1-26 : -12,6 m€ (Degroof Petercam, Banque Thaler et portefeuille BNPP Monaco) vs -12,7 m€ au T1-25 (Degroof Petercam)

³⁵ Impact Banque Thaler (-5,2 m€), reprise des activités dépositaires par CACEIS et reprise du portefeuille de clientèle BNPP à Monaco (+0,7 m€)

³⁶ Bloomberg en EUR

³⁷ Refinitiv LSEG

tensions et d'incertitudes géopolitiques, et en légère baisse par rapport au quatrième trimestre 2025 à 9,7 millions d'euros. Elle demeure à un niveau reflétant la gestion prudente des risques.

Pour les **Services financiers aux institutionnels**, la croissance d'activité par rapport au premier trimestre 2025 bénéficie de la conquête de nouveaux clients et de l'effet périmètre lié à la reprise des activités de Degroof Petercam au deuxième trimestre 2025.

Les **encours conservés** affichent ainsi une hausse de +3,9% à fin mars 2026 par rapport à fin décembre 2025 et une hausse de +12,0% par rapport à fin mars 2024, pour atteindre 6 126 milliards d'euros. Les **encours administrés** sont en hausse de +3,4% sur le trimestre et en hausse de +7,1% sur un an, atteignant 3 830 milliards d'euros à fin mars 2026. Les volumes de règlement-livraison sont en progression significative dans le contexte de volatilité du marché en mars avec +22,0% par rapport au premier trimestre 2025, principalement tirés par la France, l'Allemagne et le Luxembourg.

Résultats pôle Grandes clientèles

Le **produit net bancaire du pôle Grandes clientèles** affiche un **premier trimestre 2026** à 2 358 millions d'euros, en baisse de -2,1% par rapport au niveau record du premier trimestre 2025, avec des revenus proches du meilleur trimestre historique enregistré au premier trimestre 2025 dans la Banque de financement et d'investissement, et un niveau de revenus record dans les Services financiers aux institutionnels.

Les **charges d'exploitation** sont en baisse de -3,1% par rapport au premier trimestre 2025, expliquée par un impact favorable d'effet change et une baisse des rémunérations variables en banque de financement et d'investissement, ainsi que la fin des coûts d'intégration d'ISB³⁸ et le plein effet des synergies dans les services financiers aux institutionnels. Ainsi le **résultat brut d'exploitation** du pôle est en baisse de -0,7% par rapport au premier trimestre 2025 à 1 040 millions d'euros. Le pôle enregistre une faible dotation du coût du risque de -49 millions d'euros, à comparer à une reprise de provisions de +25 millions d'euros au premier trimestre 2025. Le résultat avant impôts s'élève à 999 millions d'euros au premier trimestre 2026, en baisse de -7,3% par rapport au premier trimestre 2025, et la charge d'impôt s'élève à -276 millions d'euros. Enfin, le **résultat net part du Groupe** atteint 711 millions d'euros au premier trimestre 2026, en légère baisse de -1,7% par rapport au premier trimestre 2025 qui intégrait les intérêts minoritaires de Santander (-35 millions d'euros) dont Crédit Agricole S.A. a finalisé l'acquisition au troisième trimestre 2025.

Le pôle contribue à hauteur de 38% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et de 32% aux **revenus** hors AHM.

Au 31 mars 2026, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 15,8 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 143,9 milliards d'euros.

Résultats Banque de financement et d'investissement

Au **premier trimestre 2026**, le **produit net bancaire** de la Banque de financement et d'investissement s'élève à 1 812 millions d'euros, soit -4,0% en comparaison au meilleur trimestre historique du premier trimestre 2025, et s'élève au même niveau hors effet change (stable à -0,3% par rapport au premier trimestre 2025). Les **charges d'exploitation** s'établissent à -964 millions d'euros en baisse de -2,8% (stables à +0,1% hors effet change) et intègrent une baisse des rémunérations variables. Le **résultat brut d'exploitation** diminue de -5,2% par rapport au premier trimestre 2025 et s'établit ainsi à +848 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation atteint 53,2% sur le trimestre, en hausse de +0,6 point de pourcentage sur la période. Le **coût du risque**, constitué principalement ce trimestre de dotations stage 1 et stage 2 liées au conflit au Moyen-Orient, est à un niveau faible de -32 millions d'euros. Enfin, le **résultat avant impôt** du premier trimestre 2026 s'élève à 816 millions d'euros, en baisse de -11,1% par rapport au premier trimestre 2025. Finalement, le **résultat net part du Groupe** enregistre une baisse de -11,8% pour s'établir à 571 millions d'euros au premier trimestre 2026. Par ailleurs, les programmes de titrisation synthétique ont libéré 1,6 milliard d'euros de RWA supplémentaires sur le premier trimestre 2026.

³⁸ Coûts d'intégration ISB : 0 m€ au T1-26 vs. -9 m€ au T1-25

Résultats Services financiers aux institutionnels

Au premier trimestre 2026, le **produit net bancaire** des Services financiers aux institutionnels s'établit à 546 millions d'euros, en hausse de +4,8% par rapport au premier trimestre 2025, porté par la hausse des commissions sur les encours et sur les activités de flux. La marge nette d'intérêts est stable. Les **charges d'exploitation** sont en baisse de -3,9% à -354 millions d'euros, en raison de la baisse liée aux coûts d'intégration d'ISB³⁹ ainsi qu'au plein effet des synergies. Le **résultat brut d'exploitation** affiche ainsi une forte progression de +25,5% et s'établit à 192 millions d'euros au premier trimestre 2026. Le **coefficient d'exploitation** s'élève à 64,8%, en baisse de -5,8 points de pourcentage par rapport à la même période en 2025. Le **coût du risque** enregistre une dotation de -17 millions d'euros en raison de dotations aux provisions pour risque juridique. Le **résultat avant impôt** est en hausse de +14,6% et s'élève à 183 millions d'euros au premier trimestre 2026. Le **résultat net part du Groupe** enregistre une très forte hausse de +86,1% ce trimestre en comparaison à un premier trimestre 2025 qui intégrait les intérêts minoritaires de Santander pour -35 millions d'euros et dont Crédit Agricole S.A. a finalisé l'acquisition au troisième trimestre 2025.

Activité Services financiers spécialisés

La **production commerciale de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility (CAPFM)** atteint 11,4 milliards (+3,5% par rapport au premier trimestre 2025). Elle est résiliente sur toutes les activités. L'activité automobile demeure impactée par un environnement de marché toujours défavorable (production de Leasys en baisse, CA Auto Bank en hausse, et production en Chine en baisse). Le **taux client moyen à la production** est en hausse, avec +7 points de base par rapport au quatrième trimestre 2025⁴⁰. Les **encours gérés** de CAPFM s'établissent ainsi à 123 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse sur le *personal finance* (portée par l'international), les réseaux du Groupe et stable sur l'automobile (baisse chez Crédit Agricole Auto Bank et la Chine, hausse chez Leasys). Enfin, les **encours consolidés** s'élèvent à 67,6 milliards d'euros à fin mars 2026, en baisse de -1,5% par rapport à fin mars 2025, ils sont stables par rapport à fin décembre 2025.

La **production commerciale de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F)** est en baisse de -1,3% par rapport au premier trimestre 2025 sur le crédit-bail, avec un contexte moins porteur en France, une hausse à l'international sur toutes les entités. Par ailleurs, elle bénéficie également de l'intégration de Merca Leasing depuis le quatrième trimestre 2025. Les **encours de crédit-bail** sont en hausse de +8,0% sur un an, à la fois en France (+6,1%) et à l'international (+14,9%) et intègre depuis le trimestre dernier les encours de Merca Leasing. Ils s'élèvent à 22 milliards d'euros à fin mars 2026 (dont 17 milliards d'euros en France, 5 milliards d'euros à l'international et 0,5 milliard d'euros d'encours apportés par Merca Leasing). La **production commerciale en affacturage** est élevée ce trimestre portée par de gros deals, et affiche une progression de +53% par rapport au premier trimestre 2025. Les **encours d'affacturage** à fin mars 2026 sont en progression de +2,6% par rapport à fin mars 2025, et le chiffre d'affaires factoré est en progression de +5% par rapport à la même période en 2025.

Résultat services financiers spécialisés

Au **premier trimestre 2026**, le **produit net bancaire** du pôle Services financiers spécialisés s'élève à 867 millions d'euros au premier trimestre 2026, stable à -0,2% par rapport au premier trimestre 2025. Les **charges** s'élèvent à -477 millions d'euros, en légère hausse de +0,8% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** s'établit à 55,1% en hausse de 0,5 point de pourcentage par rapport à la même période en 2025. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 389 millions d'euros, en baisse de -1,3% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coût du risque** s'élève à -278 millions d'euros, il est en hausse de +11,5% par rapport au premier trimestre 2025, impacté notamment par un complément de provision juridique chez CAPFM (crédit auto UK) pour 17 millions d'euros. Le résultat des **sociétés mises en équivalence** s'élève à 1 million d'euros, en forte baisse en comparaison au premier trimestre 2025 qui s'élevait à 36 millions d'euros, notamment chez CAPFM, impacté par la baisse du résultat des ventes de véhicules d'occasion chez Leasys (la contribution de Leasys s'élève à -6 millions d'euros) et par un effet de base défavorable relatif au marché chinois. Le **résultat avant impôt** du pôle atteint 110 millions d'euros, en baisse par rapport au premier trimestre 2025 qui s'élevait à 182 millions d'euros (-39,3%). Le **résultat net part du groupe** atteint 71 millions d'euros, en baisse de 52,4% en comparaison avec le premier trimestre 2025 qui s'élevait à 148 millions d'euros.

³⁹ Coûts d'intégration ISB : 0 m€ au T1-26 vs. -9 m€ au T1-25

⁴⁰ Hors JV Automobiles

Le pôle contribue à hauteur de 4% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et de 12% aux revenus hors AHM.

Au 31 mars 2026, les fonds propres alloués au pôle s'élevaient à 8,9 milliards d'euros et les emplois pondérés du pôle sont de 80,7 milliards d'euros.

Résultats Financement Personnel et Mobilité

Au **premier trimestre 2026**, le **produit net bancaire** de CAPFM atteint 683 millions d'euros, stable à +0,1% par rapport au premier trimestre 2025. Les effets prix sont positifs sur les activités *personal finance* et mobilité, et sont compensés par la révision des valeurs résiduelles des véhicules à la route chez CAAB/Drivalia. Les **charges** s'établissent à -365 millions d'euros en baisse de -1,2%. Elles incluent ce trimestre des investissements dans le cadre des projets Crédit Agricole Deutschland et Crédit Agricole Savings pour 1,8 millions d'euros. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 318 millions d'euros, en hausse de +1,6% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** s'élève à 53,5%, en amélioration de 0,7 points de pourcentage par rapport à la même période en 2025. Le **coût du risque** s'établit à -254 millions d'euros, en hausse de +12,8% par rapport au premier trimestre 2025. A noter également une cession d'un portefeuille de créances sur le premier trimestre 2026. Le **coût du risque sur encours** s'établit ainsi à 148 points de base⁴¹, en baisse de -15 points de base par rapport au quatrième trimestre 2025, incluant à nouveau une dotation pour provision juridique (crédit auto UK) pour +17 millions d'euros. Le taux de créances douteuses atteint 4,8% à fin mars 2026, stable par rapport à fin décembre 2025, et le taux de couverture atteint 71,6%, en diminution de -0,5 point de pourcentage par rapport à fin décembre 2025 en lien notamment avec les cessions de créances sur le premier trimestre 2026. Le résultat des **sociétés mises en équivalence** s'élève à 1 million d'euros contre 38 millions d'euros au premier trimestre 2025, impacté par la baisse du résultat sur les véhicules d'occasion chez Leasys (contribution de l'entité s'élevant à -6 millions d'euros) et par un effet de base défavorable sur GAC Sofinco en Chine. Le **résultat avant impôt** est en forte baisse à 62 millions d'euros contre 126 millions d'euros au premier trimestre 2025. Le **résultat net part du Groupe** est en baisse à 32 millions d'euros contre 106 millions d'euros au premier trimestre 2025.

Résultats Leasing & Affacturage

Au **premier trimestre 2026**, le **produit net bancaire** de CAL&F atteint 183 millions d'euros, en baisse de -1,0% par rapport au premier trimestre 2025. Ce léger repli est partiellement compensé par l'intégration de Merca Leasing⁴² depuis le trimestre dernier. Les **charges d'exploitation** s'établissent à -112 millions d'euros, elles sont en hausse de +8% sur le trimestre, impactées par des investissements et des dépenses IT en France et à l'international en lien avec ACT 2028, ainsi que par l'intégration de Merca Leasing⁴². Le **coefficient d'exploitation** s'établit à 61,1% soit +5,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025. Le **résultat brut d'exploitation** atteint 71 millions d'euros, en baisse de -12,5% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coût du risque** s'élève à -23 millions d'euros sur le trimestre, il est stable avec une variation de -1,1% par rapport à la même période en 2025, en dépit de l'intégration de Merca Leasing⁴². Le **coût du risque sur encours** s'élève à 24 points de base⁴¹, en baisse de 2 points de base par rapport au premier trimestre 2025. Le **résultat des sociétés mises en équivalence** est nul au premier trimestre 2026 en baisse en comparaison avec un premier trimestre 2025 à -2 millions d'euros. Le résultat avant impôt atteint 48 millions d'euros, en baisse de -14,7% par rapport à la même période en 2025. Le **résultat net part du Groupe** atteint 39 millions d'euros, en baisse de -7,6% par rapport au premier trimestre 2025.

Activité de la Banque de proximité Crédit Agricole S.A.

En **Banque de proximité** chez Crédit Agricole S.A. ce trimestre, la production de crédit en France est en baisse, elle est dynamique en Italie, portée par les marchés entreprises. L'équipement des clients en assurances progresse.

⁴¹ CDR/encours annualisés : coût du risque du trimestre multiplié par 4, auquel est rapporté l'encours de début de période du trimestre

⁴² Effet périmètre Merca Leasing T1-26 : +7,6m€ en PNB ; -2,5m€ en charges ; -0,9m€ en coût du risque

Activité Banque de proximité en France

Au premier trimestre 2026, la conquête brute de LCL atteint environ 79 000 nouveaux clients, elle bénéficie notamment du déploiement de L by LCL pro (20% d'acquisition en ligne auprès des professionnels).

La production de crédits s'élève à 6,4 milliards d'euros, en baisse de -5,6% par rapport au premier trimestre 2025, notamment sur le crédit habitat (-15% dans un marché concurrentiel). Les marchés spécialisés sont stables (entreprises -2,6%, professionnels +5,8%).

Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV progresse de +0,7 point de pourcentage sur un an pour s'établir à 28,7% à fin mars 2026.

Le taux moyen à la production des prêts habitats s'établit à 3,19%, en hausse de +11 points de base par rapport au quatrième trimestre 2025 et +1 point de base sur un an. Le taux du stock des crédits habitat s'améliore de +3 points de base sur le trimestre et de +13 points de base sur un an.

Les encours de crédits s'établissent à 173,4 milliards d'euros à fin mars 2026, en recul de -0,3% sur le trimestre et en progression de +1,5% sur un an (dont +0,6% sur les crédits habitats, +2,9% sur les crédits aux professionnels, +4,6% sur les crédits aux entreprises). Les encours de collecte s'établissent à 261,6 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de +2,0% sur un an, tirés notamment par les ressources hors-bilan (assurance-vie et effet marché favorable), l'épargne de bilan affichant une très légère baisse (baisse marquée des DAT).

Activité Banque de proximité en Italie

Au premier trimestre 2026, la conquête brute de CA Italia atteint environ 54 000 nouveaux clients dont 40% d'acquisition en ligne.

Les encours de crédit de CA Italia à fin mars 2026 s'établissent à 62,5 milliards d'euros, en hausse de +2,3% par rapport à fin mars 2025 (en ligne avec le marché Italien⁴³), tirés par le marché des particuliers dont les encours augmentent de +2,3% et le marché des entreprises (y compris PME) dont les encours augmentent de +4,6%. Le taux du stock sur les crédits au premier trimestre 2026 est stable par rapport au quatrième trimestre 2025 (+1pb).

La production de crédits est dynamique ce trimestre, en hausse de +34% par rapport au premier trimestre 2025, portée par le doublement de la production sur le marché entreprises, alors que le marché de l'habitat est marqué par une forte concurrence.

Les encours de collecte à fin mars 2026 s'élèvent à 121,8 milliards d'euros, en hausse de +3,0% par rapport à fin mars 2025 ; la collecte bilan est en hausse de +1,9% par rapport à fin mars 2025, notamment sur le marché des particuliers (DAV). Enfin, la collecte hors bilan augmente de +4,2% sur la même période et bénéficie d'une collecte nette en ralentissement mais positive.

Le taux d'équipement en assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV est de 21,1% chez CA Italia, en hausse de +0,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025.

Activité Banque de proximité à l'international hors Italie

Pour les Banques de proximité à l'international hors Italie, les encours de crédit s'établissent à 7,6 milliards d'euros en hausse de +2,9% à cours courant à fin mars 2026 par rapport à fin mars 2025 (+8,0% à change constant). Les encours de collecte s'élèvent à 11,9 milliards d'euros et sont en baisse de -0,8% à change courant (+5,2% à change constant) sur la même période.

⁴³ Source ABI avril 2026 : +2,1% mars/mars sur l'ensemble des crédits

En particulier en **Pologne**, les encours de crédit augmentent de +0,7% par rapport à fin mars 2025 (+3,3% à change constant), et la collecte bilan est en légère baisse de -1,8% (stable à +0,7% à change constant). La production de crédit en Pologne est en forte hausse ce trimestre par rapport au premier trimestre 2025 (+18,9% à change courant et +20,3% à change constant). Par ailleurs, la conquête brute en Pologne atteint 55 000 nouveaux clients ce trimestre.

En **Égypte**, l'activité commerciale est dynamique sur tous les marchés. Les encours de crédit augmentent de +2,1% entre fin mars 2026 et fin mars 2025 (+17,5% à change constant). Sur la même période, la collecte bilan est en hausse de +9,6% et en hausse de +26,1% à change constant.

En **Ukraine**, les encours de crédit augmentent de +24,6% entre fin mars 2026 et fin mars 2025 (+40,4% à change constant). Sur la même période, la collecte bilan est en légère baisse de -3,1% à change courant, et en hausse de +9,2% à change constant.

La **liquidité** affiche un excédent net de collecte sur les crédits de la Pologne, de l'Égypte et de l'Ukraine s'élevant à +3,6 milliards d'euros Au 31 mars 2026.

Résultats Banque de proximité en France

Au premier trimestre 2026 le **produit net bancaire** de LCL atteint 1 042 millions d'euros, en croissance de +8,2% par rapport au premier trimestre 2025. La marge nette d'intérêt affiche un rebond sur la période (+13,1%), tirée par la baisse du coût des ressources (normalisation du mix de dépôts clientèle et effet taux) et un repricing progressif des crédits. La hausse des commissions (+3,7% par rapport au premier trimestre 2025) est notamment portée par la bonne dynamique sur l'épargne et l'assurance non-vie.

Les **charges** sont en hausse de +6,8% et s'établissent à -668 millions d'euros notamment liée au plan de transformation « Energies 2030 » et aux frais de personnel. Le coefficient d'exploitation s'établit à 64,1%, en baisse de -0,8 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2025. Le résultat brut d'exploitation est par conséquent en progression de +10,8%, à 374 millions d'euros.

Le **coût du risque** est en hausse (+23% par rapport au premier trimestre 2025) et s'établit à -112 millions d'euros (dont une dotation de -129 millions d'euros sur le risque avéré et une reprise de +15 millions d'euros sur encours sains). Le coût du risque sur encours en vision annualisée est en hausse par rapport au premier trimestre 2025, à 26 points de base, avec une augmentation du risque individuel sur les entreprises (secteurs commerce/distribution/transport). Le taux de couverture reste toujours à un niveau élevé et s'établit à 56,9% à fin mars 2026. Le taux de créances douteuses atteint 2,4% à fin mars 2026.

Au final, le **résultat net avant impôt** s'établit à 262 millions d'euros, en hausse de +6,2% par rapport au premier trimestre 2025, et le résultat net part du Groupe croît de +11,0% sur la période.

Le métier contribue à hauteur de 8% au **résultat net part du Groupe** des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) à fin mars 2026 et de 14% aux **revenus** hors AHM.

Au 31 mars 2026, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 6,5 milliards d'euros et les **emplois pondérés** du pôle sont de 58,7 milliards d'euros.

Résultats Banque de proximité à l'international⁴⁴

Au premier trimestre 2026, les revenus de la **Banque de proximité à l'international** s'établissent à 1 041 millions d'euros, en hausse par rapport au premier trimestre 2025 (+1,5% à change courant ; +2,8% à change constant). Les **charges d'exploitation** s'élèvent à -515 millions d'euros, stables à cours courant (+1,0% à cours constant). Par conséquent, le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 526 millions d'euros, en hausse de +3,0% (+4,7% à cours constant) sur la période. Le **coût du risque** atteint -71 millions d'euros, en hausse de +7,1% par rapport au premier trimestre 2025 (+5,7% à cours constant). **Finalement, le résultat net part du Groupe pour CA Italia, CA Egypte, CA Pologne et CA Ukraine** s'élève à 230 millions d'euros au premier

⁴⁴ Au 31 mars 2026 ce périmètre inclut les entités de CA Italia, CA Polska, CA Egypte et CA Ukraine

trimestre 2026, en baisse de -6,5% (et -4,1% à cours constant) et intègre l'impact de la hausse du taux d'impôt en Italie⁴⁵, en Pologne⁴⁶ et en Ukraine⁴⁷.

Au 31 mars 2026, le **capital alloué** au pôle Banque de Proximité à l'International s'élève à 5,7 milliards d'euros et les **emplois pondérés** sont de 51,4 milliards d'euros.

Résultats Italie

Au premier trimestre 2026, les **revenus** de **Crédit Agricole Italia** s'établissent à un haut niveau de 798 millions d'euros, en hausse de +2,6% par rapport au premier trimestre 2025, grâce à la hausse des commissions (+5,4% par rapport au premier trimestre 2025) qui est soutenue par les commissions sur épargne gérée. La marge nette d'intérêts est en phase de stabilisation et affiche une légère progression de +1,4% par rapport au premier trimestre 2025. Les **charges d'exploitation** sont maîtrisées et s'établissent à -386 millions d'euros, en légère hausse de +0,7% par rapport au premier trimestre 2025, permettant ainsi de générer un effet ciseaux positif de +1,9 point de pourcentage. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit ainsi à 411 millions d'euros, en hausse de +4,5% par rapport au premier trimestre 2025. Le **coefficient d'exploitation** s'élève à 48,5%, en amélioration de 0,9 point de pourcentage par rapport à la même période en 2025.

Le **coût du risque** s'élève à -52 millions d'euros au premier trimestre 2026, en baisse de -7,0% par rapport au premier trimestre 2025 avec un ratio coût du risque sur encours⁴⁸ en amélioration de 3 points de base à 33 points de base. La qualité de l'actif (taux de créances douteuses est de 2,7%) et le taux de couverture (82,0%) sont de bon niveau et en amélioration sur le trimestre. Le **résultat net part du Groupe** de CA Italia s'établit ainsi à 184 millions d'euros, en hausse de +3,2% par rapport au premier trimestre 2025 et intègre un impact défavorable de -11 millions d'euros au titre de l'augmentation du taux d'impôts⁴⁵ des banques et des intermédiaires financiers en Italie en 2026.

Au 31 mars 2026, les **fonds propres alloués** au métier s'élèvent à 4,4 milliards d'euros et les **emplois pondérés** sont de 40,4 milliards d'euros.

Résultats Banque de proximité à l'international - hors Italie

Au premier trimestre 2026, les **revenus** de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** s'établissent à 243 millions d'euros, en baisse de -1,9% (+3,7% à cours constant) par rapport au premier trimestre 2025. Les revenus en **Pologne** baissent de -1,6% par rapport au premier trimestre 2025 (-0,5% à change constant) avec une baisse de la marge nette d'intérêts contenue face à la baisse des taux directeurs et compensée par les commissions. Les revenus en **Égypte** baissent de -1,3% (+7,4% à change constant) avec une marge nette d'intérêts en hausse de +1,8% à cours constant grâce aux volumes, et des commissions en hausse de +4,2% à cours constant, ainsi qu'avec une activité de change marquée dans un contexte de volatilité. Les **charges d'exploitation** de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** s'élèvent à -128 millions d'euros, en baisse de -1,8% par rapport au premier trimestre 2025 (+2,0% à change constant). Le coefficient d'exploitation des banques de proximité à l'international - hors Italie est stable par rapport au premier trimestre 2025 à 52,8%. Le **résultat brut d'exploitation** s'établit à 115 millions d'euros, en baisse de -1,9% (+5,6% à change constant) par rapport au premier trimestre 2025. Le **coût du risque** est à un niveau faible à -19 millions d'euros, contre -10 millions d'euros au premier trimestre 2025. Par ailleurs, à fin mars 2026, le taux de couverture des encours de crédit reste élevé en Pologne et en Égypte à 120% et à 133% respectivement. En Ukraine, le taux de couverture reste prudent (693%). Au final, la contribution de la **Banque de proximité à l'international hors Italie** au résultat net part du Groupe est de 46 millions d'euros, en baisse de (-32,2% à change courant et -25,6% à change constant).

⁴⁵ Italie loi de bilan 2026 : augmentation de 2 points de pourcentage du taux d'imposition des entreprises portant le taux d'impôt IRAP pour les banques et les intermédiaires financiers à 6,65% contre 4,65% avant

⁴⁶ Pologne : taux d'impôts 2026 à 30% vs. 19% en 2025

⁴⁷ Ukraine : taux d'impôts 2026 à 50% vs. 25% en 2025

⁴⁸ Coût du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)

Au 31 mars 2026, le **pôle Banque de proximité dans son ensemble** contribue à hauteur de 20% au résultat net part du Groupe des pôles métiers de Crédit Agricole S.A. (hors pôle AHM) et de 29% aux revenus hors AHM.

Au 31 mars 2026, les **fonds propres alloués** au pôle s'élèvent à 12,2 milliards d'euros. Les emplois pondérés du pôle sont de 110,1 milliards d'euros.

Résultat Activités hors métiers

Le **résultat net part du Groupe** des activités hors métiers s'établit à -179 millions d'euros au premier trimestre 2026 en amélioration de +101 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2025. La contribution du pôle Activités hors métiers s'analyse en distinguant la contribution « structurelle » (-185 millions d'euros) des autres éléments (+ 6 millions d'euros ce trimestre).

La contribution de la composante « structurelle » (-179 millions d'euros) est en amélioration de +47 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2025 et se décompose en trois types d'activités :

- La contribution des **activités et fonctions d'organe central de Crédit Agricole S.A. entité sociale** atteint - 281 millions d'euros au premier trimestre 2026, en amélioration de +33 millions d'euros sur un an, en partie en raison d'un effet de base favorable sur les charges (taxes IFRIC).
- La contribution des **métiers non rattachés aux pôles métiers, comme CACIF (Private equity), CA Immobilier, CATE et BforBank intégrés en mise en équivalence, et autres participations (dont Banco BPM)** s'élève à +92 millions d'euros au premier trimestre 2026, en augmentation de +19 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2025. Elle intègre ce trimestre une contribution des mises en équivalence de Banco BPM de + 111 millions d'euros avec un taux de détention porté à 22,9%.
- Enfin, la contribution **des activités support du Groupe** s'élève à +4 millions d'euros ce trimestre, en baisse de -4 millions d'euros par rapport premier trimestre 2025.

La contribution des « autres éléments » s'élève à +6 millions d'euros, en amélioration de +54 millions d'euros par rapport au premier trimestre 2025 et s'explique notamment par l'impact favorable des éléments de volatilité.

Au 31 mars 2026, les **emplois pondérés** sont de 42,6 milliards d'euros.

Solidité financière

Le **Groupe Crédit Agricole** dispose du meilleur niveau de solvabilité parmi les banques systémiques européennes.

Les ratios de capital du Groupe Crédit Agricole demeurent nettement supérieurs aux exigences réglementaires. Au 31 mars 2026, le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé du Groupe s'établit à 17,1 %, offrant un coussin confortable de 6,7 points de pourcentage au-dessus du minimum réglementaire.

Sur le trimestre, le ratio CET1 recule de -0,2 point de pourcentage⁴⁹. Cette évolution reflète principalement :

- un impact positif de +23 points de base lié au résultat conservé ;
- un effet négatif de -24 points de base lié à l'augmentation des actifs pondérés résultant de la croissance organique des métiers ;
- un impact défavorable de -7 points de base lié aux opérations de fusions-acquisitions ;
- des effets méthodologiques et de modèles pour -7 points de base ;
- enfin, les autres éléments du résultat global (OCI) et divers effets contribuent à hauteur de -4 points de base.

Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'organe central du groupe Crédit Agricole, bénéficie pleinement du mécanisme interne de solidarité légal ainsi que de la flexibilité de circulation du capital au sein du groupe Crédit Agricole. Au 31 mars 2026, le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé de Crédit Agricole S.A. s'établit à 11,4 %, soit un excédent de 2,6 points de pourcentage par rapport à l'exigence réglementaire.

Sur le trimestre, l'évolution du ratio CET1 reflète plusieurs facteurs. Il bénéficie tout d'abord d'un impact positif de +18 points de base, lié au résultat conservé. Cet effet correspond au résultat net part du Groupe, après déduction des coupons AT1 et d'une distribution équivalente à 50 % du résultat, matérialisée par une provision pour dividende de 26 centimes d'euro par action au titre du premier trimestre 2026.

À l'inverse, la croissance organique des métiers se traduit par une hausse des emplois pondérés, contribuant négativement au ratio CET1 à hauteur de -23 points de base, principalement sous l'effet de CACIB (-14 pb) et de la hausse de la valeur de mise en équivalence (VME) de l'assurance au premier trimestre (-2 pb). Les opérations de fusions-acquisitions pèsent également sur le ratio pour -17 points de base, principalement en raison de l'augmentation de la participation dans Banco BPM (-14 pb) et de l'effet de première consolidation d'ICG (-2 pb).

Enfin, les effets méthodologiques ont un impact défavorable de -11 points de base, tandis que la variation des plus ou moins-values latentes du portefeuille de titres (OCI) et divers effets contribuent à hauteur de -6 points de base.

A fin mars 2026, les **emplois pondérés de Crédit Agricole S.A** s'élève à 433 milliards d'euros, en hausse de +13,5 milliards d'euros. Cette hausse sur le trimestre résulte essentiellement de la hausse de +6,8 milliards d'euros du pôle Grande Clientèle intégrant les conditions du trimestre (dont +1 md€ sur l'effet change et + 3,1 Mds€ pour les activités de marché). La hausse de +2,6 milliards d'euros du pôle banque de proximité est notamment expliquée pour 1,2 milliard d'euros par un ajustement technique CRR3 réalloué en RWA au premier trimestre 2026.

Pour le **Groupe Crédit Agricole**, les emplois pondérés s'établissent à 688 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de 25 milliards d'euros sur le trimestre. Cette hausse sur le trimestre résulte essentiellement de la hausse de +12,9 milliards d'euros du pôle Banques de proximité liée notamment à un ajustement technique CRR3 réalloué en RWA au premier trimestre 2026 (+10,7 milliards d'euros).

⁴⁹ Valeur définitive au 31 décembre 2025 des ratios réglementaires de solvabilité du Groupe Crédit Agricole s'élevant à 17,3% en CET1

Structure financière du Groupe Crédit Agricole

	Groupe Crédit Agricole			Crédit Agricole S.A.		
	31/03/26	31/12/25*	Exigences 31/03/26	31/03/26	31/12/25*	Exigences 31/03/26
Ratio CET1 phasé ⁵⁰	17,1%	17,3%	10,4%	11,4%	11,8%	8,7%
Ratio Tier1 ⁵⁰	18,3%	18,5%	12,2%	13,2%	13,6%	10,6%
Ratio global ⁵⁰	20,8%	20,9%	14,7%	16,9%	17,2%	13,0%
Emplois pondérés (Mds€)	688	663		433	419	
Ratio de levier	5,6%	5,5%	3,75%	3,8%	3,9%	3,0%
Exposition de levier (Mds€)	2 246	2 214		1 493	1 463	
Ratio TLAC (% RWA) ^{50,51}	27,0%	27,0%	22,9%			
Ratio TLAC (% LRE) ⁵¹	8,3%	8,1%	6,75%			
Ratio MREL subordonné (% RWA) ⁵⁰	27,0%	27,0%	22,1%			
Ratio MREL subordonné (% LRE)	8,3%	8,1%	6,25%			
Ratio MREL total (% RWA) ⁵⁰	31,5%	31,8%	26,7%			
Ratio MREL total (% LRE)	9,7%	9,5%	6,25%			
Distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions (Mds€) ⁵²	41	45		11	13	

* Valeur définitive au 31 décembre 2025 des ratios réglementaires de solvabilité et de résolution du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A.

Au niveau de Crédit Agricole S.A., la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du MMD**⁵², à savoir 262 points de base, soit 11 milliards d'euros de capital CET1 au 31 mars 2026. Crédit Agricole S.A. n'est soumis ni à l'exigence de L-MMD (distance à l'exigence de coussin de ratio de levier) ni au M-MMD (distance aux exigences de MREL).

Au niveau du Groupe Crédit Agricole, la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du L-MMD** au 31 mars 2026. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 185 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 41 milliards d'euros de capital Tier 1.

Au 31 mars 2025, le Groupe Crédit Agricole présente **des ratios TLAC et MREL** bien au-delà des exigences⁵¹. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 410 points de base au-dessus du **seuil de déclenchement du M-MMD**, soit 28 milliards d'euros de capital CET1. A cette date, la distance au seuil de déclenchement du M-MMD correspond à la distance entre le ratio TLAC et l'exigence correspondante. L'objectif du Plan à Moyen Terme 2028 est de conserver un ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole d'environ 27% des RWA hors dette senior préférée éligible.

⁵⁰ Exigence SREP applicable au 31 mars 2026, y compris l'exigence combinée de coussins de fonds propres incluant pour (a) le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1,5% (applicable depuis le 1^{er} janvier 2026 suite à la notification reçue de l'ACPR le 27 novembre 2024), le coussin contracyclique fixé à 0,78%, ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,09% et (b) pour Crédit Agricole S.A. un coussin de conservation de 2,5%, le coussin contracyclique fixé à 0,67% ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,14%.

⁵¹ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa solvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2026.

⁵² En cas de non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres. Les éléments distribuables de l'entité Crédit Agricole S.A. s'établissent à 45,5 milliards d'euros incluant 32,4 milliards d'euros de réserves distribuables et 13,1 milliards d'euros de primes d'émission au 31 décembre 2025.

Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Les dépôts clientèle, diversifiés et granulaires, s'élèvent à 1 176 milliards d'euros au 31 mars 2026, stables versus décembre 2025.

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décote⁵³, s'élèvent à 475 milliards d'euros au 31 mars 2026, en baisse de -10 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2025.

Elles couvrent plus de deux fois la dette court terme nette des actifs de trésorerie.

Cette variation des réserves de liquidité s'explique principalement par :

- La baisse du portefeuille titres (HQLA et non-HQLA) pour -10 milliards d'euros ;
- La hausse des actifs mobilisés en Banques Centrales et non encombrés pour +1 milliard d'euros ;
- La baisse des dépôts en Banques centrales pour -1 milliard d'euros.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en Banques Centrales après décote s'élèvent à 129 milliards d'euros.

Le Bilan de Liquidité du Groupe, à 1 742 milliards d'euros au 31 mars 2026, fait apparaître un **excédent des ressources stables sur emplois stables de 202 milliards d'euros**, en hausse de +8 milliards d'euros sur le trimestre.

La dette long terme s'élève à 337 milliards d'euros au 31 mars 2026 en hausse de +13 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2025. Elle comprend :

- Les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 97 milliards d'euros, stables sur le trimestre ;
- Les dettes seniors préférées à hauteur de 173 milliards d'euros, en hausse de +6 milliards d'euros ;
- Les dettes seniors non préférées pour 44 milliards d'euros, en hausse de +5 milliards d'euros ;
- Et des titres Tier 2 s'élevant à 23 milliards d'euros, en hausse de +2 milliards d'euros.

Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 mars 2026, les ratios LCR moyen (calculés sur 12 mois glissants) s'élèvent respectivement à 136% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 85 milliards d'euros) et 142% pour Crédit Agricole S.A. (soit un excédent de 83 milliards d'euros). A noter que le ratio LCR du Groupe Crédit Agricole est supérieur à l'objectif du Plan à Moyen Terme 2028 de 110% à 130%.

Par ailleurs, au 31 décembre 2025, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. s'élevaient respectivement à 119% et 114%.**

⁵³Les titres composant les réserves de liquidité sont valorisés après décote d'un stress idiosyncratique à partir du mois de décembre 2024 (stress systémique précédemment) afin de représenter au mieux la valeur de liquéfaction des titres en cas de stress de liquidité.

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Au 31 mars 2026, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 14,4 milliards d'euros⁵⁴ de dette à moyen long terme, dont 80% émis par Crédit Agricole S.A.

On note notamment les montants suivants pour les émetteurs du Groupe hors Crédit Agricole S.A. :

- Crédit Agricole Assurances a émis 750 millions d'euros en Tier 2 Bullet avec une échéance en décembre 2036 ;
- Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a émis :
 - 650 millions d'euros en émission EMTN à travers l'entité Crédit Agricole Auto Bank (CAAB) ;
 - 0,8 milliard d'euros de titrisations à travers l'entité Agos ;
- Crédit Agricole Leasing & Factoring a émis 0,5 milliard d'euros de titrisations à travers l'entité Lixxbail S.A. ;
- Crédit Agricole next bank (Suisse) a émis une tranche en format senior collatéralisé pour un total de 100 millions de francs suisses.

Au 31 mars 2026, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 11,6 milliards d'euros^{54,55}.

La banque a levé l'équivalent de 11,6 milliards d'euros, dont 5,8 milliards d'euros en dette senior non préférée et 1,6 milliards d'euros en dette Tier 2, ainsi que 1,4 milliards d'euros de dette senior préférée et 2,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée à fin mars. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 2,5 milliards d'euros^{55,56} ;
- 3,5 milliards de dollars américains (3 milliards d'euros équivalent) ;
- 0,75 milliard de livres sterling (0,9 milliard d'euros équivalent) ;
- 115 milliards de yen japonais (0,6 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,4 milliard de dollars singapouriens (0,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 2,25 milliards de dollars australiens (1,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,3 milliard de francs suisses^{55,56} (0,3 milliard d'euros équivalent).

A noter que Crédit Agricole S.A. a réalisé 72%^{55,56} de son refinancement en devises hors euros à fin mars 2026.

De plus, Crédit Agricole S.A. a annoncé le 30 avril 2026 exercer le call réglementaire de l'AT1 de 87 millions de livre sterling d'encours (XS2353099638-XS2353100402) – à rembourser en date du 23/06/2026.

Le plan de financement MLT de marché 2026 a été fixé à 18 milliards d'euros, dont 6 milliards d'euros de dette senior préférée ou senior collatéralisée et 12 milliards d'euros de dette senior non préférée ou Tier 2.

Ce plan de refinancement a été réalisé à 65% au 31 mars 2026 avec :

- 2,8 milliards d'euros équivalent de dette senior collatéralisée ;
- 1,4 milliard d'euros équivalent de dette senior préférée ;
- 5,8 milliards d'euros équivalent de dette senior non préférée ;
- 1,6 milliard d'euros équivalent de dette Tier 2.

⁵⁴ Montant brut avant rachats et amortissements

⁵⁵ Hors émission AT1

⁵⁶ Hors émissions senior collatéralisées

Annexe 1 – Groupe Crédit Agricole : résultats par pôle

Groupe Crédit Agricole – Résultats par pôle T1-2026 et T1-2025								
	T1-26							
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 628	1 042	1 065	1 958	867	2 359	(919)	10 000
Charges d'exploitation	(2 607)	(668)	(536)	(919)	(477)	(1 318)	493	(6 033)
Résultat brut d'exploitation	1 021	374	530	1 038	389	1 041	(426)	3 967
Coût du risque	(408)	(112)	(72)	(18)	(278)	(49)	(23)	(960)
Sociétés mises en équivalence	7	-	-	144	1	8	111	271
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	0	(0)	0	(3)	0	0	27
Résultat avant impôt	649	262	457	1 164	110	1 000	(337)	3 305
Impôts	(228)	(112)	(163)	(339)	(17)	(276)	114	(1 021)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	421	150	294	825	94	724	(223)	2 284
Intérêts minoritaires	1	(0)	(42)	(120)	(23)	1	(3)	(187)
Résultat net part du Groupe	421	149	252	705	71	724	(225)	2 097
	T1-25 ⁵⁷							
En m€	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 352	963	1 048	2 049	868	2 408	(962)	9 726
Charges d'exploitation	(2 530)	(625)	(535)	(936)	(474)	(1 360)	468	(5 992)
Résultat brut d'exploitation	822	338	513	1 113	395	1 047	(494)	3 734
Coût du risque	(319)	(92)	(67)	(11)	(249)	25	(22)	(735)
Sociétés mises en équivalence	6	-	-	28	36	6	103	177
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	(0)	(0)	0	0	0	4
Résultat avant impôt	511	247	445	1 130	182	1 078	(413)	3 180
Impôts	(170)	(112)	(137)	(351)	(12)	(305)	87	(1 000)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	-	-	-	0
Résultat net	341	135	308	779	170	773	(326)	2 180
Intérêts minoritaires	0	(0)	(42)	(101)	(21)	(36)	7	(193)
Résultat net part du Groupe	341	135	266	679	148	738	(319)	1 987

⁵⁷ T1-25 est en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

Annexe 2 – Crédit Agricole S.A. : Résultats par pôle

Crédit Agricole S.A. – Résultats par pôle, T1-26 et T1-25

En m€	T1-26						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	1 960	2 358	867	1 042	1 041	(273)	6 994
Charges d'exploitation	(919)	(1 318)	(477)	(668)	(515)	(84)	(3 981)
Résultat brut d'exploitation	1 040	1 040	389	374	526	(357)	3 013
Coût du risque	(18)	(49)	(278)	(112)	(71)	(19)	(547)
Sociétés mises en équivalence	144	8	1	-	-	89	242
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	0	(3)	0	(0)	0	(3)
Résultat avant impôt	1 166	999	110	262	455	(287)	2 706
Impôts	(339)	(276)	(17)	(112)	(163)	117	(790)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	827	724	94	150	292	(170)	1 916
Intérêts minoritaires	(127)	(13)	(23)	(7)	(63)	(9)	(241)
Résultat net part du Groupe	700	711	71	143	230	(179)	1 676
En m€	T1-25 ⁵⁸						
	GEA	GC	SFS	BP (LCL)	BPI	AHM	Total
Produit net bancaire	2 058	2 408	868	963	1 025	(389)	6 935
Charges d'exploitation	(936)	(1 360)	(474)	(625)	(515)	(81)	(3 991)
Résultat brut d'exploitation	1 123	1 048	395	338	511	(470)	2 944
Coût du risque	(11)	25	(249)	(92)	(66)	(21)	(413)
Sociétés mises en équivalence	28	6	36	-	-	80	149
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(0)	0	0	1	(0)	0	1
Résultat avant impôt	1 139	1 078	182	247	444	(410)	2 681
Impôts	(352)	(305)	(12)	(112)	(137)	133	(786)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	0	-	0
Résultat net	787	774	170	135	308	(277)	1 895
Intérêts minoritaires	(107)	(50)	(21)	(6)	(62)	(3)	(249)
Résultat net part du Groupe	680	723	148	129	246	(280)	1 646

⁵⁸ T1-25 est en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

Annexe 3 – Données par action

Crédit Agricole S.A. – Bénéfice par action, actif net par action et RoTE

(en m€)		T1-26	T1-25
Résultat net part du Groupe		1 676	1 824
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS		(115)	(129)
- Impact change sur AT1 remboursé		-	10
RNPG attribuable aux actions ordinaires	[A]	1 561	1 705
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-détention (m)	[B]	3 025	3 025
Résultat net par action	[A]/[B]	0,52 €	0,56 €

(en m€)		31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres - part du Groupe		79 092	77 378
- Emissions AT1		(8 116)	(8 726)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe		3 145	2 504
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*		(3 419)	(3 327)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	[D]	70 702	67 828
- Écarts d'acquisition & incorporels - part du Groupe		(19 609)	(17 764)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	[E]	51 092	50 065
Nombre d'actions, hors titres d'auto-détention (fin de période, m)	[F]	3 025	3 025
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	23,4 €	22,4 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,13 €	1,10 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		24,5 €	23,5 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	16,9 €	16,5 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)		T1-26	T1-25
Résultat net part du Groupe	[K]	1 676	1 824
Surtaxe IS	[L]	-47	-103
IFRIC	[M]	-163	-173
RNPG annualisé	[N]	7 306	8 062
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, impact change, annualisés	[O]	-459	-505
Résultat ajusté	[P] = [N]+[O]	6 846	7 557
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. (1)	[J]	50 040	48 750
ROTE publié ajusté (%)	= [P] / [J]	13,7%	15,5% (2)

(1) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/12/2025 et 31/03/2026 (ligne [E]). Capitaux propres moyens part du Groupe retraités des intangibles, de l'ensemble des réserves latentes, du stock de dettes AT1 et du projet de distribution de dividende sur le résultat en cours.

(2) ROTE calculé sur la base de capitaux propres tangibles retraités de l'ensemble des réserves latentes

Indicateurs Alternatifs de Performance⁵⁹

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux)

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux)

⁵⁹ Les IAP sont des indicateurs financiers non présentés dans les comptes ou définis dans les normes comptables et utilisés dans le cadre de la communication financière, comme le RNPG ou le ROTE, à titre d'exemples. Ils sont utilisés pour faciliter la compréhension de la performance réelle de la société. Chaque IAP est rapproché dans sa définition à des données comptables.

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles, elle rapporte le RNPG annualisé, hors dépréciation d'immobilisation incorporelles et écart d'acquisition et nets des coupons AT1, aux Capitaux propres moyens part du Groupe retraités des intangibles, des réserves latentes, du stock de dettes AT1 et du projet de distribution en N+1.

Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2026 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de présentation et, des annexes à cette présentation, disponibles sur le site

<https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1,d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Normes applicables et comparabilité

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2026 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2025 de Crédit Agricole S.A. La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

NB : toutes les données financières sont désormais systématiquement présentées en publié, pour les résultats du Groupe Crédit Agricole, de Crédit Agricole S.A. et des métiers, tant pour le compte de résultat que pour les ratios de rentabilité.

Au 31 mars 2026, Banco BPM est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

L'ensemble des données au 31 mars 2025 est exprimé en vision pro forma, avec Banco BPM consolidé par mise en équivalence. Tous les chiffres détaillés sont disponibles dans les séries trimestrielles publiées avec les slides de présentation.

Agenda financier

20 mai 2026	Assemblée générale à Saint-Brieuc
26 mai 2026	<i>Workshop</i> LCL
26 mai 2026	Détachement du dividende
28 mai 2026	Paiement du dividende
31 juillet 2026	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2026
13 octobre 2026	Détachement du dividende intérimaire
15 octobre 2026	Paiement du dividende intérimaire
30 octobre 2026	Publication des résultats du troisième trimestre et des neufs mois 2026

Contacts

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Alexandre Barat	+ 33 1 57 72 12 19	alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain	+ 33 1 43 23 25 41	olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Mathilde Durand	+ 33 1 57 72 19 43	mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr
Bénédicte Gouvert	+ 33 1 49 53 43 64	benedicte.gouvert@ca-fnca.fr

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURS CREDIT AGRICOLE S.A.

Investisseurs institutionnels		investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels	+ 33 800 000 777 (n° vert France uniquement)	relation@actionnaires.credit-agricole.com

Cécile Mouton	+ 33 1 57 72 86 79	cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr
---------------	--------------------	--

Relations investisseurs actions :

Jean-Yann Asseraf	+ 33 1 57 72 23 81	jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr
Fethi Azzoug	+ 33 1 57 72 03 75	fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante	+ 33 1 43 23 03 07	oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna	+ 33 1 43 23 55 51	nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leila Mamou	+ 33 1 57 72 07 93	leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski	+ 33 1 43 23 40 59	anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr

Relations investisseurs crédit et agences de notation :

Gwenaëlle Lereste	+ 33 1 57 72 57 84	gwenaelle.lereste@credit-agricole-sa.fr
Florence Quintin de Kercadio	+ 33 1 43 23 25 32	florence.quintindekercadio@credit-agricole-sa.fr
Yury Romanov	+ 33 1 43 23 86 84	yury.romanov@credit-agricole-sa.fr

Tous nos communiqués de presse sur : www.credit-agricole.com - www.creditagricole.info



Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



creditagricole_sa

RÉSULTATS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2026

AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT
DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ



Avertissement

L'information financière de Crédit Agricole S.A. et du Groupe Crédit Agricole pour le premier trimestre 2026 est constituée de ce communiqué de presse, des slides de présentation et, des annexes à cette présentation, disponibles sur le site <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>.

Cette présentation peut comporter des informations prospectives du Groupe, fournies au titre de l'information sur les tendances. Ces données ne constituent pas des prévisions au sens du règlement délégué UE 2019/980 du 14 mars 2019 (chapitre 1, article 1.d).

Ces éléments sont issus de scénarios fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel et réglementaire donné. Par nature, ils sont donc soumis à des aléas qui pourraient conduire à la non-réalisation des projections et résultats mentionnés. De même, les informations financières reposent sur des estimations notamment lors des calculs de valeur de marché et des montants de dépréciations d'actifs.

Le lecteur doit prendre en considération l'ensemble de ces facteurs d'incertitudes et de risques avant de fonder son propre jugement.

Les chiffres présentés au titre de la période de trois mois close au 31 mars 2026 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et applicable à cette date, et avec la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces informations financières ne constituent pas des états financiers pour une période intermédiaire, tels que définis par la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et n'ont pas été auditées.

Note : Les périmètres de consolidation des groupes Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole n'ont pas changé de façon matérielle depuis le dépôt auprès de l'AMF du Document d'enregistrement universel 2025 de Crédit Agricole S.A. La somme des valeurs contenues dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total en raison de l'absence de gestion des arrondis.

NB : toutes les données financières sont désormais systématiquement présentées en publié, pour les résultats du Groupe Crédit Agricole, de Crédit Agricole S.A. et des métiers, tant pour le compte de résultat que pour les ratios de rentabilité.

Au 31 mars 2026, Banco BPM est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

L'ensemble des données au 31 mars 2025 est exprimé en vision pro forma, avec Banco BPM consolidé par mise en équivalence. Tous les chiffres détaillés sont disponibles dans les séries trimestrielles publiées avec les slides de présentation.

NOTE

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit Agricole comprend :

les Caisses régionales, les Caisses locales, Crédit Agricole S.A. et leurs filiales. Il s'agit du périmètre qui a été privilégié par les autorités compétentes lors des exercices de Stress tests récents pour apprécier la situation du Groupe.

Crédit Agricole S.A. est l'entité cotée, qui détient notamment les filiales métier (Gestion de l'épargne et Assurances, Grandes clientèles, Services financiers spécialisés ainsi que Banque de proximité en France et à l'international)

Messages et chiffres clés

RÉSULTATS SOLIDES FACE AUX TURBULENCES



- Résultats trimestriels en hausse, portés par une activité soutenue et par l'amélioration de l'efficacité opérationnelle
- Provisionnement prudent dans le contexte du conflit au Moyen-Orient
- Rentabilité solide et ratio CET1 supérieur à la cible de 11%
- Opérations stratégiques : Participation dans Banco BPM portée à 22,9% ; Projet d'acquisition de Bank Lviv en Ukraine
- Lancement de la plateforme digitale d'épargne CA Savings en Allemagne

Crédit Agricole S.A.

1 676 m€
RNPG T1-26

+1,8% T1/T1

Crédit Agricole S.A.

56,9%
CoEX

-0,6 pp T1/T1

Crédit Agricole S.A.

13,7%
ROTE

-0,4 pp T1/T1

Crédit Agricole S.A.

11,4%
CET1 phasé

Mars 2026

Groupe Crédit Agricole

10,0 Mds€
Revenus T1-26

+2,8% T1/T1

Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence) – cf. annexe p. 34
ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de la linéarisation des charges IFRIC et de la surtaxe IS et de capitaux propres tangibles retraités de l'ensemble des réserves latentes – cf. annexe p. 40

CHIFFRES CLÉS

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

1^{er} TRIMESTRE 2026

Revenus

10 000 m€
+2,8% T1/T1

RBE

3 967 m€
+6,2% T1/T1

RNPG

2 097 m€
+5,5% T1/T1

COEX

60,3%

-1,3 pp T1/T1

30 pb

+2 pb T1/T4

CDR/encours

4 tr. glissants

CET 1

17,1%

Phasé

-0,2 pp Mars/Déc

475 Mds€

-2,1% Mars/Déc.

Réserves

de liquidité

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

1^{er} TRIMESTRE 2026

Revenus

6 994 m€
+0,9% T1/T1

RBE

3 013 m€
+2,4% T1/T1

RNPG

1 676 m€
+1,8% T1/T1

COEX

56,9%

-0,6 pp T1/T1

38 pb

+3 pb T1/T4

CDR/encours

4 tr. glissants

CET 1

11,4%

Phasé

-0,4 pp Mars/Déc.

13,7%

ROTE

-0,4 pp T1/T1

Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence) - cf. annexe p.34
ROTE calculé sur la base d'un RNPG annualisé et de la linéarisation des charges IFRIC et de la surtaxe IS et de capitaux propres tangibles retraités de l'ensemble des réserves latentes

Crédit Agricole S.A. Synthèse T1-26

ACTIVITÉ

ACTIVITÉ SOUTENUE DANS TOUS LES MÉTIERS

- **Banque de proximité en France** : production de crédit habitat globalement en hausse (+6% T1/T1) et contrastée selon les réseaux, dans un marché stable et concurrentiel ; activité de crédit aux entreprises soutenue (+7%)
- **Italie** : crédit entreprises très dynamique (x2), marché de l'habitat concurrentiel
- **Assurances** : chiffre d'affaires record et en forte hausse (+14%) grâce au dynamisme de l'ensemble des activités ; collecte nette record (+5,7 Mds€)
- **Gestion d'actifs** : collecte nette élevée (+32 Mds€), portée par les actifs MLT ; niveau d'encours en hausse malgré l'effet marché négatif
- **CAPFM** : production résiliente, mobilité impactée par un marché automobile toujours défavorable
- **BFI** : excellente performance en banque d'investissement portée par les activités structurés actions, M&A et ECM ; FICC impacté par le ralentissement du marché primaire (-6% hors effet change) ; attentisme des entreprises en banque de financement
- **CACEIS** : forte hausse des volumes de règlement-livraison dans le contexte de volatilité du marché en mars



- **Conquête client digitale** : accélération en France (L by LCL pro) et en Italie
- **Parcours Ma Banque 100% digital** : comptes titres / PEA, accord de principe crédit habitat, nouveau contrat Oriance en assurance-vie
- **Plateforme digitale d'épargne** : lancement de CA Savings en Allemagne

GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Variations mars 26 / mars 25

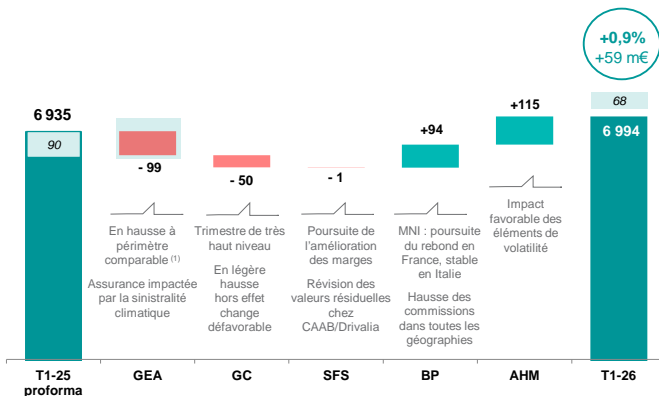
Nouveaux clients en Banque de proximité	France : 450 K Italie : 54 K Autres : 96 K Total : 600 K
Encours de crédit banque de détail (Mds€)	France (CR + LCL) : 835 (+1,8%) Italie : 62 (+2,3%) Total : 897 (+1,9%)
Collecte au bilan banque de détail (Mds€)	France (CR + LCL) : 779 (+1,1%) Italie : 65 (+1,9%) Total : 845 (+1,2%)
Encours sous gestion (Mds€)	Assurance-vie : 378 (+7,3%) Gestion d'actifs : 2 398 (+6,7%) Gestion de fortune : 299 (+7,4%) Total : 3 075 (+6,9%)
Nombre de contrats	Assurance Dommage : 18 M (+7,3%)
Encours conservés et administrés (Mds€)	AUC : 6 126 (+12,0%) AUA : 3 830 (+7,1%)
Encours crédit à la consommation (Mds€)	Encours gérés : 123 (+1,9%)
	# 2 Green, Social & Sustainable bonds EUR # 3 All bonds in EUR Worldwide # 3 Crédits syndiqués en France # 5 Crédits syndiqués - EMEA

Sources Refinitiv / Bloomberg

REVENUS

EN HAUSSE DE +3,2% À PÉRIMÈTRE COMPARABLE (1)

Évolution des revenus par pôle T1/T1 (m€)

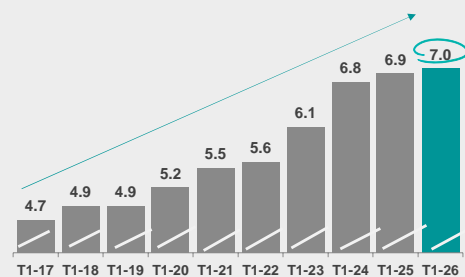


GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métier

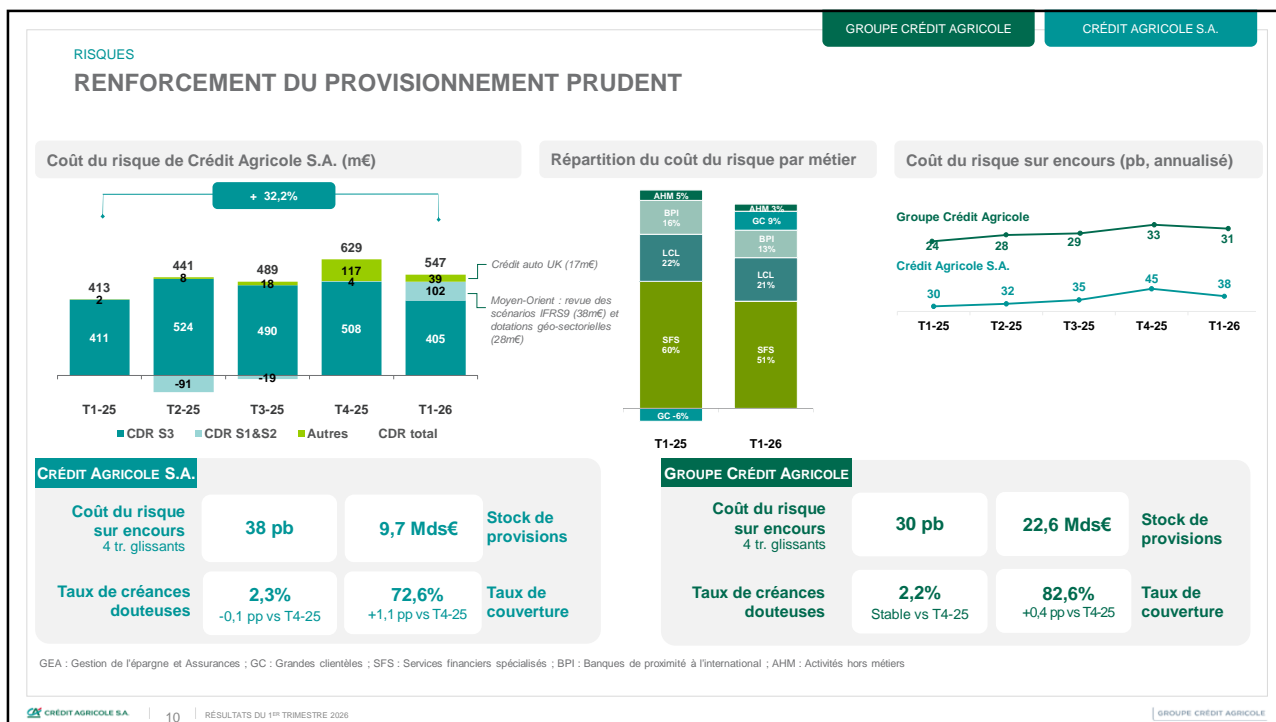
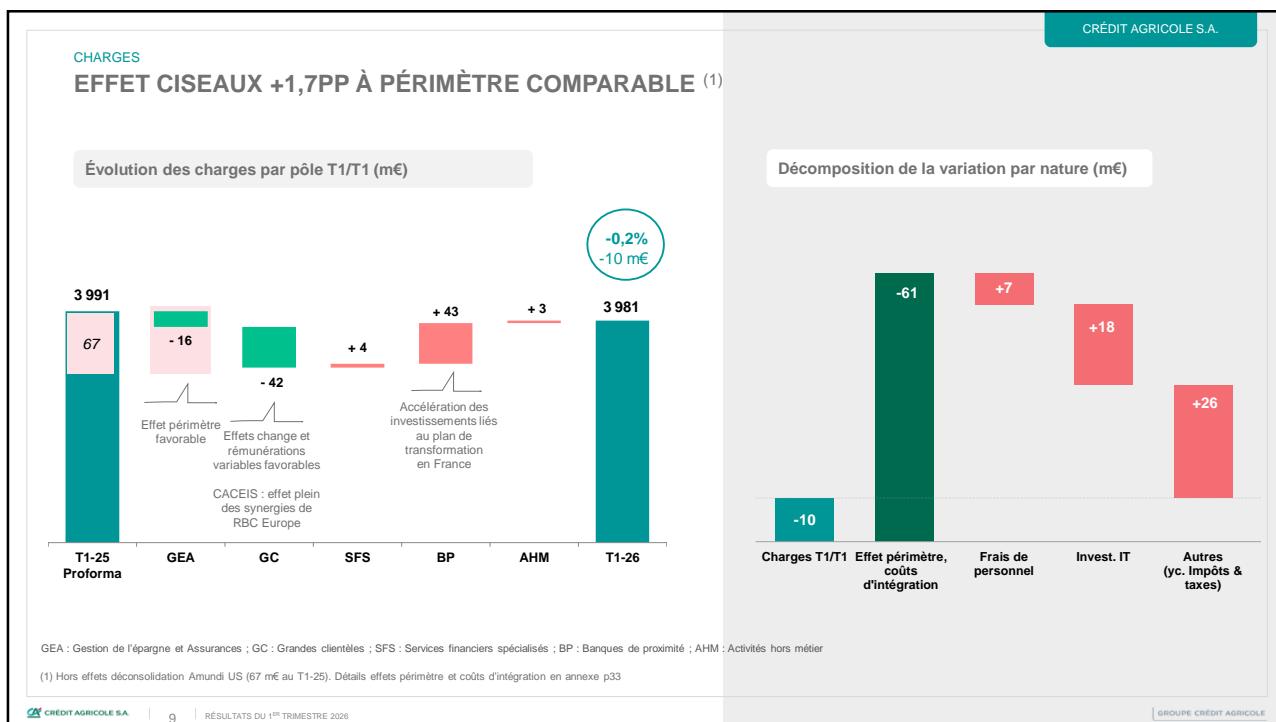
(1) Hors effets déconsolidation Amundi US (90 m€ au T1-25) et valorisation des titres ICG (-68 m€ au T1-26). Détails des effets périmètre et coûts d'intégration en annexe p33

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Revenus trimestriels (Mds€)



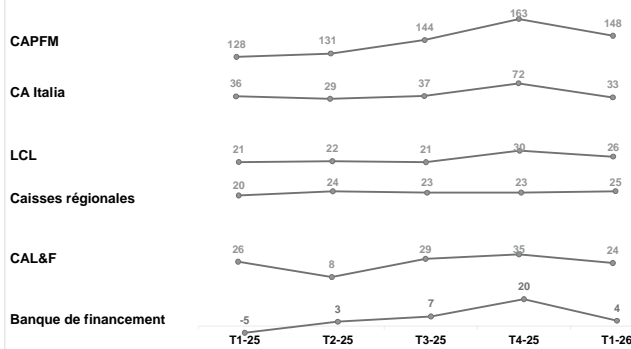
Passage à IFRS 17 à partir de 2023
T1-25 pro forma Banco BPM



RISQUES

COÛT DU RISQUE PAR MÉTIER

Coût du risque sur encours (pb, annualisé)

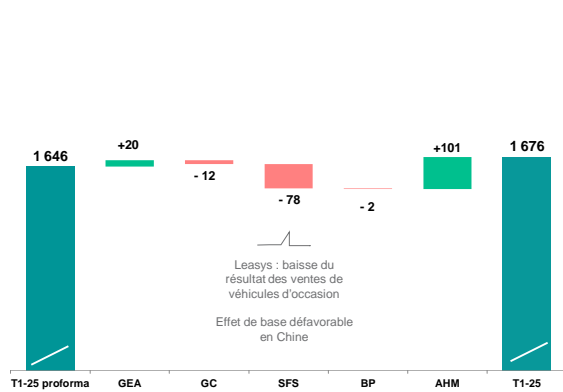


- **CAPFM** : hausse T1/T1 portée par les dotations S1/S2 ainsi que les dotations juridiques (crédit auto UK, 17m€). Défaut en baisse liée à une cession de portefeuille de créances
- **CA Italia** : en baisse T1/T1 et T1/T4 ; qualité de l'actif et taux de couverture en amélioration vs T4 25
- **Banque de proximité en France** : maîtrisé, après la hausse du T4 25 ; flux soutenu de défauts sur les entreprises et provisions de prudence S1/S2
- **CAL&F** : en baisse ce trimestre dans un contexte de hausse des encours liée à l'intégration de Merca Leasing au T4 25
- **Banque de financement** : niveau toujours bas, constitué principalement de dotations S1/S2 liées au conflit au Moyen-Orient

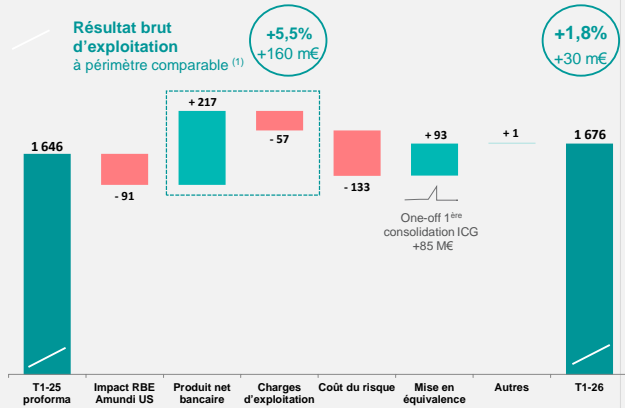
RÉSULTAT

RÉSULTATS SOLIDES DANS UN CONTEXTE VOLATIL

Évolution T1/T1 du RNPG par pôle (m€)



Évolution du RNPG T1/T1 par ligne du compte de résultat (m€)

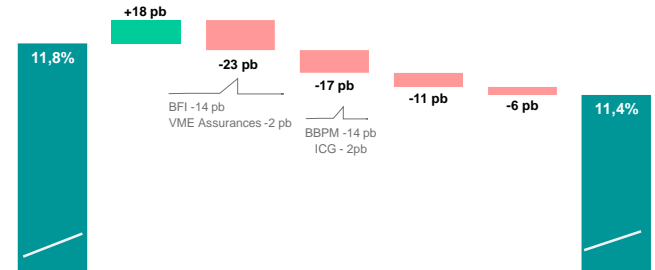


GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; GC : Grandes clientèles ; SFS : Services financiers spécialisés ; BP : Banques de proximité ; AHM : Activités hors métier

(1) Hors effets déconsolidation Amundi US (90 m€ en PNB; -67 m€ en charges au T1-25) et valorisation des titres ICG (-68 m€ en PNB au T1-26). Détails des effets périmètre et coûts d'intégration en annexe p33

RATIO DE SOLVABILITÉ AU-DELÀ DE LA CIBLE (11%)

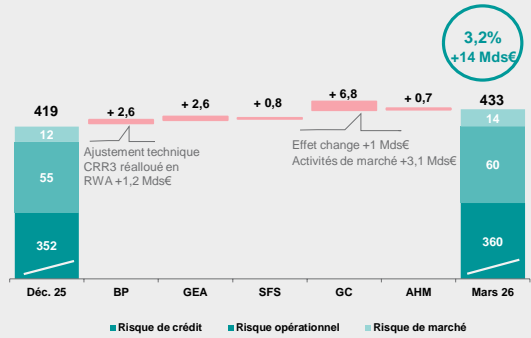
Évolution du ratio CET1phasé (pb)



CET1 PHASÉ 11,4% -0,4 pp vs Déc.25 +2,6 pp vs exigence SREP	DIVIDENDE 0,26€/action -0,02 € vs T1-2025	RATIO DE LEVIER 3,8% -0,1pp vs T4-25 +0,8 pp vs exigence
--	---	---

(1) Incluant les résultats du trimestre, nets des coupons AT1 et du dividende anticipé selon un taux de distribution de 50%

Évolution des RWA par métier (Mds€)

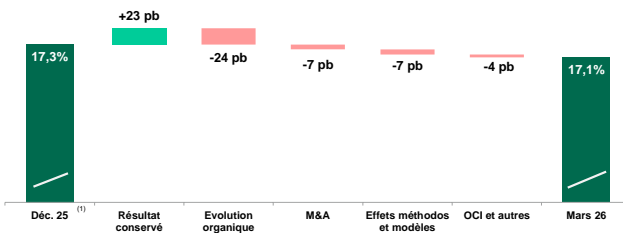


■ Risque de crédit ■ Risque opérationnel ■ Risque de marché

3,2%
+14 Mds€

NIVEAU DE CAPITAL TRÈS SOLIDE

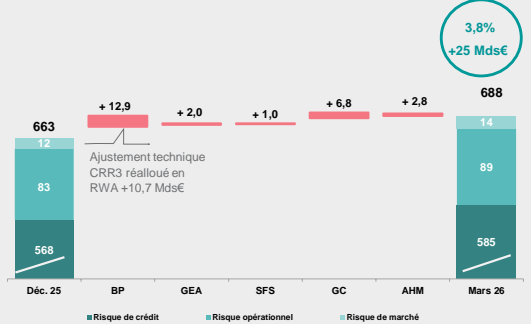
Évolution du ratio CET1phasé (pb)



CET1 PHASÉ 17,1% -0,2pp vs Déc.25 +6,7 pp vs exigence SREP	RATIO DE LEVIER 5,6% +0,1 pp vs T4-25 +1,8 pp vs exigence
---	--

(1) Valeur définitive au 31 décembre 2025 des ratios réglementaires de solvabilité du Groupe Crédit Agricole

Évolution des RWA par métier (Mds€)



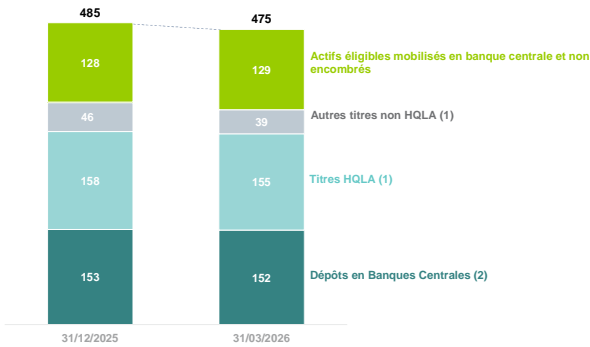
■ Risque de crédit ■ Risque opérationnel ■ Risque de marché

3,8%
+25 Mds€

TLAC/RWA 27,0% stable vs T4-25 +4,1 pp vs exigence	MREL/RWA 31,5% -0,3 pp vs T4-25 +4,9 pp vs exigence
---	--

SOLIDITÉ FINANCIÈRE – GROUPE CRÉDIT AGRICOLE
PROFIL DE LIQUIDITÉ TRÈS ROBUSTE

Réserves de liquidité (Mds€)



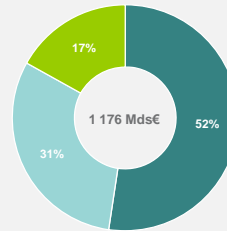
LCR Moy. 12M 31/03/2026: **136 %⁽³⁾**

NSFR 31/12/2025: **119 %**

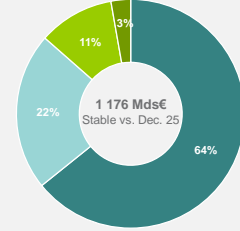
65 % Avancement du plan de refinancement 31/03/2026

Dépôts clientèle (Mds€)

par nature



par type de clientèle



Dépôts clientèle stables, diversifiés et granulaires

- 37m de clients en banque de proximité dont 28m de particuliers en France
- ~ 60% de dépôts garantis en banque de détail en France

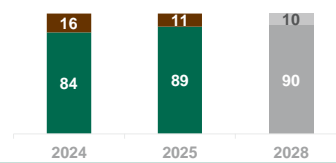
1. En valeur de marché après décote
 2. Hors caisse (3 Mds€) & réserves obligatoires (11 Mds€)
 3. I.e. un surplus de 85 Mds€ pour GCA

MENER LA COURSE DES TRANSITIONS

AMBITIONS ACT 2028

Accélérer la transition énergétique

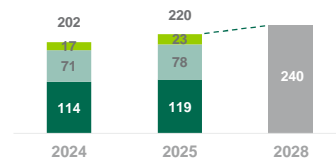
Ratio d'encours Green-brown
 Cible 2028 **90/10**



Green : énergies bas-carbone
Brown : extraction d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon)

Mener la course des transitions environnementales et sociales

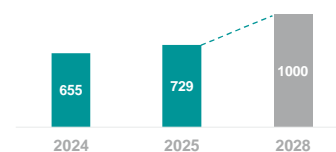
Financement des transitions
 Cible 2028 **240 Mds€**



Autres
 Inclusion et cohésion sociale
 Transition environnementale

Renforcer notre position de leader en finance durable

Revenus annuels BFI Finance durable
 Cible 2028 **1 000 M€**



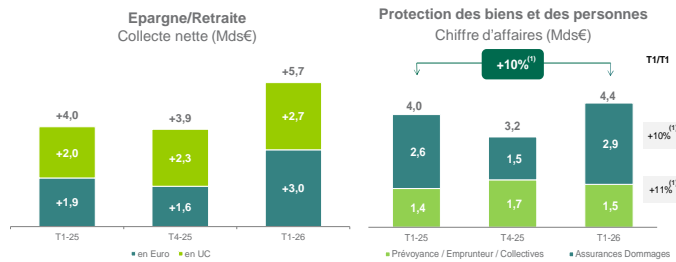
COMPTE DE RÉSULTAT

ME	T1-26	T1/T1
Produit net bancaire	6,994	+0.9%
Charges d'exploitation	(3,981)	-0.2%
Résultat brut d'exploitation	3,013	+2.4%
Coût du risque	(547)	+32.2%
Sociétés mises en équivalence	242	+62.3%
Gains ou pertes sur autres actifs	(3)	ns
Résultat avant impôt	2,706	0.9%
Impôt	(790)	+0.5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	ns
Intérêts minoritaires	(241)	-3.5%
Résultat net part du Groupe	1,676	+1.8%
<i>Coefficient d'exploitation (%)</i>	<i>+56.9%</i>	<i>-0.6 pp</i>
<i>ROTE</i>	<i>+13.7%</i>	<i>-0.4 pp</i>

Toutes les variations sont exprimées en comparaison à un T1-25 en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence) – cf. annexe p. 34

Crédit Agricole S.A.
Pôles métiers

GEA – ASSURANCES



Chiffre d'affaires record de 17,0 Mds€ (+14% T1/T1) porté par l'ensemble des activités Épargne/Retraite

- **Collecte brute** : 12,6 Mds€ (+16% T1/T1) dans un marché porteur ; taux d'UC à 34,7% ; débuts prometteurs d'Oriance, nouveau contrat d'assurance-vie 100% digital
- **Encours⁽²⁾** : 378 Mds€ (+1% mars/déc.) portés par une collecte nette record ; taux d'UC de 30,8%

Dommages : performance tirée par les évolutions tarifaires et la croissance du portefeuille (+7,3%⁽³⁾ sur un an) qui atteint le cap des 18m de contrats

Protection des personnes : dynamique en assurances collectives ; bonne tenue des activités prévoyance individuelle et emprunteur

1. Chiffre d'affaires à périmètre constant (hors Abanca SG, PiùVera Assicurazioni et PiùVera Protezione) : +7% en protection des biens et des personnes ; +8% en dommages ; +6% en protection des personnes
2. Epargne, retraite et prévoyance obséqués
3. A périmètre constant : +2,3% sur le portefeuille dommages

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	704	(3,2%)
Résultat brut d'exploitation	596	(5,5%)
Résultat avant impôt	596	(5,6%)
Résultat net part du Groupe	422	(3,9%)

Revenus en léger repli⁽⁴⁾. Forte sinistralité climatique partiellement compensée par des liquidations favorables sur les exercices antérieurs. Epargne/Retraite en progression malgré l'impact défavorable des conditions de marché

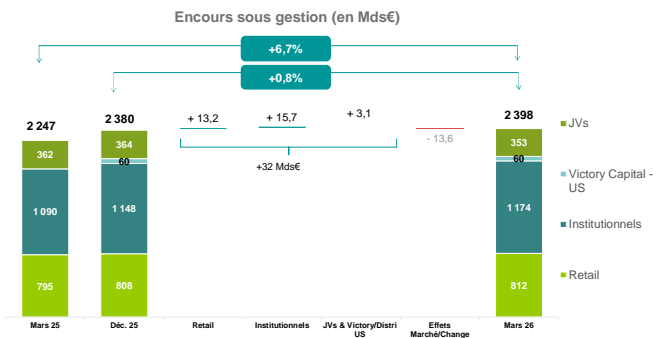
CSM : 27,0 Mds€ (-1,9% mars/déc.) ; contribution des affaires nouvelles supérieure à l'allocation de CSM ; impact défavorable de l'évolution des conditions de marché

Ratio combiné⁽⁵⁾ 95,7% (+2,5 pp sur 1 an)

4. À périmètre constant -6%

5. Ratio combiné dommages en France (Pacific) yc actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais gén. + commissions) / primes brutes acquises. Ratio non actualisé : 99,0% (+3,1 pp / 2025)

GEA – GESTION D'ACTIFS (AMUNDI)



Encours sous gestion à un nouveau record de 2 398 Mds€ à fin mars (+7% sur un an) avec une forte collecte à +32 Mds€ (> +5% annualisé) ; effet marché et change négatifs à -14 Mds€

Activité soutenue au T1

- Collecte nette moyen-long terme⁽¹⁾ à +31 Mds€ (+7% annualisé), portée par les ETF et solutions indicielles (+24 Mds€), la gestion active (+7 Mds€), tirée par les stratégies taux/crédit et diversifiées, et une collecte de +3 milliards en actifs privés
- Poursuite du fort dynamisme en distribution tiers (collecte nette record de +22 Mds€) et dans l'activité retraite

1. Hors JV (SBI FM en Inde, NH Amundi en Corée du Sud, ABC-CA en Chine, Wafa Gestion au Maroc) et Victory Capital

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	814	(8,8%)
Charges d'exploitation	(467)	(6,0%)
Résultat brut d'exploitation	348	(12,2%)
Sociétés mises en équivalence	144	x 5,2
Gains ou pertes sur autres actifs	(0)	(58,8%)
Résultat avant impôt	489	+16,5%
Résultat net	337	+22,8%
Résultat net part du Groupe	223	+21,8%
Coefficient d'exploitation (%)	57,3%	+1,7 pp

Revenus : +9,9% hors effet périmètre Victory Capital⁽²⁾ et impact ICG⁽³⁾ ; hausse des commissions de gestion (+6% hors effet périmètre Victory) et des revenus de Technologie (+21%) ; commissions de surperformance de 87 m€

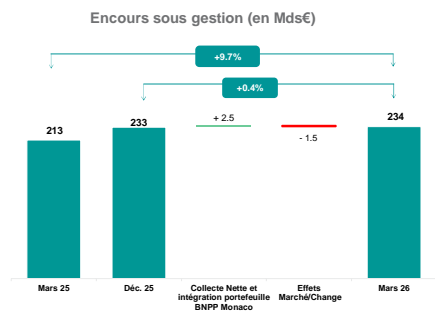
Charges : en hausse de +8,7% hors effet périmètre Victory Capital⁽²⁾ en lien avec la progression du résultat opérationnel et la poursuite des investissements. COEX hors ICG à 52,9%

MEQ : Victory Capital : 31 m€ grâce à la réalisation de synergies ; JV asiatiques en hausse de +4%, affectées par la baisse de la roupie indienne ; impact de la 1^{ère} consolidation ICG de + 85 m€

2. Effet périmètre lié à la déconsolidation d'Amundi US : 90 m€ en PNB, -67 m€ en charges au T1-25

3. Impact one-off ICG : - 68 m€ en PNB liés à la valorisation des titres et + 85 m€ en mise en équivalence lié à l'impact de première consolidation

GEA – GESTION DE FORTUNE (INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT)



Hausse des encours

- Collecte nette positive et intégration des AuM de clientèle de BNPP Monaco
- Effet marché défavorable

Activité commerciale en progression sur le trimestre : hausse de 10% T1/T1 des commissions transactionnelles, soutenue par la volatilité du trimestre ; et augmentation des encours de crédits de +16%

Finalisation de l'acquisition de la clientèle Wealth Management de BNPP à Monaco

Intégration Degroof Petercam : Taux d'avancement des synergies ~40%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	441	+0,6%
Charges d'exploitation	(345)	+0,3%
Résultat brut d'exploitation	96	+1,3%
Résultat avant impôt	82	(7,9%)
Résultat net part du Groupe	55	(4,9%)
Coefficient d'exploitation (%)	78,2%	-0,2 pp

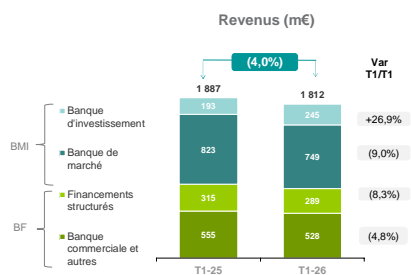
Revenus : Hausse des commissions (+6%) et légère baisse de la marge d'intérêt dans un contexte de baisse des taux. Impacts périmètre globalement défavorables : transfert d'activités Degroof Petercam (reprise des activités de banque dépositaire par CACEIS et réorganisation des activités de marché avec CACIB) partiellement compensé par la reprise de l'activité de la Banque Thaler

Charges : -1% hors coûts d'intégration⁽¹⁾ et impacts périmètre⁽²⁾

COEX à 75,3% hors coûts d'intégration

(1) Coûts d'intégration T1-26 Degroof Petercam, Banque Thaler et portefeuille BNPP Monaco : -12,6m€ vs -12,7 m€ au T1-25
(2) Impact Banque Thaler (-5,2 m€), reprise des activités dépositaires par CACEIS et reprise du portefeuille de clientèle BNPP à Monaco (+0,7 m€)

GC – BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT



2 – Green, Social & Sustainable bonds EUR⁽¹⁾
3 – All Bonds in EUR Worldwide⁽¹⁾

3 – Crédits syndiqués en France⁽²⁾
5 – Crédits syndiqués en EMEA⁽²⁾

Banque de Marché et d'Investissement : -2,2% T1/T1 et stable hors effet change ; FICC -6,4%⁽³⁾ dans un marché attentiste, et Banque d'Investissement +29,4%⁽³⁾ portée par une bonne dynamique commerciale des activités structurés actions, M&A et ECM

Banque de Financement : -6,0% T1/T1 et -1,1% hors effet change ; Banque commerciale stable⁽³⁾ malgré un ralentissement du LBO lié à la situation géopolitique, compensé par une bonne activité des métiers Cash Management et Export Finance. Financements Structurés -3,7%⁽³⁾, en retrait après un T1-25 élevé sur les financements d'actifs

1. Bloomberg en EUR
2. Refinitiv LSEG
3. Hors effet change

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	1 812	(4,0%)
Charges d'exploitation	(964)	(2,8%)
Résultat brut d'exploitation	848	(5,2%)
Coût du risque	(32)	ns
Résultat avant impôt	816	(11,1%)
Résultat net part du Groupe	571	(11,8%)
Coefficient d'exploitation (%)	53,2%	+0,6 pp

Revenus : stables hors effet change⁽⁴⁾, au niveau du meilleur trimestre historique enregistré au T1-25

Charges : stables hors effet change⁽⁴⁾ et intégrant une baisse des rémunérations variables

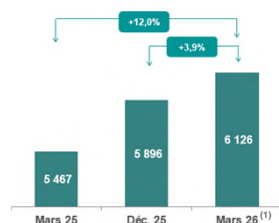
Coût du risque : faible, essentiellement constitué de dotations S1/S2 liées au conflit au Moyen-Orient

RWA : programme de titrisation synthétique libérant 1,6 Md€ de RWA supplémentaires sur le T1-26

4. Variations hors effet change : revenus -0,3% T1/T1 et charges +0,1% T1/T1

GC – SERVICES FINANCIERS AUX INSTITUTIONNELS (CACEIS)

Encours conservés - AUC (Mds€)



Encours administrés - AUA (Mds€)



Encours conservés et encours administrés bénéficiant de la conquête de nouveaux clients et de l'effet périmètre lié à la reprise des activités de Degroof Petercam au T2-25

Volumes de règlement-livraison : +22% T1/T1 tiré par la France, l'Allemagne et le Luxembourg ; progression significative dans le contexte de volatilité du marché en mars

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	546	+4,8%
Charges d'exploitation	(354)	(3,9%)
Résultat brut d'exploitation	192	+25,5%
Coût du risque	(17)	ns
Sociétés mises en équivalence	8	+44,3%
Résultat avant impôt	183	+14,6%
Résultat net part du Groupe	140	+86,1%
Coefficient d'exploitation (%)	64,8%	-5,8 pp

Revenus : hausse des commissions sur les encours et sur les activités de flux ; MNI stable

Charges : baisse liée aux coûts d'intégration d'ISB⁽²⁾ et au plein effet des synergies

Coût du risque : dotations pour provisions juridiques

RNPG en forte hausse en comparaison au T1-25 qui intégrait les intérêts minoritaires de Santander

1. Encours affichés à fin février 2026, début de baisse en mars sous l'effet marché

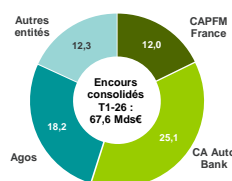
2. Coûts d'intégration ISB : 0 m€ au T1-26 vs. -9 m€ au T1-25

SFS – FINANCEMENT PERSONNEL ET MOBILITÉ

Encours gérés bruts (en Mds€)



Encours consolidés (en Mds€)



Production +3,5% T1/T1 à 11,4 Mds€, résiliente sur tous les métiers ; le financement automobile⁽¹⁾ représente 47% de la production totale du trimestre ; activité automobile toujours impactée par l'environnement de marché qui reste défavorable (production de CAAB en hausse, Leasys en baisse, Chine en baisse)

Taux client moyen à la production : +7 pb T1/T4⁽²⁾

Encours gérés en hausse sur personal finance (portée par l'international), les réseaux du Groupe et stable sur l'automobile (baisse sur CAAB et la Chine, hausse sur Leasys) ; encours consolidés -1,5% mars/mars

1. CA Auto Bank, JV automobiles et activités auto des autres entités
2. Hors JV automobiles
3. Coût du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	683	+0,1%
Charges d'exploitation	(365)	(1,2%)
Résultat brut d'exploitation	318	+1,6%
Coût du risque	(254)	+12,8%
Sociétés mises en équivalence	1	(96,6%)
Résultat avant impôt	62	(50,3%)
Résultat net part du Groupe	32	(70,1%)
Coefficient d'exploitation (%)	53,5%	-0,7 pp

Revenus : effets prix positifs sur personal finance et mobilité, compensés par la révision des valeurs résiduelles des véhicules à la route chez CAAB/Drivalia

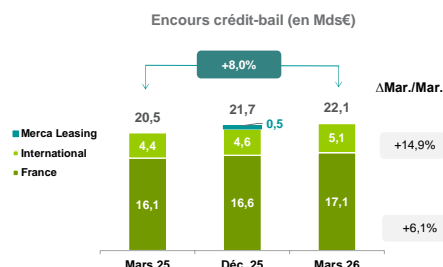
Charges stables, dont investissements. CA Deutschland/CA Savings: 1,8 m€

Coût du risque /encours⁽³⁾ : 148 pb (-15pb T1/T4), y compris dotation pour provision juridique de 17m€ (crédit auto UK) et cessions de créances

MEQ : impactées par la baisse du résultat des ventes des véhicules d'occasion chez Leasys (contribution de -6m€) ; effet de base défavorable sur GAC Sofinco

RWA : programme de SRT libérant €0,8 Md de RWA sur Agos

SFS – CREDIT-BAIL & AFFACTURAGE



Crédit-bail : production -1,3% T1/T1, contexte moins porteur en France ; hausse à l'international sur toutes les entités et bénéficiant de l'intégration de Merca Leasing

Affacturage : production élevée portée par de gros deals (+53% T1/T1) en France et en Allemagne ; chiffre d'affaires factoré en progression (+5% T1/T1), encours financés +2,6% mars/mars

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	183	(1,0%)
Charges d'exploitation	(112)	+8,0%
Résultat brut d'exploitation	71	(12,5%)
Coût du risque	(23)	(1,1%)
Résultat avant impôt	48	(14,7%)
Résultat net part du Groupe	39	(7,6%)
Coefficient d'exploitation (%)	61,1%	+5,1 pp

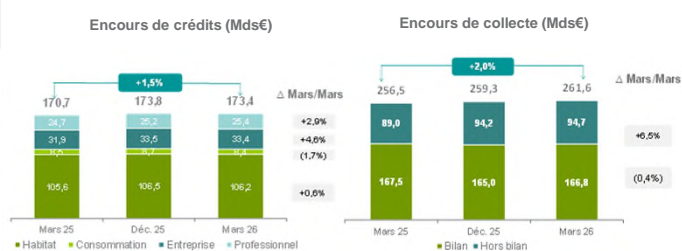
Revenus : léger repli partiellement compensé par l'intégration de Merca Leasing⁽²⁾

Charges : investissements et dépenses IT en France à l'international en lien avec ACT 2028, et intégration de Merca Leasing⁽²⁾

Coût du risque : stable malgré l'intégration de Merca Leasing ; coût du risque / encours⁽¹⁾ à 24 pb, en baisse vs.T4-25

1. Coût du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)
2. Effet périmètre Merca Leasing : +7,8m€ en PNB ; -2,5m€ en charges ; -0,9m€ en coût du risque

BP – LCL



Conquête : +79 K clients au T1 2026, bénéficiant de la progression de l'acquisition digitale

Encours de crédits en progression sur un an tirés par la dynamique de l'activité notamment marquée sur les marchés spécialisés

Production⁽¹⁾ de crédit en baisse (-6% T1/T1) notamment sur le crédit habitat (-15% dans un marché concurrentiel), taux de production habitat à 3,19% au T1, taux du stock qui poursuit son amélioration à 1,90% (+3 pb vs T4-25 et +13 pb T1/T1) ; stabilité des marchés spécialisés

Encours de collecte

- ressources hors bilan sur un an : collecte nette positive toujours tirée par l'assurance-vie, effet marché favorable
- baisse des DAT sur un an (-8% mars/mars), et livrets en hausse sur un an (+2% mars/mars)

Équipement assurances MRH-Auto-Santé⁽²⁾ : +0,7 pp mars/mars à 28,7%

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	1 042	+8,2%
Charges d'exploitation	(668)	+6,8%
Résultat brut d'exploitation	374	+10,8%
Coût du risque	(112)	+22,6%
Résultat avant impôt	262	+6,2%
Résultat net part du Groupe	143	+11,0%
Coefficient d'exploitation (%)	64,1%	-0,8 pp

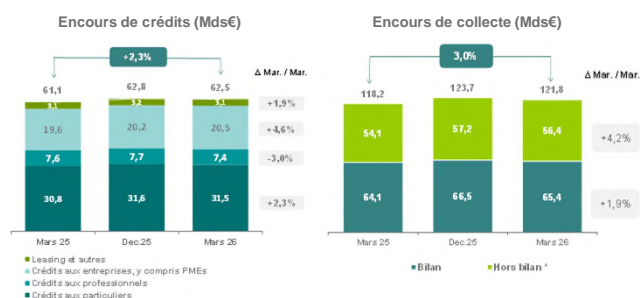
Revenus au plus haut niveau. Rebond de la MNI (+13% T1/T1) tirée par la baisse du coût des ressources (normalisation du mix de dépôts clientèles, effet taux) et repricing progressif des crédits⁽³⁾ ; hausse des commissions (+4%) tirée par l'épargne et l'assurance non-vie

Charges : en hausse de 7%, notamment liée au plan de transformation « Energies 2030 » et aux frais de personnel

Coût du risque / encours⁽⁴⁾ : 26 pb, augmentation du risque individuel sur les entreprises (secteurs : commerce/distribution/transport)

1. Cf. slide annexe page 72
2. Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
3. Cf. slide annexe pages 68-69
4. CDR du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)

BP – CA ITALIA



Activité / Conquête : +54K nouveaux clients sur le trimestre dont -40% d'acquisition en ligne ; taux d'équipement assurance dommages à 21,1% (+0,8 pp T1/T1) ; production de crédits dynamique +34% T1/T1 portée par le marché entreprises (x2), forte concurrence sur le marché habitat

Encours de crédits : progression mars/mars en ligne avec le marché⁽¹⁾ et tirée par les particuliers et les entreprises ; taux du stock de crédits stable T1/T4

Encours de collecte : collecte bilan en hausse mars/mars tirée par les DAV des particuliers notamment ; collecte hors bilan en hausse mars/mars (flux nets en ralentissement mais positifs)

* Hors titres en conservation

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	798	+2,6%
Charges d'exploitation	(386)	+0,7%
Résultat brut d'exploitation	411	+4,5%
Coût du risque	(52)	(7,0%)
Résultat avant impôt	359	+6,4%
Résultat net part du Groupe	184	+3,2%
Coefficient d'exploitation (%)	48,5%	-0,9 pp

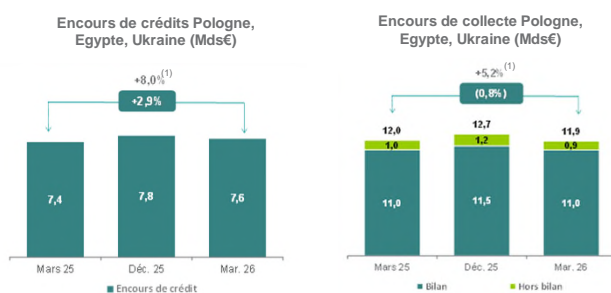
Revenus : haut niveau ; hausse des commissions (+5,4%) soutenue par l'épargne gérée et stabilisation de la MNI (+1,4%)

Charges maîtrisées et effets ciseaux positifs (+1,9 pp)

Coût du risque : coût du risque/encours⁽²⁾ à 33 pb (-3pb T1/T1) ; Qualité de l'actif et taux de couverture de bon niveau et en amélioration sur le trimestre

1. Source ABI avril 2026 : +2,1% mars/mars sur l'ensemble des crédits
 2. Coût du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)

BP – AUTRES BPI



CA Pologne : +55K nouveaux clients sur le trimestre ; production de crédits +20,3%⁽¹⁾ T1/T1 portée par les particuliers ; encours de crédits +3,3%⁽¹⁾ mars/mars ; encours de collecte bilan +0,7%⁽¹⁾ mars/mars.

CA Égypte : bonne dynamique commerciale sur tous les marchés ; encours de crédits +17,5%⁽¹⁾ mars/mars ; encours de collecte bilan +26,1%⁽¹⁾

CA Ukraine : encours de crédits +40,4%⁽¹⁾ mars/mars ; encours de collecte bilan +9,2%⁽¹⁾

Liquidité : excédent net de collecte +3,6 Mds€ au 31 mars 2026

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	243	(1,9%)
Charges d'exploitation	(128)	(1,8%)
Résultat brut d'exploitation	115	(1,9%)
Coût du risque	(19)	+87,1%
Résultat avant impôt	96	(10,3%)
Résultat net part du Groupe	46	(32,2%)
Coefficient d'exploitation (%)	52,8%	+0,0 pp

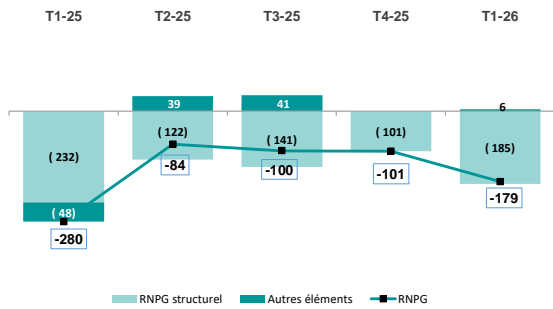
CA Pologne : revenus -0,5%⁽¹⁾, baisse de la MNI contenue face à la baisse du taux directeur et compensée par les commissions ; coût du risque en baisse ; RNPG -9,5%⁽¹⁾ en raison de la hausse du taux d'impôts⁽²⁾

CA Égypte : revenus +7,4%⁽¹⁾ portés par la MNI (+1,8%⁽¹⁾) grâce aux volumes, et par les commissions (+4,2%⁽¹⁾) ainsi qu'à une activité de change marquée dans un contexte de volatilité ; RNPG en baisse (-2,6%⁽¹⁾)

CA Ukraine : baisse du RNPG (-49,4%⁽¹⁾) intégrant notamment la hausse du taux d'impôts⁽³⁾

1. Variation à change constant
 2. Pologne : taux d'impôts 2026 à 30% vs. 19% en 2025
 3. Ukraine : taux d'impôts 2026 à 50% vs. 25% en 2025

ACTIVITÉS HORS MÉTIERS



RNPG structurel :

- MEQ Banco BPM de +111 m€ avec un taux de détention porté à 22,9%
- Effet de base favorable sur les charges (taxes IFRIC)

Autres éléments du pôle :

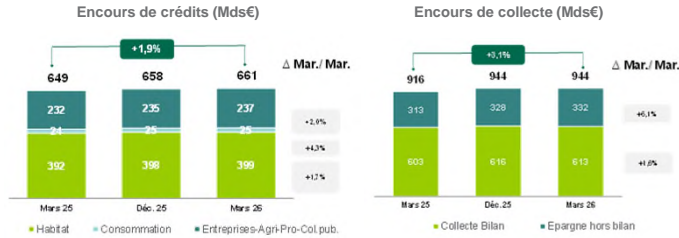
- Impact favorable des éléments de volatilité

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Contribution aux résultats (en m€)	T1-26	Δ T1/T1
Produit net bancaire	(273)	+115
Charges d'exploitation	(84)	(3)
Résultat brut d'exploitation	(357)	+113
Coût du risque	(19)	+2
Sociétés mises en équivalence	89	+9
Résultat net part du Groupe	(179)	+101
Dont RNPG structurel :	(185)	+47
- Bilan & holding Crédit Agricole S.A.	(281)	+33
- Autres activités (CACIF, CA Immobilier, BforBank, CATE, participations)	92	+19
- Activités supports (CAPS, CAGIP, SCI)	4	(4)
Dont autres éléments du pôle	6	+54

Groupe Crédit Agricole
Caisses régionales

CAISSES RÉGIONALES



Clients : +320 K nouveaux clients sur le trimestre, taux de principalisation du DAV et taux de clients digitaux en hausse

Crédits : encours et parts de marché⁽¹⁾ en progression ; poursuite de la hausse de la production de crédits +10% T1/T1, tirée par l'habitat (+11,7%) ; taux de production habitat à 3,05%⁽²⁾ ; taux du stock tous crédits +10 pb sur un an

Collecte hors-bilan en hausse dynamisée par l'assurance-vie ; collecte bilan en croissance portée par les DAV (+3% T1/T1) et les livrets (+2,8%) ; part de marché collecte bilan en progression sur un an⁽³⁾

Taux d'équipement⁽⁴⁾ : assurance dommage 44,9% (+0,7 pp vs. mars 2025)

Moyens de paiement : nombre de cartes +1,6% sur un an ; 20% de cartes haut de gamme dans le stock (+3 pp sur un an)

1. Source BdF, part de marché total crédits 23% à fin janvier 2026 (+0,4 pt par rapport à janvier 2025)
 2. Taux moyen sur les réalisations pour la période janvier et février 2026

Résultats consolidés des Caisses Régionales (en m€)	T1-26 publié	Δ T1/T1 publié
Produit net bancaire	3 598	+7,8%
Charges d'exploitation	(2 585)	+3,0%
Résultat brut d'exploitation	1 014	+22,2%
Coût du risque	(412)	+29,6%
Résultat avant impôt	639	+22,5%
Résultat net part du Groupe	412	+19,0%
Coefficient d'exploitation (%)	71,8%	-3,3 pp

Revenus portés par une forte hausse de la marge d'intermédiation (+34,3% T1/T1) en lien avec la baisse du coût de la ressource.

Commissions impactées par la sinistralité et par de moindres commissions sur gestion de compte et moyens de paiement, en partie compensées par des commissions dynamiques en assurance vie

Charges en hausse maîtrisée

Coût du risque 25 pb⁽⁵⁾, provisions de prudence S1/S2 et hausse sur le risque avéré (entreprises)

3. Source BdF, part de marché collecte Bilan 20,5% à fin janvier 2026 (+0,4 pp vs janvier 2025)
 4. Taux d'équipement - Assurances automobile, MRH, santé, juridique, tous mobiles/portables ou GAV
 5. Coût du risque sur encours (en pb trimestre annualisé)

Annexes Résultat / Profitabilité

ANNEXE

EFFETS PÉRIMÈTRE ET COÛTS D'INTÉGRATION

m€		T1-26	T1-25
Assurance	Effet périmètre Abanca et Piu Vera Assicurazioni et Piu Vera Protezione	18	
Amundi	Déconsolidation d'Amundi US		90
Amundi	Effet de valorisation des titres ICG	- 68	
IWM	Effet périmètre Banque Thaler	9	
CAL&F	Effet périmètre Merca Leasing	8	
Produit Net Bancaire		- 35	90
Assurance	Effet périmètre Abanca et Piu Vera Assicurazioni et Piu Vera Protezione	- 7	
Amundi	Déconsolidation d'Amundi US		- 67
IWM	Effet périmètre Banque Thaler	- 5	
IWM	Coût d'intégration Degroof Petercam, Banque Thaler, Portefeuille BNPP Monaco	- 13	- 13
CACEIS	Coût d'intégration ISB		- 9
CAL&F	Effet périmètre Merca Leasing	- 3	
Charges d'Exploitation		- 27	- 88
Amundi	Effet périmètre Victory Capital	31	
Amundi	One off 1ère consolidation ICG	85	
Sociétés mises en équivalence		115	-
CACEIS	Rachat des minoritaires de Santander		- 35
Intérêts minoritaires		-	- 35

ANNEXES

P&L 2025 – PRO FORMA BANCO BPM

	Comptes				Proforma				Ecart				Comptes	Proforma	Ecart
	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25			
PNB	7,256	7,006	6,850	6,966	6,935	6,836	6,598	6,876	-322	-170	-252	-90	28,079	27,245	(834)
Charges	-3,991	-3,700	-3,837	-4,100	-3,991	-3,700	-3,837	-4,100	0	0	0	0	(15,628)	(15,628)	-
RBE	3,266	3,306	3,013	2,867	2,944	3,136	2,761	2,777	-322	-170	-252	-90	12,451	11,617	(834)
Coût du risque	-413	-441	-489	-629	-413	-441	-489	-629	0	0	0	0	(1,973)	(1,973)	-
MEQ	47	30	29	-633	149	172	119	46	103	141	91	679	(527)	486	1,014
Gains ou pertes sur autres actifs	1	455	1	-5	1	455	1	-5	0	0	0	0	452	452	-
RNAI	2,900	3,350	2,553	1,599	2,681	3,321	2,392	2,188	-219	-28	-161	589	10,402	10,582	180
Impôts sur les bénéfices	-827	-541	-606	-376	-786	-574	-593	-378	41	-33	13	-2	(2,349)	(2,330)	19
Résultat net	2,073	2,809	1,947	1,223	1,895	2,748	1,799	1,811	-178	-62	-148	587	8,053	8,252	199
Minoritaires	-249	-420	-111	-199	-249	-420	-111	-199	0	0	0	0	(979)	(979)	-
RNPG	1,824	2,390	1,836	1,025	1,646	2,328	1,688	1,612	-178	-62	-148	587	7,074	7,274	199
CoEx	55.0%	52.8%	56.0%	58.9%	57.6%	54.1%	58.2%	59.6%	2.6%	1.3%	2.1%	0.8%	55.7%	57.4%	
ROTE YtD	15.6%	16.1%	15.4%	13.5%	14.1%	15.2%	14.4%	13.9%	-1.5%	-0.9%	-1.0%	0.4%	13.5%	13.9%	

Pro forma

Annulation de la juste valeur des titres et dérivés associés, des dividendes comptabilisés au titre de la participation dans Banco BPM et du résultat en MEQ de Banco BPM entre le 11 et le 31 décembre 2025

Intégration d'une contribution de Banco BPM en MEQ sur la base d'une participation hypothétique à 20,1%

ANNEXES

RÉSULTATS T1-26 (MONTANTS EN M€ ET VARIATION T1/T1)

T1-26																
€m	GEA	Ass.	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	SFI	SFS	CAPFM	CAL&F	BPF	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	1 960	704	814	441	2 358	1 812	546	867	683	183	1 042	1 041	243	798	(273)	6 994
Charges d'exploitation	(919)	(108)	(467)	(345)	(1 318)	(964)	(354)	(477)	(365)	(112)	(668)	(515)	(128)	(386)	(84)	(3 981)
Résultat brut d'exploitation	1 040	596	348	96	1 040	848	192	389	318	71	374	526	115	411	(357)	3 013
Coût du risque	(18)	(0)	(3)	(14)	(49)	(32)	(17)	(278)	(254)	(23)	(112)	(71)	(19)	(52)	(19)	(547)
Sociétés mises en équivalence	144	-	144	-	8	0	8	1	1	-	-	-	-	-	89	242
Impôts	(339)	(172)	(151)	(16)	(276)	(233)	(43)	(17)	(8)	(9)	(112)	(163)	(42)	(121)	117	(790)
Résultat net	827	424	337	66	724	584	140	94	55	39	150	292	55	238	(170)	1 916
Intérêts minoritaires	(127)	(2)	(114)	(10)	(13)	(13)	(0)	(23)	(23)	(0)	(7)	(63)	(9)	(53)	(9)	(241)
Résultat net part du Groupe	700	422	223	55	711	571	140	71	32	39	143	230	46	184	(179)	1 676

T1-25 (1)

T1-25 (1)																
m€	GEA	Ass.	Gestion d'actifs	Gestion de Fortune	GC	BFI	SFI	SFS	CAPFM	CAL&F	BPF	BPI	BPI autres	CA Italie	AHM	Total
Produit net bancaire	2 058	727	892	439	2 408	1 887	522	868	683	185	963	1 025	248	777	(389)	6 935
Charges d'exploitation hors FRU	(936)	(96)	(496)	(344)	(1 360)	(992)	(368)	(474)	(370)	(104)	(625)	(515)	(131)	(384)	(81)	(3 991)
Résultat brut d'exploitation	1 123	632	396	95	1 048	895	153	395	313	82	338	511	117	394	(470)	2 944
Coût du risque	(11)	(0)	(4)	(6)	25	24	1	(249)	(225)	(24)	(92)	(66)	(10)	(56)	(21)	(413)
Sociétés mises en équivalence	28	-	28	-	6	-	6	36	38	-	-	-	-	-	80	149
Impôts	(352)	(189)	(145)	(18)	(305)	(256)	(49)	(12)	2	(14)	(112)	(137)	(30)	(107)	133	(786)
Résultat net	787	442	275	70	774	663	111	170	128	42	135	308	77	230	(277)	1 895
Intérêts minoritaires	(107)	(3)	(92)	(12)	(50)	(15)	(35)	(21)	(21)	0	(6)	(62)	(10)	(52)	(3)	(249)
Résultat net part du Groupe	680	439	183	58	723	648	75	148	106	42	129	246	67	178	(280)	1 646

(1) T1-25 est en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)

NB : ce tableau affiche les principales lignes du compte de résultat, sans être exhaustif

ANNEXES

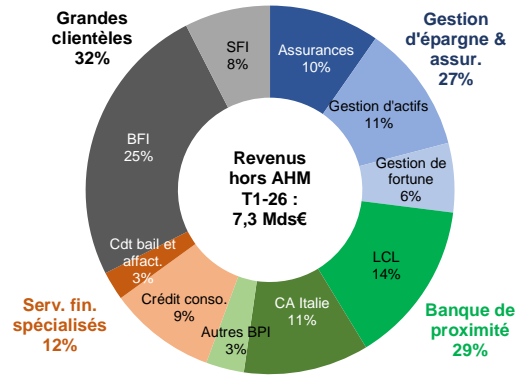
COMPTE DE RÉSULTAT – T1-26 VS T1-25

En m€	T1-26	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	6 994	6 935	+0,9%
Charges d'exploitation	(3 981)	(3 991)	(0,2%)
Résultat brut d'exploitation	3 013	2 944	+2,4%
Coût du risque de crédit	(547)	(413)	+32,2%
Sociétés mises en équivalence	242	149	+62,3%
Gains ou pertes sur autres actifs	(3)	1	ns
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	ns
Résultat avant impôt	2 706	2 681	+0,9%
Impôt	(790)	(786)	+0,5%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	0	ns
Résultat net	1 916	1 895	+1,1%
Intérêts minoritaires	(241)	(249)	(3,5%)
Résultat net part du Groupe	1 676	1 646	+1,8%
Bénéfice par action (€)	0,52	0,56	(7,9%)
Coefficient d'exploitation (%)	56,9%	57,6%	-0,6 pp

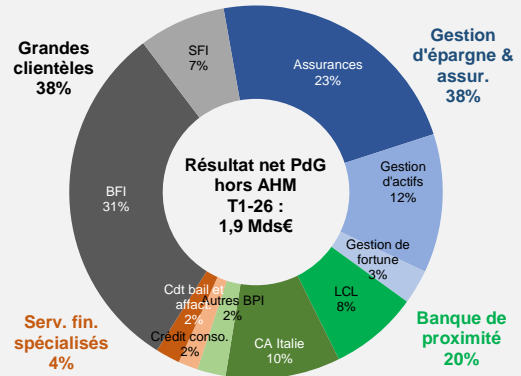
ANNEXES

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE STABLE, DIVERSIFIÉ ET RENTABLE

Revenus 3M-2026 par métier (hors AHM) (%)



RNPG 3M-2026 par métier (hors AHM) (%)

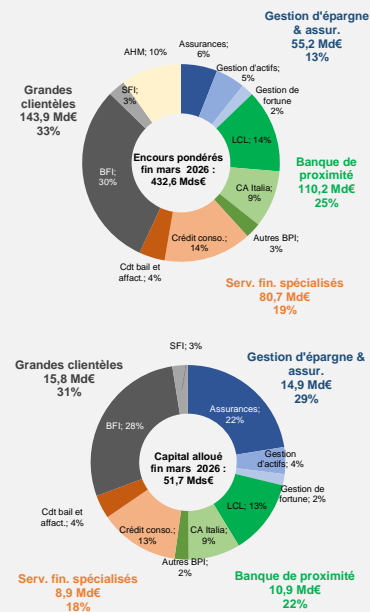


ANNEXES

RWA ET CAPITAL ALLOUÉ PAR PÔLE MÉTIER

En Mds€	Emplois pondérés			Capital (1)		
	Mars 2026	Déc. 2025	Mars 2025	Mars 2026	Déc. 2025	Mars 2025
Gestion de l'épargne et Assurances	55,2	52,4	51,7	14,9	14,3	13,8
- Assurances**	25,6	24,7	24,3	11,6	11,3	10,8
- Gestion d'actifs	20,9	19,4	19,2	2,3	2,1	2,1
- Gestion de fortune	8,8	8,3	8,2	1,0	0,9	0,9
Banque de proximité en France (LCL)	58,7	57,1	53,9	6,5	6,3	5,9
Banque de proximité à l'international	51,4	50,5	43,4	5,7	5,6	4,8
- CA Italia	40,4	39,5	32,7	4,4	4,4	3,6
- Autres BPI	11,0	10,9	10,6	1,2	1,2	1,2
Services financiers spécialisés	80,7	79,9	79,0	8,9	8,8	8,7
Grandes clientèles	143,9	137,1	141,7	15,8	15,1	15,6
- Banque de financement	80,0	77,7	78,8	8,8	8,5	8,7
- Banque de marchés et d'investissement	51,6	48,4	51,3	5,7	5,3	5,6
- Services financiers aux institutionnels	12,3	11,0	11,6	1,4	1,2	1,3
Activités hors métiers	42,6	42,1	35,1			
TOTAL	432,6	419,2	404,7	51,7	50,0	48,8

(1) Méthodologie : Allocation 11% des RWA de chaque pôle ; Assurances : 80% des exigences de capital au titre de Solvency 2



ANNEXES

RÉPARTITION DU CAPITAL ET NOMBRE D' ACTIONS

Répartition du capital	31/03/2026		31/12/2025		31/03/2025	
	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%	Nombre d'actions	%
SAS Rue La Boétie	1 921 090 370	63,5%	1 921 090 370	63,5%	1 898 995 952	62,8%
Titres d'auto-détention ⁽¹⁾	1 232 445	0,0%	394 529	0,0%	815 610	0,0%
Employés (FCPE, PEE)	194 186 988	6,4%	198 299 902	6,6%	189 188 244	6,3%
Public	909 392 547	30,1%	906 117 549	29,9%	936 902 544	31,0%
Nombre d'actions (fin de période)	3 025 902 350		3 025 902 350		3 025 902 350	
Nombre d'actions, hors auto-détention (fin de période)	3 024 669 905		3 025 507 821		3 025 086 740	
Nombre d'actions, hors auto-détention (moyenne)	3 025 238 999		3 027 231 491		3 025 274 032	

1. Non pris en compte dans le calcul du résultat net par action

ANNEXES

DONNÉES PAR ACTION

(en m€)	T1-26	T1-25
Résultat net part du Groupe	1 676	1 824
- Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS	(115)	(129)
- Impact change sur AT1 remboursé	-	10
RNPG attribuable aux actions ordinaires	[A]	1 705
Nombre d'actions moyen, hors titres d'auto-détention (m)	[B]	3 025
Résultat net par action	[A]/[B]	0,52 €

(en m€)	31/03/2026	31/03/2025
Capitaux propres - part du Groupe	79 092	77 378
- Emissions AT1	(8 116)	(8 726)
- Réserves latentes OCI - part du Groupe	3 145	2 504
- Projet distribution de dividende sur résultat annuel*	(3 419)	(3 327)
Actif net non réévalué (ANC) attrib. aux actions ord.	[D]	70 702
- Écarts d'acquisition & incorporels - part du Groupe	(19 609)	(17 764)
ANC tangible non réévalué (ANT) attrib. aux actions ord.	[E]	51 092
Nombre d'actions, hors titres d'auto-détention (fin de période, m)	[F]	3 025
ANC par action, après déduction du dividende à verser (€)	[D]/[F]	23,4 €
+ Dividende à verser (€)	[H]	1,10 €
ANC par action, avant déduction du dividende (€)		24,5 €
ANT par action, après déduction du dividende à verser (€)	[G]=[E]/[F]	16,9 €

* dividende proposé par le Conseil d'administration et en attente de versement

** y compris les écarts d'acquisition dans les participations ne donnant pas le contrôle

(en m€)	T1-26	T1-25
Résultat net part du Groupe	[K]	1 676
Surtaxe IS	[L]	-47
IFRIC	[M]	-163
RNPG annualisé	[N]	7 306
Intérêts sur AT1 y compris frais d'émission, avant IS, impact change, annualisés	[O]	-459
Résultat ajusté	[P] = [N]+[O]	6 846
AN tangible moyen non réévalué attrib. aux actions ordin. ⁽¹⁾	[J]	50 040
ROTE publié ajusté (%)	[P] / [J]	13,7%

(1) Moyenne de l'ANC tangible non réévalué attribuable aux actions ordinaires calculée entre les bornes 31/03/2025 et 31/03/2026 (ligne [E]). Capitaux propres moyens part du Groupe retraités des intangibles, de l'ensemble des réserves latentes, du stock de dettes AT1 et du projet de distribution de dividende sur le résultat en cours.

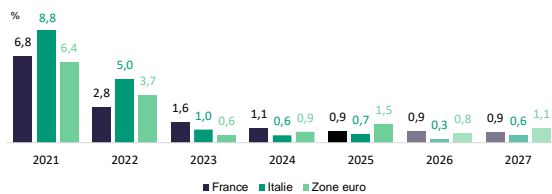
(2) ROTE calculé sur la base de capitaux propres tangibles retraités de l'ensemble des réserves latentes

Annexes Scénario économique

ANNEXES

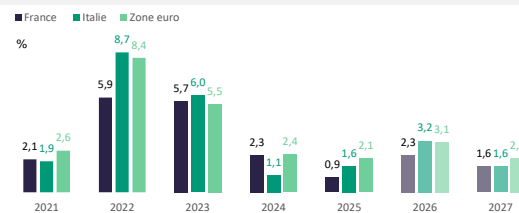
RÉSILIENCE FACE À L'ACCUMULATION DES DÉFIS

France, Italie, Zone euro – Croissance du PIB



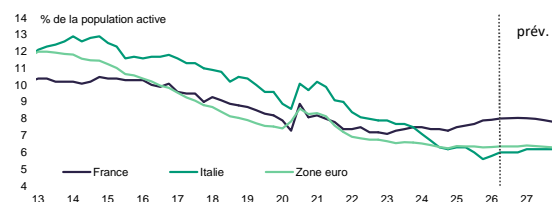
Sources : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 07 avril 2026

France, Italie, Zone euro - Inflation annuelle moyenne



Sources : Eurostat, Crédit agricole SA. Prévisions au 07 avril 2026

France, Italie, Zone euro – Taux de chômage



Sources : Eurostat, Crédit Agricole SA / ECO. Prévisions au 07 avril 2026

France - prévisions institutionnelles (PIB France)

- FMI (jan. 2026) : +1,0% en 2026, +1,2% en 2027
- Commission européenne (nov. 2025) : +0,9% en 2026, +1,1% en 2027
- OCDE (mars 2026) : +0,8% en 2026, +1,0% en 2027
- Banque de France (mars 2026) : +0,9% en 2026, +0,8% en 2027

Provisionnement des encours sains : utilisation de scénarios alternatifs complémentaires au scénario central (oct. 2025)

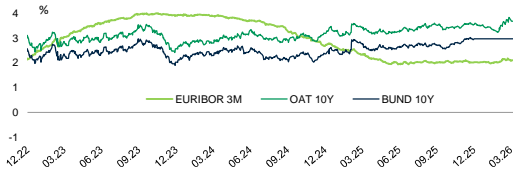
- Scénario central : PIB France +1,2% en 2026 et +1,3% en 2027
- Scénario défavorable : PIB France -0,3% en 2026 et +0,7% en 2027
- Scénario adverse : PIB France -1,2% en 2026 et -1,5% en 2027

Au T1-26, renforcement de la pondération du scénario défavorable vs. T4-25

ANNEXES

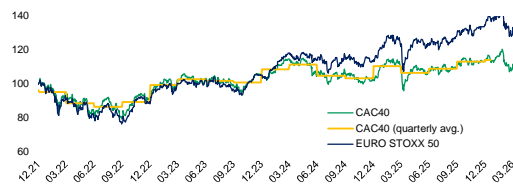
PRESSIONS HAUSSIÈRES MODÉRÉES SUR LES TAUX D'INTÉRÊTS

Taux d'intérêt en euro (%)



Sources : LSEG Datastream, Crédit Agricole SA / ECO. Données au 07 avril 2026

Indices actions (base 100 = 31/12/2021)



Sources : LSEG Datastream, Crédit Agricole SA / ECO. Données au 07 avril 2026

Actions (moyennes trimestrielles)

→ EuroStoxx 50 : spot -3,8% T1/T4 ; moyenne +3,9% T1/T4 (+11,2% T1/T1)

Taux (fin de mois)

→ OAT 10 ans : +16 pbs sur le trimestre et +28 pbs vs. mars-25

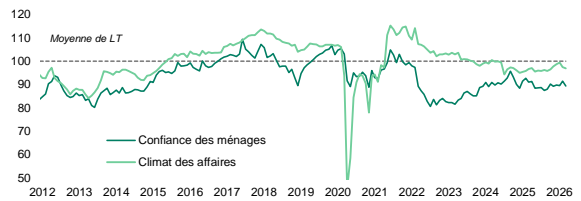
→ Spread à fin mars 26 :

- OAT / Bund : 75 pbs (+16 pbs vs. déc. 25 et +8 pbs vs. mars-25)
- BTP / Bund : 94 pbs (+40 pbs vs. déc. 25 ; -15 pbs vs. mars-25)

Change (fin de mois)

→ EUR/USD : -1,6% vs. déc. 25 et +6,8% vs. mars-25

France – Opinion des ménages et des chefs d'entreprises



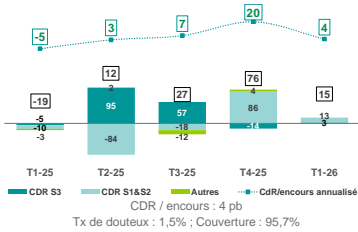
Sources : Insee, Crédit Agricole SA / ECO. Données au 07 avril 2026

Annexes
Indicateurs de risques

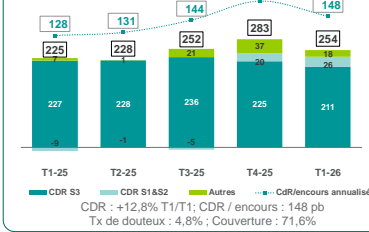
ANNEXES

COÛT DU RISQUE

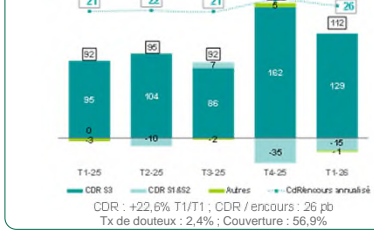
CACIB – Banque de Financement



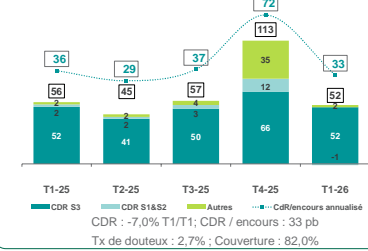
CAPFM



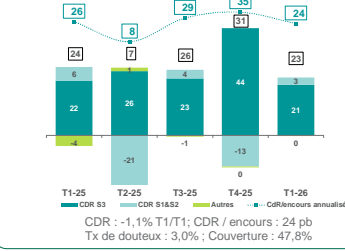
LCL



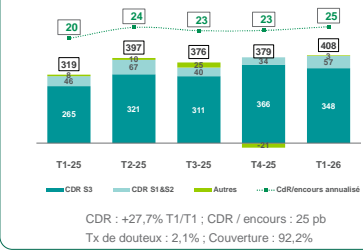
CA Italia



CAL&F



Caisses régionales



† Coût du risque sur encours (en pb, 4 trimestres glissants) à 9 pb pour la Banque de Financement, 146 pb pour CAPFM, 25 pb pour LCL, 43 pb pour CA Italia, 24 pb pour CAL&F et 24 pb pour les CR : les taux de couverture sont calculés sur les prêts et créances à la clientèle en défaut

ANNEXES

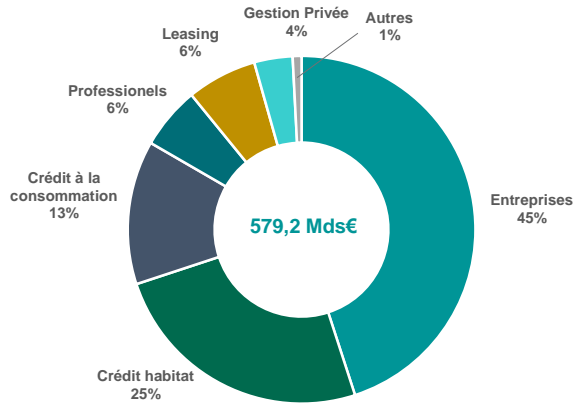
INDICATEURS DE RISQUES

Évolution des encours de crédit

Groupe Crédit Agricole - Evolution des encours de risque de crédit						
En m€	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	
Encours bruts de créances clientèle	1 208 120	1 212 138	1 218 838	1 231 954	1 244 967	
<i>Dont créances dépréciées</i>	25 165	25 947	26 330	27 045	27 349	
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	21 365	21 620	21 868	22 230	22 593	
<i>Dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2</i>	9 090	9 103	9 080	9 145	9 324	
<i>Dont dépréciations constituées au titre de Stage 3</i>	12 275	12 517	12 788	13 084	13 269	
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,1%	2,1%	2,2%	2,2%	2,2%	
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	48,8%	48,2%	48,6%	48,4%	48,5%	
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	84,9%	83,3%	83,1%	82,2%	82,6%	
Crédit Agricole S.A. - Evolution des encours de risque de crédit						
En m€	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	
Encours bruts de créances clientèle	555 013	555 811	559 849	568 845	579 156	
<i>dont créances dépréciées</i>	12 602	13 012	13 014	13 441	13 402	
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	9 440	9 388	9 465	9 610	9 727	
<i>Dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2</i>	3 451	3 316	3 292	3 301	3 422	
<i>Dont dépréciations constituées au titre de Stage 3</i>	5 989	6 073	6 172	6 310	6 305	
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	2,3%	2,3%	2,3%	2,4%	2,3%	
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	47,5%	46,7%	47,4%	46,9%	47,0%	
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	74,9%	72,2%	72,7%	71,5%	72,6%	

ANNEXES

PORTEFEUILLE DE PRÊTS DIVERSIFIÉ

Encours bruts de prêts à la clientèle⁽¹⁾ de Crédit Agricole S.A. au 31 Mars 2026

(1) Encours bruts de prêts à la clientèle hors établissements de crédit

Entreprises
261 Mds€

dont CACIB (191 Mds€), LCL (34 Mds€),
BPI (24 Mds€) et CACEIS (12 Mds€)

Crédit habitat
144 Mds€

dont LCL (106 Mds€) et BPI (38 Mds€)

Crédit à la consommation
77 Mds€

dont CAPFM (69 Mds€) et LCL (8 Mds€)

Professionnels
34 Mds€

dont LCL (25 Mds€) et BPI (8 Mds€)

ANNEXES

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS COMMERCIAUX AU 31 MARS 2026 (1 218 MDSE)

Par zone géographique	Mar. 26	
	Mds€	%
France (hors banque de détail)	389,6	32%
France (banque de détail)	178,7	15%
Europe de l'Ouest hors Italie	175,6	14%
Italie	174,7	14%
Amérique du Nord	92,6	8%
Japon	67,0	5%
Asie et Océanie hors Japon	60,7	5%
Afrique et Moyen-Orient	36,1	3%
Europe de l'Est	22,8	2%
Amérique centrale et du Sud	20,1	2%
Non ventilé	0,5	0%
Total	1 218,4	100%

- **Moyen-Orient – fin mars 2026** : 20,9 Mds€⁽¹⁾
 - dont 91% : Arabie Saoudite, Emirats arabes unis et Qatar
 - Principalement des expositions souveraines et sur des entreprises publiques
- **Immobilier Commercial – fin déc. 2025** : 32,9 Mds€ / 2,7%
 - dont 71,6% CACIB, 15,7% LCL and 4,1% CA Italia
 - 84% : expositions *Investment Grade* ; 76% : expositions avec une LTV < 60%
 - Taux de défaut : 2,1%
- **Expositions LBO – fin déc. 2025** : -6,8 Mds€ / -0,6%
- **Fonds de dette – fin mars 2026** : 2,9 Mds€ / -0,2%

(1) Engagements commerciaux nets des protections reçues

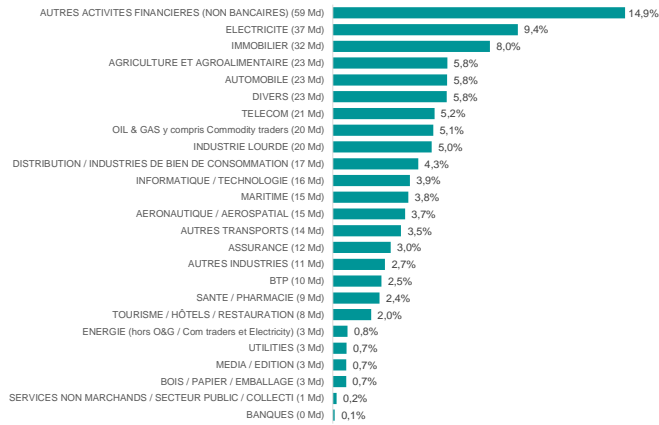
Par secteur d'activité	Mars 26	
	Mds€	%
Clientèle de banque de détail	298,4	24,5%
Services non marchands / secteur public / collectivités	297,2	24,4%
Autres activités financières non bancaires	64,1	5,3%
Electricité	62,2	5,1%
Divers	47,4	3,9%
Automobile	43,8	3,6%
Pétrole et Gaz	40,0	3,3%
Immobilier	38,0	3,1%
Industrie lourde	34,1	2,8%
Agriculture / Agroalimentaire	29,8	2,4%
Telecom	29,8	2,4%
Autres industries	29,3	2,4%
Informatique / Technologie	28,7	2,4%
Distribution / Biens de consommation	25,3	2,1%
Banques	23,9	2,0%
BTP	22,8	1,9%
Aéronautique / aérospatial	22,5	1,9%
Maritime	21,0	1,7%
Autres transports	19,6	1,6%
Assurance	17,9	1,5%
Santé / Pharmacie	12,8	1,0%
Tourisme / hôtels / restauration	9,8	0,8%
Non ventilé	0,1	0,0%
Total	1 218,4	100,0%

Les engagements commerciaux de Crédit Agricole S.A. (100% des engagements bilan et hors bilan, y compris sur les contreparties bancaires hors Groupe) s'établissaient à 1 218 Mds€ à fin mars 2026 contre 1 204 Md€ à fin décembre 2025.

ANNEXES

UN PORTEFEUILLE CORPORATE ÉQUILIBRÉ

Crédit Agricole S.A. : 398 Mds€ d'EAD⁽¹⁾⁽²⁾ Corporate au 31/03/2026



→ 72,5% des expositions Corporate notées Investment Grade⁽³⁾
 → Expositions aux PME de 29,6 Mds€ au 31/03/2026

(1) L'exposition en cas de défaut est une définition réglementaire utilisée dans le Pilier 3. Elle correspond à l'exposition en cas de défaut après prise en compte des facteurs d'atténuation du risque. Elle comprend les expositions à l'actif du bilan et une partie des engagements hors bilan après application du crédit conversion factor.
 (2) Il est précisé que les regroupements sectoriels du graphique ci-dessus correspondent aux catégories de suivi interne du risque de crédit qui se fondent sur l'activité économique principale avant la prise en compte des éventuels transferts de risques, ce qui peut diverger de l'approche prudentielle des secteurs d'activité.
 (3) Équivalent notation interne.

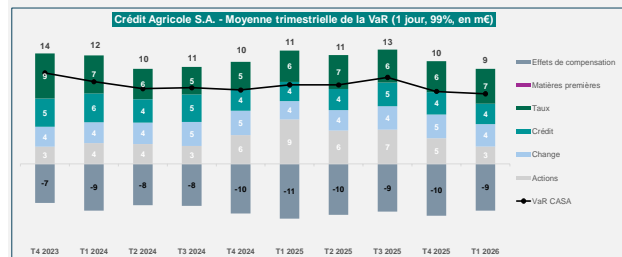
ANNEXES

INDICATEURS DE RISQUES

VaR – expositions aux risques de marché

Crédit Agricole S.A. - exposition aux risques des activités de marché - VaR (99% - 1 jour)					
en m€	T1-26			31/03/2026	31/12/2025
	Minimum	Maximum	Moyenne		
Taux	4	13	7	9	6
Crédit	3	6	4	4	3
Change	3	9	4	5	7
Actions	2	5	3	3	5
Matières premières	0	0	0	0	0
VaR mutualisée de Crédit Agricole S.A.	6	15	9	11	9
Effet de compensation*			-9	-10	-13

- La VaR (99%, 1 jour) de Crédit Agricole S.A. est mesurée en prenant en compte les effets de diversification entre les différentes entités du Groupe.
- VaR (99% - 1 jour) au 31/03/2026 : 11 m€ pour Crédit Agricole S.A.



* Gains de diversification entre facteurs de risques

ANNEXES

EXPOSITIONS AU RISQUE SOUVERAIN FRANCE – CREDIT AGRICOLE S.A

Activité Bancaire ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2025	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total activité Banque ⁽³⁾
OAT	5,9	2,3	12,5	20,7
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	4,0	6,7	10,7
Total risque souverain France du portefeuille bancaire	5,9	6,3	19,2	31,4

Activité Assurance ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2025	Hors modèle VFA ⁽²⁾				Modèle VFA ⁽²⁾ (Variable Fee Approach)	Total activité Assurance
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total Actifs Hors Modèle VFA		
OAT	-	1,2	0,4	1,6	34,8	36,4
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	1,7	0,5	2,2	10,0	12,2
Total risque souverain France du portefeuille Assurance	-	2,9	0,9	3,8	44,8	48,6

→ Les passifs comptabilisés en modèle VFA sous IFRS 17 correspondent au périmètre Epargne Retraite et Obsèques. L'impact des changements de valorisation des placements financiers adossés à ces engagements n'est pas matériel sur le résultat net ni les capitaux propres de Crédit Agricole S.A en raison des effets symétriques sur la valorisation de ces passifs.

1. Titres de dette du secteur public assimilés à des administrations centrales, régionales ou locales
2. Modèle VFA (Variable Fee Approach) : Epargne Retraite et Obsèques ; modèle BBA (Building Block Approach) : Prévoyance Emprunteur ; modèle PAA (Premium Allocation Approach) : Dommages
3. Données brutes de couverture. Couverture sur OAT du portefeuille bancaire : 0,5 mds€ ; Couverture sur Assimilés du portefeuille bancaire : 0,3 mds€.
4. Titres obligataires uniquement

ANNEXES

EXPOSITIONS AU RISQUE SOUVERAIN FRANCE – GROUPE CREDIT AGRICOLE

Activité Bancaire ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2025	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total activité Banque ⁽³⁾
OAT	6,0	2,4	21,9	30,3
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	4,2	16,1	20,3
Total risque souverain France du portefeuille bancaire	6,0	6,6	38,0	50,6

Activité Assurance ⁽⁴⁾ (en milliards d'euros)

31/12/2026	Hors modèle VFA ⁽²⁾				Modèle VFA ⁽²⁾ (Variable Fee Approach)	Total activité Assurance
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables (OCI)	Actifs financiers au coût amorti	Total Actifs Hors Modèle VFA		
OAT	-	1,2	0,4	1,6	34,8	36,4
Assimilés risque souverain France ⁽¹⁾	-	1,7	0,5	2,2	10,0	12,2
Total risque souverain France du portefeuille Assurance	-	2,9	0,9	3,8	44,8	48,6

→ Les passifs comptabilisés en modèle VFA sous IFRS 17 correspondent au périmètre Epargne Retraite et Obsèques. L'impact des changements de valorisation des placements financiers adossés à ces engagements n'est pas matériel sur le résultat net ni les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole en raison des effets symétriques sur la valorisation de ces passifs.

1. Titres de dette du secteur public assimilés à des administrations centrales, régionales ou locales
2. Modèle VFA (Variable Fee Approach) : Epargne Retraite et Obsèques ; modèle BBA (Building Block Approach) : Prévoyance Emprunteur ; modèle PAA (Premium Allocation Approach) : Dommages
3. Données brutes de couverture. Couverture sur OAT du portefeuille bancaire : 0,6 mds€ ; Couverture sur Assimilés du portefeuille bancaire : 0,3 mds€.
4. Titres obligataires uniquement

Annexes Structure financière et bilan

ANNEXES STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Solvabilité (Mds€)	Phase	
	31/03/26	31/12/25
Capital et réserves liées	31,8	31,8
Autres réserves / Résultats non distribués	48,7	41,7
Autres éléments du résultat global accumulés	(3,1)	(3,0)
Résultat de l'exercice	1,7	7,1
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	79,1	77,7
(-) Prévision de distribution	(0,8)	(3,4)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(8,1)	(8,1)
Intérêts minoritaires éligibles	4,9	4,8
(-) Filtres prudentiels	(0,3)	(0,3)
<i>dont : Prudent valuation</i>	(1,2)	(1,0)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(19,2)	(18,9)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,1)	(0,0)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	0,0	0,0
Dépassement de franchises	(1,2)	(0,7)
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	(0,0)	(0,0)
Autres éléments du CET1	(5,1)	(1,6)
TOTAL CET1	49,2	49,3
Instruments AT1	8,0	7,9
Autres éléments AT1	(0,1)	(0,0)
TOTAL TIER 1	57,1	57,2
Instruments Tier 2	16,0	14,9
Autres éléments Tier 2	(0,0)	0,1
TOTAL CAPITAL	73,1	72,2
EMPLOIS PONDÉRÉS	432,6	419,2
Ratio CET1	11,4%	11,8%
Ratio Tier1	13,2%	13,6%
Ratio global	16,9%	17,2%

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Variation des capitaux propres (m€)

En m€	Part du Groupe	Part des Minoritaires	Total	Dettes subordonnées
Au 31 Décembre 2025	77 662	8 202	85 864	26 171
Impacts nouvelles normes	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-
Dividendes versés sur 2025	-	(26)	(26)	-
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-
Variation des titres auto-détenus	(18)	-	(18)	-
Emissions / remboursements d'instruments de capitaux propres	(27)	-	(27)	-
Rémunération des émissions d'instruments de capitaux propres	(115)	(10)	(125)	-
Effets des acquisitions/cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	6	2	7	-
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(207)	-	(207)	-
Variation de la quote-part de réserve des sociétés mises en équivalence	91	8	99	-
Résultat de la période	1 676	241	1 916	-
Autres	25	(134)	(110)	-
Au 31 mars 2026	79 092	8 282	87 374	27 072

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIÈRE ET BILAN

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2026		31/12/2025		Passif	31/03/2026		31/12/2025	
Caisse, banques centrales	160,0	164,8	164,8	164,8	Banques centrales	1,7	0,2	0,2	0,2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	669,0	643,6	643,6	643,6	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	455,8	423,9	423,9	423,9
Instruments dérivés de couverture	16,3	16,4	16,4	16,4	Instruments dérivés de couverture	24,5	23,7	23,7	23,7
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	235,4	234,0	234,0	234,0					
Prêts et créances sur les établissements de crédit	570,3	570,1	570,1	570,1	Dettes envers les établissements de crédit	185,6	186,0	186,0	186,0
Prêts et créances sur la clientèle	569,4	559,2	559,2	559,2	Dettes envers la clientèle	889,6	894,5	894,5	894,5
Titres de dette	96,4	91,3	91,3	91,3	Dettes représentées par un titre	290,3	285,1	285,1	285,1
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-5,8	-3,4	-3,4	-3,4	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-9,7	-8,4	-8,4	-8,4
Actifs d'impôts courants et différés	5,4	5,4	5,4	5,4	Passifs d'impôts courants et différés	4,4	3,9	3,9	3,9
Comptes de régularisation et actifs divers	50,0	44,5	44,5	44,5	Comptes de régularisation et passifs divers	65,5	61,0	61,0	61,0
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	-	-	-	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-	-	-
Contrats d'assurance émis - Actif	0,1	0,0	0,0	0,0	Contrats d'assurance émis - Passif	389,8	388,4	388,4	388,4
Contrats de réassurance détenus - Actif	1,1	1,2	1,2	1,2	Contrats de réassurance détenus - Passif	0,1	0,1	0,1	0,1
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8,2	7,1	7,1	7,1					
Immuebles de placement	9,8	9,8	9,8	9,8	Provisions	3,9	3,9	3,9	3,9
Immobilisations corporelles	10,4	10,3	10,3	10,3	Dettes subordonnées	27,1	26,2	26,2	26,2
Immobilisations incorporelles	3,4	3,4	3,4	3,4	Capitaux propres part du Groupe	79,1	77,7	77,7	77,7
Ecart d'acquisition	16,4	16,4	16,4	16,4	Participations ne donnant pas le contrôle	8,3	8,2	8,2	8,2
Total actif	2 416,1	2 374,3	2 374,3	2 374,3	Total passif	2 416,1	2 374,3	2 374,3	2 374,3

Annexe Opérations stratégiques

DES OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE CREATRICES DE VALEUR

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

2015-2022 : succès des acquisitions passées > 3ans (exemples)



2021 2021 2020 2019 2019 2017

2023-2024 : création de valeur déjà engagée sur les acquisitions récentes < 3 ans (exemples)

Consolidation de métiers et renforcement des expertises en France et en Europe



Virage sur la Mobilité à l'échelle européenne



Accompagnement des transitions sociétales



ROI

8,7 Mds€ investis

- ROI 2025 ~ 13%⁽¹⁾
- ROI à 3Y ~ 11%⁽¹⁾

3,7 Mds€ investis

Générateur déjà un ROI 2025 ~ 10%⁽²⁾
Critère : ROI > 10% à 3Y

ROI = RN / prix payé

ROIC

des principales opérations réalisées entre 2015 et 2025⁽³⁾

~18%

ROIC (rendement sur capital investi) = RNPG / consommation capital CET1 équivalent

(1) Retour sur investissement (ROI) calculé sur les opérations suivantes (-8,4 Mds€) : Pioneer, Santander Securities Services, Creval, Lyxor, Sabadell AM, Rachat des parts de Natixis dans Caceis, Profamily, KAS Bank, Rachat minoritaires de CA Filadelfia, Banca Leonardo, KBI, Olim, ByMyCar, Linvo, JV Abanca, Truckcare, Brlhac, rachat des minoritaires CA Egypt, Rachat minoritaires GNB Seguros, RBS AL

(2) ROI calculé sur les opérations suivantes (-3,2 Mds€) : RBC IS, ALDI LeasePlan dans 6 pays, Degroof Petercam, Banco BPM Assicurazioni, Vero Assicurazioni et Protezione, Worklife R3, Watka, Hillow, Selfee

(3) ROIC calculé sur la base des opérations suivantes (-12,1 Mds€) : Pioneer, Degroof Petercam, rachat de la part de Santander dans CA CEIS en 2025, RBC IS, Santander Securities Services en 2019, Creval, Lyxor, Sabadell AM, Rachat des parts de Natixis dans Caceis, ALD/LeasePlan dans 6 pays, Profamily, GAC Leasing, Banco BPM Assicurazioni, Petb-Itis

Annexes Indicateurs d'activité

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Encours gérés (Mds€)

En Mds€	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Gestion d'actifs – Amundi	2 116	2 156	2 192	2 240	2 247	2 267	2 317	2 380	2 398	+6,7%
Epargne/retraite	335	338	343	347	352	359	367	373	378	+7,3%
Gestion de fortune(1)	197	269	274	279	278	278	290	298	299	+7,4%
Encours gérés - Total	2 648	2 763	2 809	2 867	2 878	2 905	2 974	3 051	3 075	+6,9%

(1) retraités des actifs en conservation pour clients institutionnels

En Mds€	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
LCL Banque privée	63,6	63,8	64,8	64,4	64,7	64,0	64,4	65,1	64,8	+0,1%
CA Indosuez Wealth Management	133,2	204,9	209,2	214,7	213,3	214,2	225,8	232,9	233,9	+9,7%
dont France	40,9	40,7	41,6	41,8	43,6	45,4	46,5	47,7	48,3	+10,8%
dont International(1)	92,2	164,3	167,5	173,0	169,7	168,8	179,2	185,2	185,6	+9,4%
Total	197	269	274	279	278	278	290	298	299	+7,4%

(1) retraités des actifs en conservation pour clients institutionnels

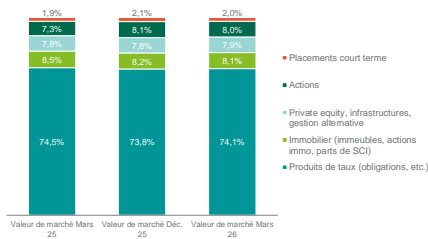
ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – ASSURANCES

Encours Assurance-Vie (Mds€)

En Mds€	Déc. 23	Mars 24	Jun 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Jun 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
en UC	95,4	98,7	99,8	102,8	104,1	105,7	108,4	112,2	116,1	116,4	+10,1%
en Euro	234,9	236,2	238,2	240,5	243,2	246,7	251,0	254,6	256,9	261,7	+6,1%
Total	330,3	334,9	337,9	343,2	347,3	352,4	359,4	366,7	373,0	378,1	+7,3%
Taux d'UC	28,9%	29,5%	29,5%	29,9%	30,0%	30,0%	30,2%	30,6%	31,1%	30,8%	+0,8 pt

Assurance – Ventilation des placements (hors unités de compte) *



Assurance Dommages – Ratio Combiné

Ratio combiné	T1-25	T1-26
	93,2%	95,7%

Ratio combiné dommages en France (Pacifica) y compris actualisation et hors désactualisation, net de réassurance : (sinistralité + frais généraux + commissions) / primes brutes acquises;

* Nets des titres mis en pension et des dettes envers les porteurs de parts d'OPC consolidés notamment

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – REVENUS ASSURANCES

Activité	Modèle Poids moyen	Composantes	Facteurs d'évolution et éléments de volatilité	Sensibilité relative estimée par modèle
Epargne, Retraite, Obsèques	VFA -70%	<ul style="list-style-type: none"> Allocation CSM Loss component (*) Relâchement RA Ecarts d'expérience (*) Réassurance (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Allocation de CSM du modèle VFA dépendant essentiellement de : <ul style="list-style-type: none"> l'évolution des encours (montant, comportement des assurés) conditions de marché courantes (taux, actions et spreads) en grande partie absorbées par la CSM conditions de marché prospectives (scenario over-return) Ponctuellement, les revenus VFA et BBA peuvent être impactés par la constatation d'écarts d'expérience et/ou la réévaluation de la profitabilité de certains contrats (loss component) Allocation de CSM du modèle BBA dépendant de : <ul style="list-style-type: none"> la rentabilité du portefeuille Prévoyance Emprunteur l'évolution de la sinistralité sur ces portefeuilles la variation des marchés financiers (taux et spreads) 	+++ + ++ ++
Prévoyance (hors obsèques), Emprunteur, Assurances collectives	BBA -15%			+
Dommages	PAA -15%	<ul style="list-style-type: none"> Résultat technique (net de réassurance) Résultat financier (*) 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution des primes et du coût de la réassurance Niveau de sinistralité, avec : <ul style="list-style-type: none"> la survenance d'événements climatiques majeurs la variation des courbes de taux de l'exercice courant Résultat financier dépendant des conditions de marché 	+++ +++ ++
Autres activités non assurantielles	-0%	<ul style="list-style-type: none"> Coût de refinancement Participations 	<ul style="list-style-type: none"> Variation de la valorisation des participations classées en JVR détenues par la holding Marchés financiers et coût de refinancement 	++ +

(*) composantes incluses dans « autres PNB » dans les précédentes publications de résultat

ANNEXES

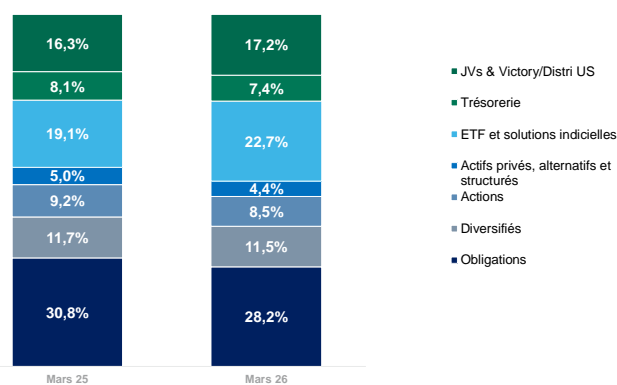
INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – REVENUS ASSURANCES

Revenus par activité - série proforma 2024 (m€)	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26	T1/T1
Epargne Retraite / Obsèques (VFA)	473	568	411	513	505	587	495	460	520	+2,9%
Prévoyance (hors obsèques) / Emprunteur / Assurances collectives (BBA)	143	87	117	68	103	89	85	164	105	+1,9%
Dommages (PAA)	97	99	101	134	122	113	91	161	89	(27,2%)
Autres activités non assurantielles	8	20	6	0	-3	1	4	10	-10	+205,4%
TOTAL	722	774	635	715	727	790	675	795	704	-3,2%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE GEA – AMUNDI

Ventilation des actifs sous gestion par classes d'actifs (Mds€)



ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE SFS

Encours crédit à la consommation et crédit-bail / chiffre d'affaires factoré (Mds€)

ENCOURS CAPFM

Financement Personnel et Mobilité - encours bruts gérés

(en Mds€)	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mar./Mar.
Groupe Crédit Agricole (LCL & CRs)	22,7	23,1	23,4	23,7	23,8	24,1	24,4	24,7	24,8	4,5%
Automobile (CA Auto Bank + JV auto)	45,6	46,0	46,6	48,4	49,6	49,1	49,6	49,2	49,6	0,0%
dont CA Auto Bank	28,9	29,3	29,6	29,9	28,9	29,0	29,0	28,5	28,8	-0,5%
Autres entités	46,0	46,6	46,8	47,3	47,4	47,8	48,0	48,5	48,6	2,6%
dont CAPFM France	13,5	13,4	13,1	12,9	12,6	12,4	12,4	12,3	12,2	-3,4%
dont Agos	17,0	17,3	17,5	17,7	17,7	18,0	18,1	18,2	18,2	2,9%
dont Autres entités	15,5	15,9	16,3	16,7	17,1	17,4	17,7	18,0	18,2	6,6%
Total	114,4	115,8	116,8	119,3	120,7	121,0	122,0	122,5	123,0	1,9%
dont encours consolidés	68,1	68,6	68,9	69,1	68,7	68,0	68,0	67,6	67,6	-1,5%

ENCOURS CAL&F

Crédit Agricole Leasing & Factoring - Encours de crédit-bail et C.A. factoré

(en Mds€)	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mar./Mar.
Encours Crédit-bail	19,4	19,8	20,1	20,3	20,5	20,8	20,9	21,7	22,1	8,0%
dont France	15,4	15,7	15,9	16,0	16,1	16,4	16,4	16,6	17,1	6,1%
Chiffre d'affaires factoré	30,4	32,2	30,0	34,6	32,1	33,8	32,6	36,0	33,7	5,0%
dont France	18,7	19,9	18,1	21,2	19,3	20,6	19,7	22,4	20,1	4,5%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPF

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de collecte

Encours de collecte (Mds€)*	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Titres	15,7	14,4	14,6	14,8	14,7	14,7	15,3	14,9	15,0	+2,0%
OPCVM	9,8	9,6	10,4	10,2	9,6	9,7	10,4	10,9	11,6	+21,3%
Assurance-vie	62,4	62,3	63,8	64,7	64,7	65,7	67,3	68,5	68,2	+5,3%
Collecte Hors bilan	87,9	86,4	88,8	89,7	89,0	90,1	93,0	94,2	94,7	+6,5%
Dépôts à vue	58,5	59,3	59,5	60,1	58,3	59,9	60,1	60,2	58,5	+0,2%
Épargne logement	9,3	9,2	9,0	8,9	8,8	8,7	8,5	8,3	8,3	(6,4%)
Obligations	10,2	11,7	11,4	11,2	11,6	11,9	12,0	12,2	12,9	+11,5%
Livrets*	52,9	53,0	53,2	53,4	56,7	56,3	55,6	55,7	57,7	+1,7%
DAT	32,1	32,3	31,3	31,7	32,0	29,3	28,0	28,6	29,5	(7,9%)
Collecte Bilan	162,9	165,4	164,5	165,3	167,5	166,0	164,2	165,0	166,8	(0,4%)
TOTAL	250,8	251,8	253,3	255,0	256,5	256,0	257,2	259,3	261,6	+2,0%

Livrets*, dont (Mds€)

	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Livret A	16,8	17,1	17,4	17,5	18,2	18,4	18,4	18,3	18,6	+2,2%
LEP	2,3	2,4	2,4	2,5	2,6	2,5	2,5	2,5	2,6	+0,7%
LDD	10,0	10,1	10,2	10,1	10,5	10,5	10,5	10,3	10,5	+0,7%
TOTAL	29,1	29,6	30,0	30,0	31,3	31,4	31,5	31,1	31,8	+1,6%

* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A, LDD et LEP avant centralisation auprès de la CDC.

Banque de proximité en France (LCL) - Encours de crédit

Encours de crédit (Mds€)	Mars 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Entreprises	31,3	31,5	31,6	31,9	31,9	32,6	33,3	33,5	33,4	+4,6%
Professionnels	24,4	24,4	24,4	24,6	24,7	24,8	25,0	25,2	25,4	+2,9%
Consommation	8,6	8,6	8,7	8,9	8,5	8,6	8,6	8,7	8,4	(1,7%)
Habitat	103,8	103,7	104,1	105,3	105,6	105,6	106,1	106,5	106,2	+0,6%
TOTAL	168,1	168,2	168,8	170,7	170,7	171,5	172,9	173,8	173,4	+1,5%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPF

Produit net bancaire (m€)

Produit net bancaire (m€)	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26	Δ T1/T1
Marge d'intérêt**	469	514	506	469	461	497	497	522	521	+13,1%
Epargne logement (PEL/CEL)	0	1	0	0	0	-1	1	1	-1	N.S.
Marge d'intérêt hors PEL/CEL	469	513	506	469	461	498	496	521	522	+13,4%
Commissions**	485	465	473	491	502	479	485	501	521	+3,7%
- Gestion mobilière	33	30	28	31	24	22	29	21	34	+44,9%
- Assurance	204	193	190	188	217	204	206	212	228	+5,4%
- Gestion de comptes services et moyens de paiement**	248	242	255	271	262	254	250	268	258	(1,5%)
TOTAL	954	979	979	960	963	976	982	1 023	1 042	+8,2%
TOTAL HORS EL	954	978	979	960	963	978	981	1 022	1 043	+8,3%

* yc. autres revenus

** retraitement comptable entre MNI et commissions opéré à partir du T1-25

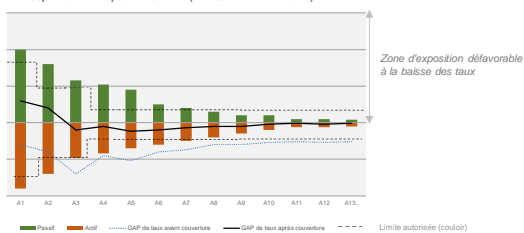
ANNEXES

POLITIQUE ALM

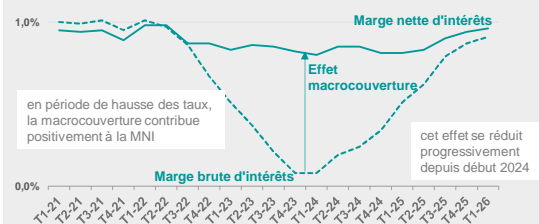
Principes de la gestion ALM du portefeuille bancaire

- **Risque de taux d'intérêt global quantifié à l'aide de mesures statiques et dynamiques** s'appuyant sur le calcul de gaps ou impasses de taux mesurant l'écart entre les actifs et les passifs à taux fixe au bilan, année par année. L'écoulement du bilan dépend des hypothèses sur le comportement des clients.
- **GCA est structurellement receveur taux fixe**, les gaps sont réduits par la contractualisation de **swaps payeur taux fixe**
- **Gouvernance**, normes et principaux modèles d'écoulements des actifs et passifs à taux fixe centralisés chez CASA. **Gestion quotidienne décentralisée** au sein des entités, consolidée et reportée à CASA tous les trimestres
- **Encadrement des entités** sous la forme de limites de gap (couloir)

Gap de taux Fixe pour illustration (non conforme à la réalité)



LCL : Evolution de la marge d'intérêt et impact de la macrocouverture

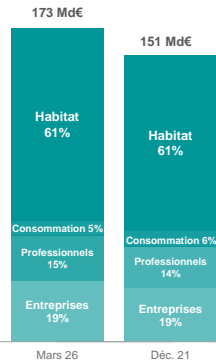


La macrocouverture désensibilise la MNI de LCL aux variations de taux d'intérêt

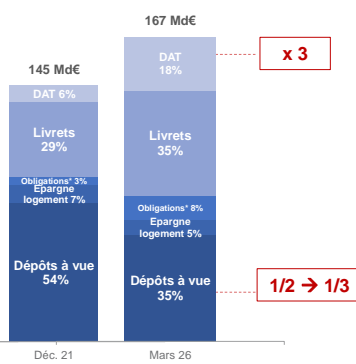
ANNEXES

Evolution de la structure de bilan de LCL – entre fin 2021 et mars 2026

Encours Crédits

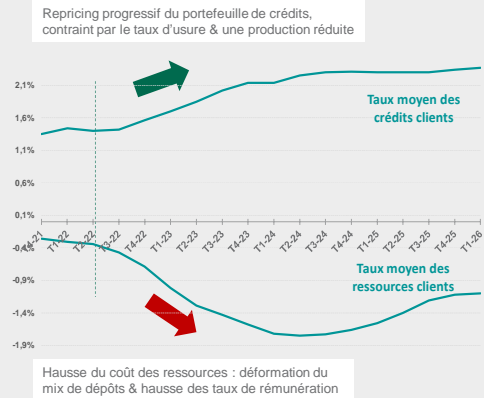


Encours Dépôts



* obligations commercialisées auprès de la clientèle LCL et logées en Assurance Vie ou sur des Comptes Titres

Evolution des taux moyens clients (ressources et crédits)



Taux moyens intégrant taux fixe et taux variable avant couverture. Phénomènes identiques après couverture.

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE CR

Encours de collecte et de crédit (Mds€)

Encours de collecte (Mds€)*	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Titres	49,4	46,8	48,4	47,8	49,3	49,3	50,2	49,8	49,5	+0,5%
OIPVM	29,5	29,6	31,0	30,3	32,3	32,8	33,9	34,3	34,7	+7,3%
Assurance-vie	218,7	219,8	222,2	226,9	231,0	235,0	238,2	244,1	247,6	+7,2%
Collecte Hors bilan	297,6	296,2	301,6	305,0	312,6	317,2	322,3	328,1	331,8	+6,1%
Dépôts à vue	197,5	201,2	200,1	199,0	196,8	200,8	203,7	204,9	202,6	+2,9%
Epargne logement	96,7	93,5	91,3	90,7	87,7	85,7	84,3	84,1	81,4	(7,2%)
Livrets	206,0	207,6	209,6	215,8	218,0	219,5	220,6	224,3	224,2	+2,8%
Comptes et dépôts à terme	95,3	99,3	100,3	100,4	100,6	100,2	100,7	102,7	104,5	+3,8%
Collecte Bilan	595,5	601,5	601,3	605,9	603,2	606,1	609,3	615,9	612,6	+1,7%
TOTAL	893,1	897,8	903,0	910,9	915,7	923,3	931,6	944,1	944,4	+3,1%

Livrets, dont (Mds€)*	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Livret A	84,3	85,8	86,9	90,2	91,3	92,0	91,9	93,7	93,5	+2,5%
LEP	24,4	24,5	24,9	25,4	26,7	25,6	25,9	26,8	27,0	+1,1%
LDD	42,6	43,1	43,4	44,6	45,1	45,5	45,4	46,0	45,9	+1,6%
Livrets sociétaires	14,7	15,3	15,9	16,6	17,6	18,5	19,2	19,6	20,0	+13,6%

* Y compris épargne liquide entreprise. Encours de Livret A, LDD et LEP avant centralisation auprès de la CDC.

Encours de crédit (Mds€)	Mar. 24	Juin 24	Sept. 24	Déc. 24	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26	Δ Mars/Mars
Habitat	390,7	390,4	391,0	392,0	392,3	393,6	395,6	397,7	399,0	+1,7%
Consommation	23,5	23,6	23,9	24,3	24,2	24,6	24,9	25,4	25,3	+4,3%
Entreprises	121,7	122,4	124,1	125,8	126,6	127,1	127,6	129,1	130,7	+3,3%
Professionnels	30,1	29,9	29,8	29,6	29,5	29,4	29,3	29,4	29,4	(0,0%)
Agriculture	46,3	46,8	47,2	46,6	47,1	47,8	48,0	47,5	48,1	+2,0%
Collectivités locales	31,4	30,8	29,7	29,5	29,0	29,1	29,0	29,3	28,7	(1,3%)
TOTAL	643,6	644,0	645,8	647,8	648,8	651,7	654,4	658,5	661,2	+1,9%

ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE CR

Détail des commissions / Evolution des encours de crédit (m€)

m€	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26	Δ T1/T1
Services et autres opérations bancaires	240	230	231	238	243	237	232	232	245	+1.1%
Valeurs mobilières	80	76	77	77	87	77	79	86	96	+10.6%
Assurances	1,086	885	890	850	1,043	912	916	1,018	1,025	(1.8%)
Gestion de comptes et moyens de paiement	543	550	562	553	561	560	553	575	554	(1.3%)
Revenus nets des autres activités clientèle(1)	103	119	125	111	113	108	110	121	104	(8.3%)
TOTAL(1)	2,052	1,859	1,886	1,829	2,046	1,894	1,890	2,033	2,024	(1.1%)

(1) Revenus générés par les filiales des Caisses régionales, notamment commissions de crédit-bail et de location simple

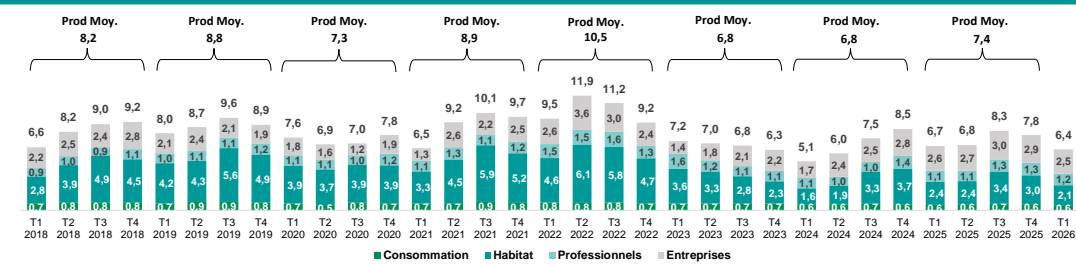
Caisses régionales - Evolution des encours de risque de crédit

En m€	Mars 25	Juin 25	Sept. 25	Déc. 25	Mars 26
Encours bruts de créances clientèle	653 020	656 226	658 896	662 958	665 704
<i>dont créances dépréciées</i>	<i>12 560</i>	<i>12 932</i>	<i>13 313</i>	<i>13 597</i>	<i>13 939</i>
Dépréciations constituées (y compris provisions collectives)	11 923	12 228	12 400	12 611	12 856
<i>dont dépréciations constituées au titre des encours de Stage 1 et 2</i>	<i>5 639</i>	<i>5 787</i>	<i>5 787</i>	<i>5 843</i>	<i>5 900</i>
<i>dont dépréciations constituées au titre de Stage 3</i>	<i>6 283</i>	<i>6 442</i>	<i>6 613</i>	<i>6 768</i>	<i>6 956</i>
Taux des créances dépréciées sur encours bruts	1,9%	2,0%	2,0%	2,1%	2,1%
Taux de couverture des créances dépréciées (hors provisions collectives)	50,0%	49,8%	49,7%	49,8%	49,9%
Taux de couverture des créances dépréciées (y compris provisions collectives)	94,9%	94,6%	93,1%	92,8%	92,2%

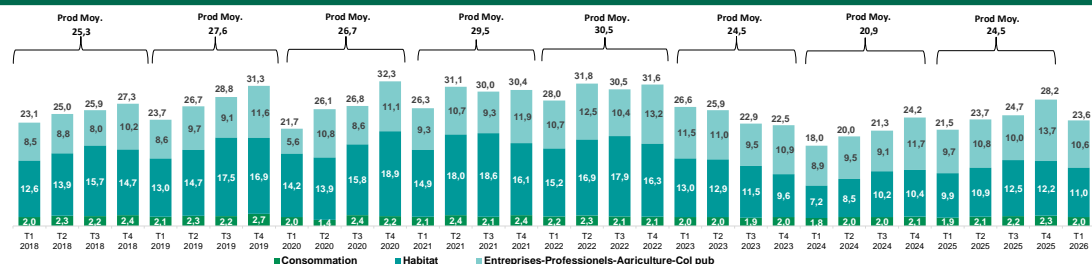
ANNEXES

EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDITS EN BANQUE DE PROXIMITÉ

Production de crédit (hors PGE) LCL depuis 2018 (en Mds€)



Production de crédit (hors PGE) des Caisses régionales depuis 2018 (en Mds€)



ANNEXES

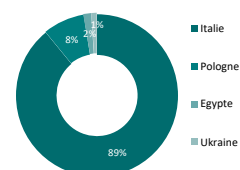
INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPI

Encours de crédit / Encours de collecte bilan / PNB par entité et par type de clientèle (%)

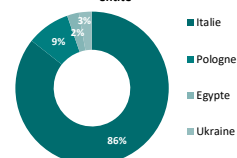
CA Italie (mds€)	Mar 24	Juin 24	Sept 24	Déc 24	Mar 25	Juin 25	Sept 25	Dec 25	Mar 26	Δ Mar. / Mar.
Total encours de crédits	60,1	61,0	61,3	62,1	61,1	62,0	62,1	62,8	62,5	+2,3%
dont crédits aux particuliers	29,9	30,2	30,7	30,9	30,8	31,1	31,4	31,6	31,5	+2,3%
dont crédits aux professionnels	8,0	7,9	7,9	7,9	7,6	7,6	7,5	7,7	7,4	(3,0%)
dont crédits aux entreprises, y compris PME	19,1	19,7	19,6	20,2	19,6	20,2	20,0	20,2	20,5	+4,6%
dont leasing et autres	3,1	3,1	3,1	3,2	3,1	3,1	3,2	3,2	3,1	+1,9%
Total encours de collecte bilan	65,5	65,3	64,2	66,0	64,1	65,5	65,1	66,5	65,4	+1,9%
Total encours de collecte hors bilan	50,8	51,4	53,2	54,0	54,1	55,0	56,2	57,2	56,4	+4,2%
Total collecte	116,3	116,7	117,4	120,0	118,2	120,5	121,3	123,7	121,8	+3,0%

Autres BPI (mds€)	Mar 24	Juin 24	Sept 24	Dec 24	Mar 25	Juin 25	Sept 25	Dec 25	Mar 26	Δ Mar. / Mar.
Total encours de crédits	7,0	7,0	7,3	7,3	7,4	7,4	7,5	7,8	7,6	+2,9%
dont Crédits aux particuliers	4,0	4,1	4,2	4,3	4,4	4,4	4,5	4,6	4,5	+4,0%
dont Crédits aux professionnels et PME	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	+4,7%
dont Crédits aux grandes entreprises	2,7	2,6	2,7	2,6	2,7	2,6	2,6	2,8	2,7	+0,3%
Total encours de collecte bilan	10,0	10,2	10,2	11,2	11,0	10,6	10,6	11,5	11,0	(0,3%)
Total encours de collecte hors bilan	0,8	0,8	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	1,2	0,9	(5,9%)
Total collecte	10,8	11,0	11,0	12,1	12,0	11,7	11,8	12,7	11,9	(0,8%)

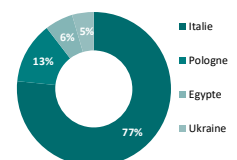
Encours de crédit T1-26 par entité



Encours de collecte bilan T1-26 par entité



PNB T1-26 par entité



ANNEXES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ – PÔLE BPI

Produit net bancaire (m€)

BPI Italie - Détail du produit net bancaire

Produit net bancaire (m€)	T1-24	T2-24	T3-24	T4-24	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26	Δ T1/T1
Marge d'intérêt	450	453	447	449	424	433	430	431	430	+1,4%
Commissions	303	328	322	292	326	328	326	331	343	+5,4%
- Commissions sur encours gérés	145	139	129	118	162	151	143	137	176	+8,7%
- Commissions bancaires	158	189	194	173	164	177	184	194	167	+2,2%
Autres revenus	21	4	(6)	(7)	27	6	3	(11)	24	(13,3%)
TOTAL	775	784	764	733	777	767	759	751	798	+2,6%

Annexes Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

CONTRIBUTION DES PÔLES MÉTIERS AU RÉSULTAT T1-26

En m€	T1-26							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 628	1 042	1 065	1 958	867	2 359	(919)	10 000
Charges d'exploitation	(2 607)	(668)	(536)	(919)	(477)	(1 318)	493	(6 033)
Résultat brut d'exploitation	1 021	374	530	1 038	389	1 041	(426)	3 967
Coût du risque	(408)	(112)	(72)	(18)	(278)	(49)	(23)	(960)
Sociétés mises en équivalence	7	-	-	144	1	8	111	271
Gains ou pertes nets sur autres actifs	29	0	(0)	0	(3)	0	0	27
Résultat avant impôt	649	262	457	1 164	110	1 000	(337)	3 305
Impôts	(228)	(112)	(163)	(339)	(17)	(276)	114	(1 021)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	421	150	294	825	94	724	(223)	2 284
Intérêts minoritaires	1	(0)	(42)	(120)	(23)	1	(3)	(187)
Résultat net part du Groupe	421	149	252	705	71	724	(225)	2 097

En m€	T1-25 (1)							
	CR	LCL	BPI	GEA	SFS	GC	AHM	Total
Produit net bancaire	3 352	963	1 048	2 049	868	2 408	(962)	9 726
Charges d'exploitation	(2 530)	(625)	(535)	(936)	(474)	(1 360)	468	(5 992)
Résultat brut d'exploitation	822	338	513	1 113	395	1 047	(494)	3 734
Coût du risque	(319)	(92)	(67)	(11)	(249)	25	(22)	(735)
Sociétés mises en équivalence	6	-	-	28	36	6	103	177
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3	1	(0)	(0)	0	0	0	4
Résultat avant impôt	511	247	445	1 130	182	1 078	(413)	3 180
Impôts	(170)	(112)	(137)	(351)	(12)	(305)	87	(1 000)
Rés. net des activités abandonnées	-	-	0	-	-	-	-	0
Résultat net	341	135	308	779	170	773	(326)	2 180
Intérêts minoritaires	0	(0)	(42)	(101)	(21)	(36)	7	(193)
Résultat net part du Groupe	341	135	266	679	148	738	(319)	1 987

(1) T1-25 est en vision pro forma (Banco BPM mis en équivalence)
 CR: Caisses régionales ; GEA : Gestion de l'épargne et Assurances ; BPI : Banque de proximité à l'international ; SFS : Services financiers spécialisés ; GC : Grandes clientèles ; AHM : Activités hors métiers

ANNEXES

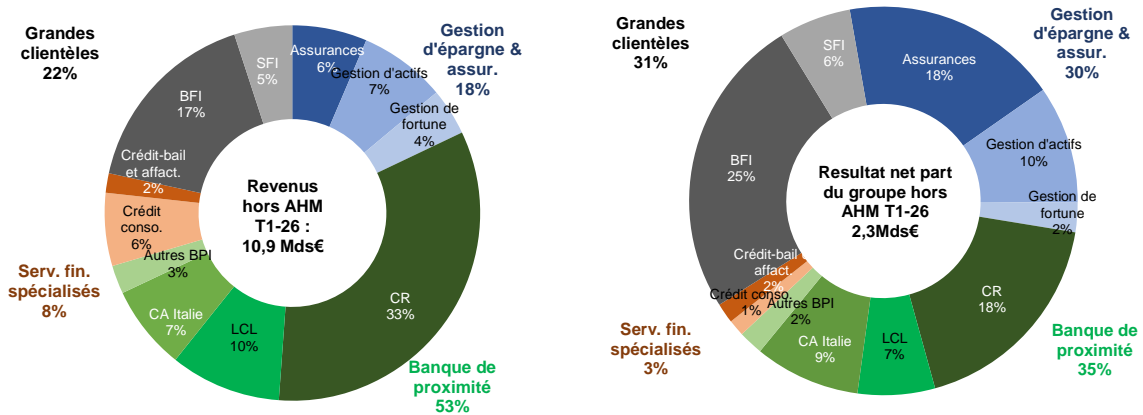
COMPTE DE RÉSULTAT – T1-26 VS T1-25

En m€	T1-26	T1-25	Δ T1/T1
Produit net bancaire	10 000	9 726	+2,8%
Charges d'exploitation	(6 033)	(5 992)	+0,7%
Résultat brut d'exploitation	3 967	3 734	+6,2%
Coût du risque de crédit	(960)	(735)	+30,6%
Sociétés mises en équivalence	271	177	+53,0%
Gains ou pertes sur autres actifs	27	4	x 6,8
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	0	(100,0%)
Résultat avant impôt	3 305	3 180	+3,9%
Impôt	(1 021)	(1 000)	+2,1%
Rés. net des activ. arrêtées ou en cours de cession	-	(0)	(100,0%)
Résultat net	2 284	2 180	+4,8%
Intérêts minoritaires	(187)	(193)	(3,0%)
Résultat net part du Groupe	2 097	1 987	+5,5%
Coefficient d'exploitation (%)	60,3%	61,6%	-1,3 pp

ANNEXES

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

Revenus et RNPG 3M-26 par métier hors AHM (m€)



ANNEXES

STRUCTURE FINANCIERE ET BILAN

Solvabilité (Mds€)	Phasé	
	31/03/26	31/12/25
Capital et réserves liées	33,1	33,1
Autres réserves / Résultats non distribués	117,4	109,1
Autres éléments du résultat global accumulés	(2,9)	(2,8)
Résultat de l'exercice	2,1	8,8
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (VALEUR COMPTABLE)	149,7	148,1
(-) Prévision de distribution	(0,3)	(1,7)
(-) Instruments AT1 inclus dans les capitaux propres comptables	(8,1)	(8,1)
Intérêts minoritaires éligibles	3,9	3,8
(-) Filtrés prudentiels	(1,9)	(1,7)
<i>dont : Prudent valuation</i>	(2,7)	(2,5)
(-) Déductions des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles	(19,9)	(19,6)
Impôts différés dépendant de bénéfices futurs et ne résultant pas de différences temporelles	(0,1)	(0,1)
Insuffisance des ajustements pour risque de crédit par rapport aux pertes anticipées selon l'approche notations internes et pertes anticipées des expositions sous forme d'actions	0,0	0,0
Dépassement de franchises	0,0	0,0
Couverture insuffisante des expositions non performantes (Pilier 2)	(1,5)	(1,5)
Autres éléments du CET1	(4,2)	(4,7)
TOTAL CET1	117,7	114,6
Instruments AT1	8,0	7,9
Autres éléments AT1	0,1	0,1
TOTAL TIER 1	125,7	122,6
Instruments Tier 2	16,0	14,9
Autres éléments Tier 2	1,3	1,3
TOTAL CAPITAL	143,1	138,7
EMPLOIS PONDERÉS	688,2	662,7
Ratio CET1	17,1%	17,3%
Ratio Tier1	18,3%	18,5%
Ratio global	20,8%	20,9%

ANNEXES

STRUCTURE FINANCIERE ET BILAN

Bilan (Mds€)

Actif	31/03/2026		31/12/2025		Passif	31/03/2026		31/12/2025	
Caisse, banques centrales	163.2	168.3	Banques centrales	1.7	0.2				
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	680.1	654.4	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	451.5	419.8				
Instruments dérivés de couverture	26.2	25.1	Instruments dérivés de couverture	26.8	26.6				
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	247.5	245.1							
Prêts et créances sur les établissements de crédit	154.6	153.6	Dettes envers les établissements de crédit	100.0	98.0				
Prêts et créances sur la clientèle	1222.4	1209.7	Dettes envers la clientèle	1194.1	1199.4				
Titres de dette	133.1	127.4	Dettes représentées par un titre	299.3	293.8				
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-14.6	-10.4	Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-10.4	-9.1				
Actifs d'impôts courants et différés	7.6	7.6	Passifs d'impôts courants et différés	3.7	3.2				
Comptes de régularisation et actifs divers	49.2	45.2	Comptes de régularisation et passifs divers	75.3	71.4				
Actifs non courants destinés à être cédés	-	0.0	Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-				
Contrats d'assurance émis - Actif	0.2	0.0	Contrats d'assurance émis - Passif	395.3	392.1				
Contrats de réassurance détenus - Actif	1.2	1.2	Contrats de réassurance détenus - Passif	0.1	0.1				
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.6	6.5							
Immuebles de placement	11.8	11.8	Provisions	5.8	5.7				
Immobilisations corporelles	15.6	15.4	Dettes subordonnées	27.0	26.1				
Immobilisations incorporelles	3.7	3.8	Capitaux propres part du Groupe	149.7	148.1				
Ecart d'acquisition	17.1	17.1	Participations ne donnant pas le contrôle	6.5	6.5				
Total actif	2,726.4	2,681.9	Total passif	2,726.4	2,681.9				

Annexes Indicateurs ESG

ANNEXES

INDICATEURS ESG

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

31/12/2025 31/12/2024

	31/12/2025	31/12/2024
Total Financement des transitions (Mds€) ⁽¹⁾	220,4	202,1
Transition environnementale dont :	119,0	113,9
<i>Batiments économes en énergie</i>	86,1	87,7
<i>Transports & mobilités propres</i>	7,7	5,2
<i>Autres</i>	25,2	20,9
Cohésion et inclusion sociale dont :	78,0	70,7
<i>Accession résidentielle (PAS/PTZ)</i>	36,3	32,8
<i>Santé pour tous</i>	13,4	12,9
<i>Pros et PME en zones fragiles et rurales à redynamiser</i>	19,0	19,5
<i>Autres</i>	9,3	5,5
Autres financements des transitions	23,3	17,5
Financement des énergies bas-carbone (Mds€) ⁽²⁾	27,5	23,4
Investissements dans les énergies bas-carbone (Mds€) ⁽³⁾	6,1	6,0
Exposition à l'extraction d'énergies fossiles (Mds€)	3,3	4,5
Téléconsultations réalisées pour lutter contre les déserts médicaux ⁽⁴⁾	40 200	29 600
Encours de transition agri-agro (Mds€) ⁽⁵⁾	7,5	

(1) Financement de la transition environnementale, de l'inclusion sociale et financements généraux des transitions

(2) Encours liés aux énergies bas carbone constitués des énergies renouvelables produites par les clients de l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole, incluant également les encours liés à l'énergie nucléaire pour CACIB

(3) Encours de CAA (investissements cotés gérés en direct, investissements cotés gérés sous mandat et investissements non cotés gérés en direct) et d'Amundi Transition Énergétique

(4) Téléconsultations réalisées via les cabinets de télé-médecine Omedys. Cible 2026 : 392 000.

(5) Encours de financement en faveur de la transition agri agro selon le cadre interne des actifs durables du Groupe incluant l'aide à l'installation des agriculteurs, l'agriculture biologique ou les nouvelles pratiques agricoles

Annexes Risques juridiques

ANNEXES RISQUES JURIDIQUES

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2025, au sein du Document d'enregistrement universel 2025. Leur mise à jour sera décrite dans l'Amendement A01 au Document d'enregistrement universel 2025;

1. Les notations reflètent l'analyse du Groupe Crédit Agricole

Annexes Notations

ANNEXES

NOTATIONS FINANCIÈRES (1)

CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Crédit Agricole S.A. - Notations

Notation	Contrepartie LT / CT	Emetteur / Dette senior préférée LT	Perspective / surveillance	Emetteur / Dette senior préférée CT	Dernière date de revue	Décision de notation
S&P Global Ratings	AA-/A-1+ (RCR)	A+	Perspective stable	A-1	21/10/2025	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Moody's	Aa3/P-1 (CRR)	A1	Perspective stable	P-1	21/04/2026	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée
Fitch Ratings	AA- (DCR)	A+/AA-	Perspective stable	F1/F1+	04/12/2025	Affirmation des notes LT/CT ; perspective inchangée
DBRS	AA (high) / R-1 (high) (COR)	AA (low)	Perspective stable	R-1 (middle)	16/07/2025	Affirmation des notes LT / CT ; perspective inchangée

1. Les notations reflètent l'analyse du Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

LES NOTATIONS (2) ILLUSTRENT SON MODÈLE DE BANQUE UNIVERSELLE TRÈS DIVERSIFIÉ ET SA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

S&P Global

A+ stable (1)

- "La forte solidité du capital du groupe est soutenue par son statut mutualiste, sa politique conservatrice de capital et sa performance opérationnelle."
- "La position de leader sur la banque de proximité en France assure de bons résultats prévisibles".
- "Un modèle de banque universelle et des sources de revenus très diversifiés, des positions de leaders sur la banque de proximité, l'assurance et la gestion d'actifs."

21/10/2025

MOODY'S

A1 stable (1)

- "Un coussin de capital confortable, soutenu par des résultats stables et diversifiés et une forte capacité de rétention de capital au niveau du groupe"
- "Une solide qualité d'actifs"
- Moody's a affirmé la notation émetteur¹, pas sensible à l'application de la préférence des dépôts en Europe.

26/04/2026

FitchRatings

A+/AA- stable (1)

- "Un modèle de banque universelle diversifié s'appuyant sur ses positions de leader, un appétit pour le risque limité et une qualité d'actifs solide,
- une rentabilité stable, un capital et des sources de refinancement confortables".
- Une nouvelle dégradation de la France de A+ à A entrainerait mécaniquement une dégradation des notations de Crédit Agricole car la notation émetteur long terme et la note intrinsèque (VR) sont plafonnées par la note de la France."

04/12/2025

1. Notation émetteur / Dette senior préférée LT
2. Les notations reflètent l'analyse du Groupe Crédit Agricole

ANNEXES

NOTATION EXTRA-FINANCIÈRE

SUSTAINALYTICS¹



ISS ESG²



S&P Global



CDP
ENCLOSURE INNOVATION ACTION



Wdi³
Workforce Disclosure Initiative



Notations au 01/04/2026

1. Note de risque sur une échelle de notation inversée : plus le score est faible, meilleur est le risque.

2. C+ est le meilleur rating attribué dans le secteur Commercial Banks & Capital Markets d'ISS ESG.

3. La Workforce Disclosure Initiative mesure la transparence des données publiées sur diverses thématiques incluant le capital humain, la gouvernance et les achats (+20 points vs 2021).

LISTE DE CONTACTS

CONTACTS RELATIONS INVESTISSEURSCRÉDIT AGRICOLE S.A. :

Investisseurs institutionnels investor.relations@credit-agricole-sa.fr
Actionnaires individuels +33 800 000 777 relation@actionnaires.credit-agricole.com
(numéro d'appel gratuit France uniquement)

Cécile Mouton +33 1 57 72 86 79 cecile.mouton@credit-agricole-sa.fr
Jean-Yann Asseraf +33 1 57 72 23 81 jean-yann.asseraf@credit-agricole-sa.fr
Fethi Azzoug +33 1 57 72 03 75 fethi.azzoug@credit-agricole-sa.fr
Oriane Cante +33 1 43 23 03 07 oriane.cante@credit-agricole-sa.fr
Nicolas Ianna +33 1 43 23 55 51 nicolas.ianna@credit-agricole-sa.fr
Leïla Mamou +33 1 57 72 07 93 leila.mamou@credit-agricole-sa.fr
Anna Pigoulevski +33 1 43 23 40 59 anna.pigoulevski@credit-agricole-sa.fr

CONTACTS PRESSE CRÉDIT AGRICOLE :

Alexandre Barat +33 1 57 72 12 19 alexandre.barat@credit-agricole-sa.fr
Olivier Tassain +33 1 43 23 25 41 olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr
Mathilde Durand +33 1 57 72 19 43 mathilde.durand@credit-agricole-sa.fr
Bénédicte Gouvert +33 1 49 53 43 64 benedicte.gouvert@ca-fnca.fr



@Crédit_Agricole



Groupe Crédit Agricole



@créditagricole_sa



Solidité financière

Le **Groupe Crédit Agricole** dispose du meilleur niveau de solvabilité parmi les banques systémiques européennes. Les ratios de capital du Groupe Crédit Agricole demeurent nettement supérieurs aux exigences réglementaires. Au 31 mars 2026, le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé du Groupe s'établit à 17,1 %, offrant un coussin confortable de 6,7 points de pourcentage au-dessus du minimum réglementaire.

Sur le trimestre, le ratio CET1 recule de -0,2 point de pourcentage¹. Cette évolution reflète principalement :

- un impact positif de +23 points de base lié au résultat conservé ;
- un effet négatif de -24 points de base lié à l'augmentation des actifs pondérés résultant de la croissance organique des métiers ;
- un impact défavorable de -7 points de base lié aux opérations de fusions-acquisitions ;
- des effets méthodologiques et de modèles pour -7 points de base ;
- enfin, les autres éléments du résultat global (OCI) et divers effets contribuent à hauteur de -4 points de base.

Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'organe central du Groupe Crédit Agricole, bénéficie pleinement du mécanisme interne de solidarité légal ainsi que de la flexibilité de circulation du capital au sein du Groupe Crédit Agricole. Au 31 mars 2026, le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) phasé de Crédit Agricole S.A. s'établit à 11,4 %, soit un excédent de 2,6 points de pourcentage par rapport à l'exigence réglementaire.

Sur le trimestre, l'évolution du ratio CET1 reflète plusieurs facteurs. Il bénéficie tout d'abord d'un impact positif de +18 points de base, lié au résultat conservé. Cet effet correspond au résultat net part du Groupe, après déduction des coupons AT1 et d'une distribution équivalente à 50 % du résultat, matérialisée par une provision pour dividende de 26 centimes d'euro par action au titre du premier trimestre 2026.

À l'inverse, la croissance organique des métiers se traduit par une hausse des emplois pondérés, contribuant négativement au ratio CET1 à hauteur de -23 points de base, principalement sous l'effet de CACIB (-14 pb) et de la hausse de la valeur de mise en équivalence (VME) de l'assurance au premier trimestre (-2 pb). Les opérations de fusions-acquisitions pèsent également sur le ratio pour -17 points de base, principalement en raison de l'augmentation de la participation dans Banco BPM (-14 pb) et de l'effet de première consolidation d'ICG (-2 pb).

Enfin, les effets méthodologiques ont un impact défavorable de -11 points de base, tandis que la variation des plus ou moins-values latentes du portefeuille de titres (OCI) et divers effets contribuent à hauteur de -6 points de base.

A fin mars 2026, les **emplois pondérés de Crédit Agricole S.A** s'élèvent à 433 milliards d'euros, en hausse de +13,5 milliards d'euros. Cette hausse sur le trimestre résulte essentiellement de la hausse de +6,8 milliards d'euros du pôle Grande Clientèle intégrant les conditions du trimestre (dont +1 mdc€ sur l'effet change et + 3,1 Mds€ pour les activités de marché). La hausse de +2,6 milliards d'euros du pôle banque de proximité est notamment expliquée pour 1,2 milliard d'euros par un ajustement technique CRR3 réalloué en RWA au premier trimestre 2026.

Pour le **Groupe Crédit Agricole**, les emplois pondérés s'établissent à 688 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de 25 milliards d'euros sur le trimestre. Cette hausse sur le trimestre résulte essentiellement de la hausse de +12,9 milliards d'euros du pôle Banques de proximité liée notamment à un ajustement technique CRR3 réalloué en RWA au premier trimestre 2026 (+10,7 milliards d'euros).

¹ Valeur définitive au 31 décembre 2025 des ratios réglementaires de solvabilité du Groupe Crédit Agricole s'élevant à 17,3% en CET1

Structure financière du Groupe Crédit Agricole

	Groupe Crédit Agricole			Crédit Agricole S.A.		
	31/03/26	31/12/25*	Exigences 31/03/26	31/03/26	31/12/25*	Exigences 31/03/26
Ratio CET1phasé ²	17,1%	17,3%	10,4%	11,4%	11,8%	8,7%
Ratio Tier1 ²	18,3%	18,5%	12,2%	13,2%	13,6%	10,6%
Ratio global ²	20,8%	20,9%	14,7%	16,9%	17,2%	13,0%
Emplois pondérés (Mds€)	688	663		433	419	
Ratio de levier	5,6%	5,5%	3,75%	3,8%	3,9%	3,0%
Exposition de levier (Mds€)	2 246	2 214		1 493	1 463	
Ratio TLAC (% RWA) ^{2,3}	27,0%	27,0%	22,9%			
Ratio TLAC (% LRE) ³	8,3%	8,1%	6,75%			
Ratio MREL subordonné (% RWA) ²	27,0%	27,0%	22,1%			
Ratio MREL subordonné (% LRE)	8,3%	8,1%	6,25%			
Ratio MREL total (% RWA) ²	31,5%	31,8%	26,7%			
Ratio MREL total (% LRE)	9,7%	9,5%	6,25%			
Distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions (Mds€) ⁴	41	45		11	13	

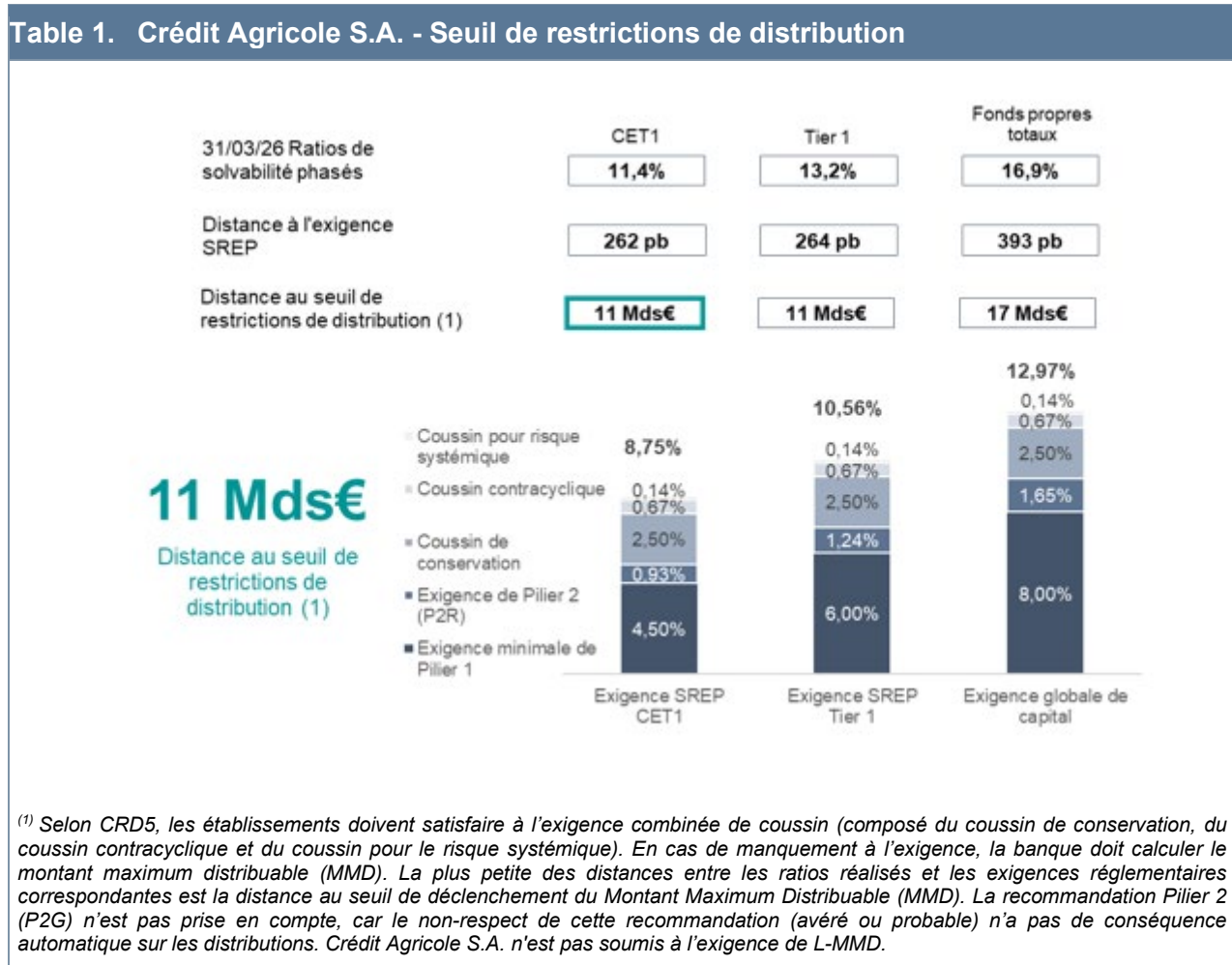
* Valeur définitive au 31 décembre 2025 des ratios réglementaires de solvabilité et de résolution du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A.

² Exigence SREP applicable au 31 mars 2026, y compris l'exigence combinée de coussins de fonds propres incluant pour (a) le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation de 2,5%, un coussin G-SIB de 1,5% (applicable depuis le 1^{er} janvier 2026 suite à la notification reçue de l'ACPR le 27 novembre 2024), le coussin contracyclique fixé à 0,78%, ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,09% et (b) pour Crédit Agricole S.A. un coussin de conservation de 2,5%, le coussin contracyclique fixé à 0,67% ainsi que le coussin pour le risque systémique de 0,14%.

³ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2026.

⁴ En cas de non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres. Les éléments distribuables de l'entité Crédit Agricole S.A. s'établissent à 45,5 milliards d'euros incluant 32,4 milliards d'euros de réserves distribuables et 13,1 milliards d'euros de primes d'émission au 31 décembre 2025.

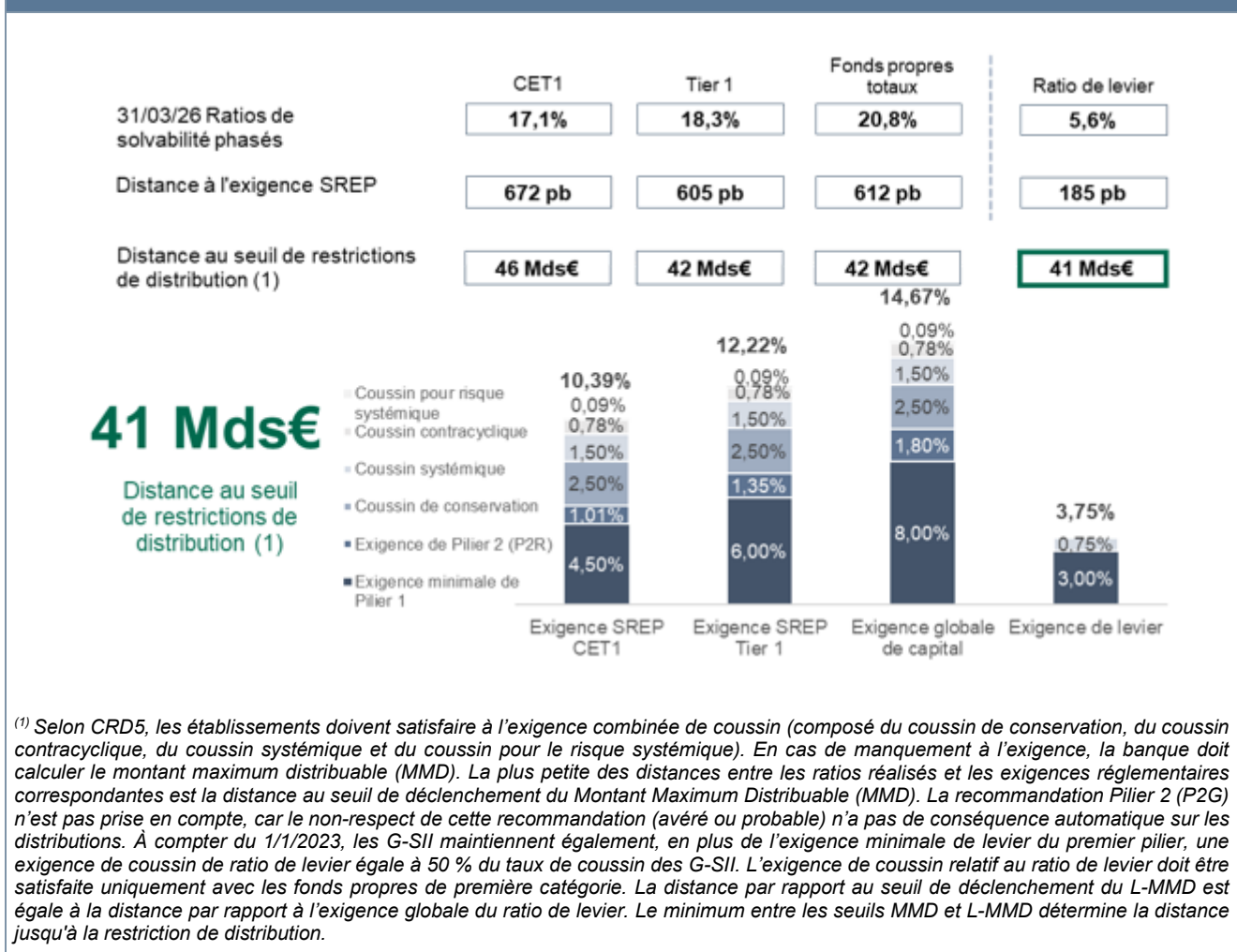
Au niveau de Crédit Agricole S.A., la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du MMD**⁵, à savoir 262 points de base, soit 11 milliards d'euros de capital CET1 au 31 mars 2026. Crédit Agricole S.A. n'est soumis ni à l'exigence de L-MMD (distance à l'exigence de coussin de ratio de levier) ni au M-MMD (distance aux exigences de MREL).



⁵ En cas de non-respect de l'exigence globale de coussins de fonds propres. Les éléments distribuables de l'entité Crédit Agricole S.A. s'établissent à 45,5 milliards d'euros incluant 32,4 milliards d'euros de réserves distribuables et 13,1 milliards d'euros de primes d'émission au 31 décembre 2025.

Au niveau du Groupe Crédit Agricole, la distance au seuil de déclenchement des restrictions aux distributions est la distance au **seuil de déclenchement du L-MMD** au 31 mars 2026. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 185 points de base au-dessus du seuil de déclenchement du L-MMD, soit 41 milliards d'euros de capital Tier 1.

Table 2. Groupe Crédit Agricole - Seuil de restrictions de distribution



Au 31 mars 2026, le Groupe Crédit Agricole présente **des ratios TLAC et MREL** bien au-delà des exigences⁶. Le Groupe Crédit Agricole dispose ainsi d'une marge de sécurité de 410 points de base au-dessus du **seuil de déclenchement du M-MMD**, soit 28 milliards d'euros de capital CET1. A cette date, la distance au seuil de déclenchement du M-MMD correspond à la distance entre le ratio TLAC et l'exigence correspondante. L'objectif du Plan à Moyen Terme 2028 est de conserver un ratio TLAC du Groupe Crédit Agricole d'environ 27% des RWA hors dette senior préférée éligible.

L'actualisation des exigences de MREL a été communiquée par les autorités de résolution au Groupe Crédit Agricole. Ces nouvelles exigences ne seront juridiquement contraignantes qu'à partir du deuxième trimestre 2026.

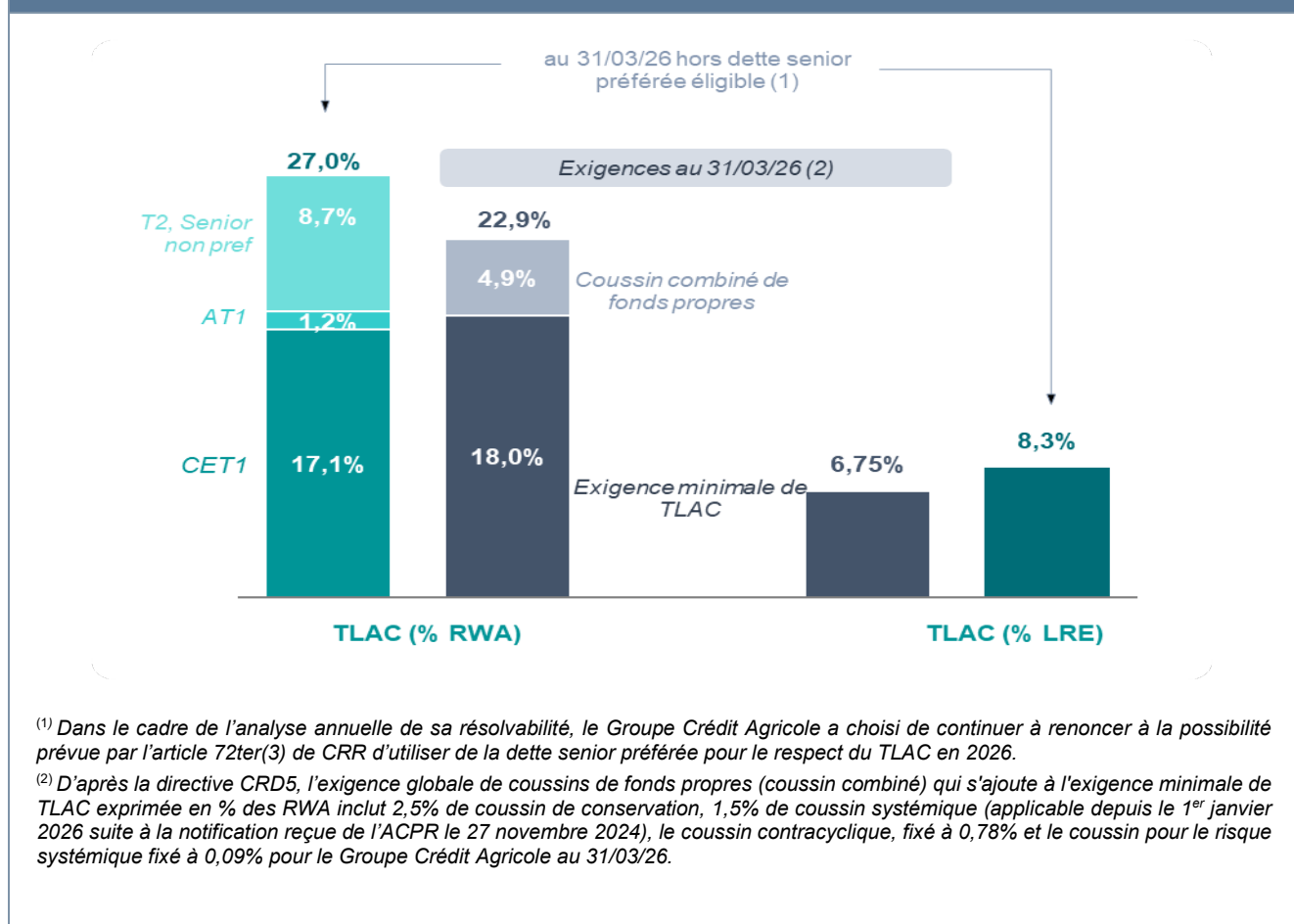
Ainsi au 30 juin 2026, le Groupe Crédit Agricole devra respecter une exigence minimale de MREL total de :

- 21,91% des RWA, niveau auquel s'ajoute d'après la directive européenne CRD5, une exigence globale de coussins de fonds propres (incluant pour le Groupe Crédit Agricole un coussin de conservation, un coussin G-SIB et le coussin contracyclique ainsi que le coussin pour le risque systémique pour le Groupe CA) ;
- 6,17% de la LRE

Une exigence de subordination additionnelle (« MREL subordonné ») est également déterminée par les autorités de résolution et exprimée en pourcentage des RWA et de la LRE. Au 30 juin 2026, cette exigence de MREL subordonné pour le Groupe Crédit Agricole s'élève à :

- 16,30% des RWA, niveau auquel s'ajoute l'exigence globale de coussins de fonds propres (cf ci-dessus) ;
- 6,17% de la LRE.

Table 3. Groupe Crédit Agricole - Ratio TLAC



⁽¹⁾ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2026.

⁽²⁾ D'après la directive CRD5, l'exigence globale de coussins de fonds propres (coussin combiné) qui s'ajoute à l'exigence minimale de TLAC exprimée en % des RWA inclut 2,5% de coussin de conservation, 1,5% de coussin systémique (applicable depuis le 1^{er} janvier 2026 suite à la notification reçue de l'ACPR le 27 novembre 2024), le coussin contracyclique, fixé à 0,78% et le coussin pour le risque systémique fixé à 0,09% pour le Groupe Crédit Agricole au 31/03/26.

⁶ Dans le cadre de l'analyse annuelle de sa résolvabilité, le Groupe Crédit Agricole a choisi de continuer à renoncer à la possibilité prévue par l'article 72ter(3) de CRR d'utiliser de la dette senior préférée pour le respect du TLAC en 2026.

Table 4. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL total

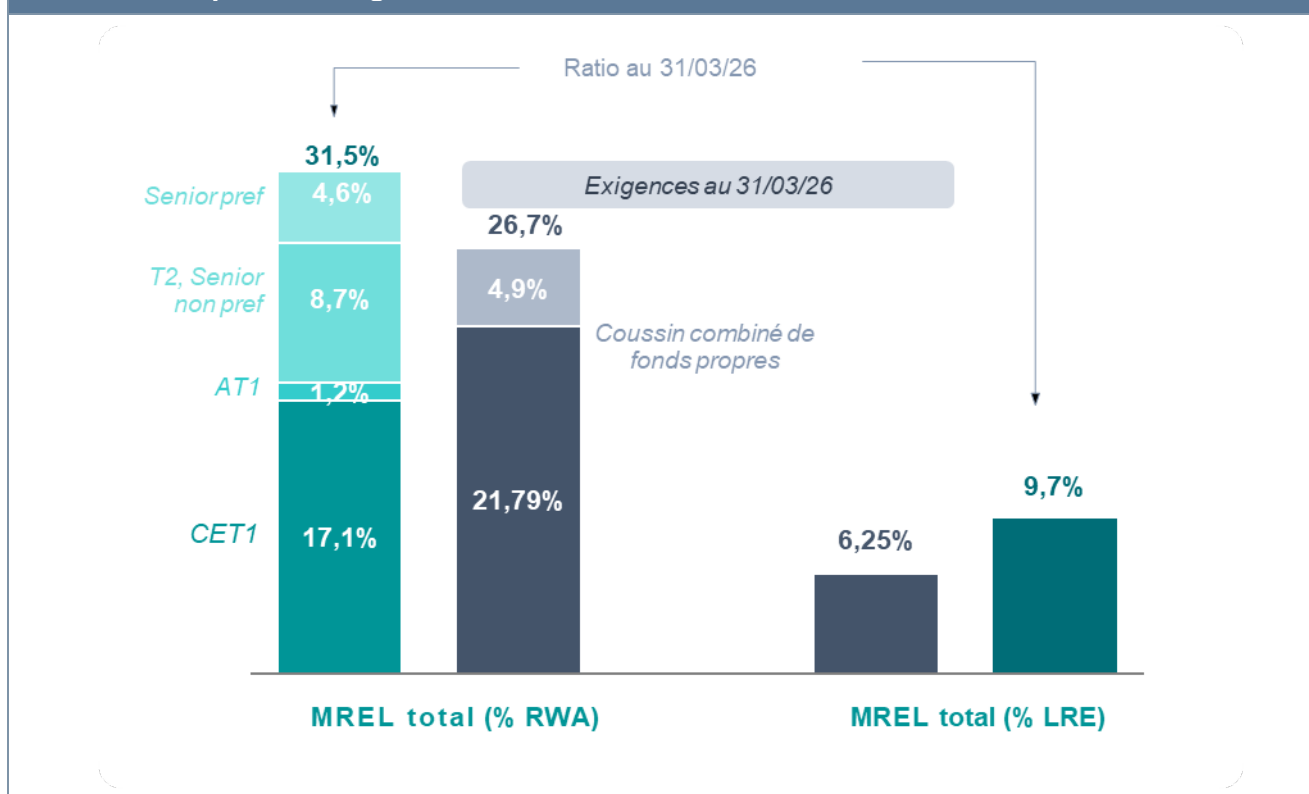
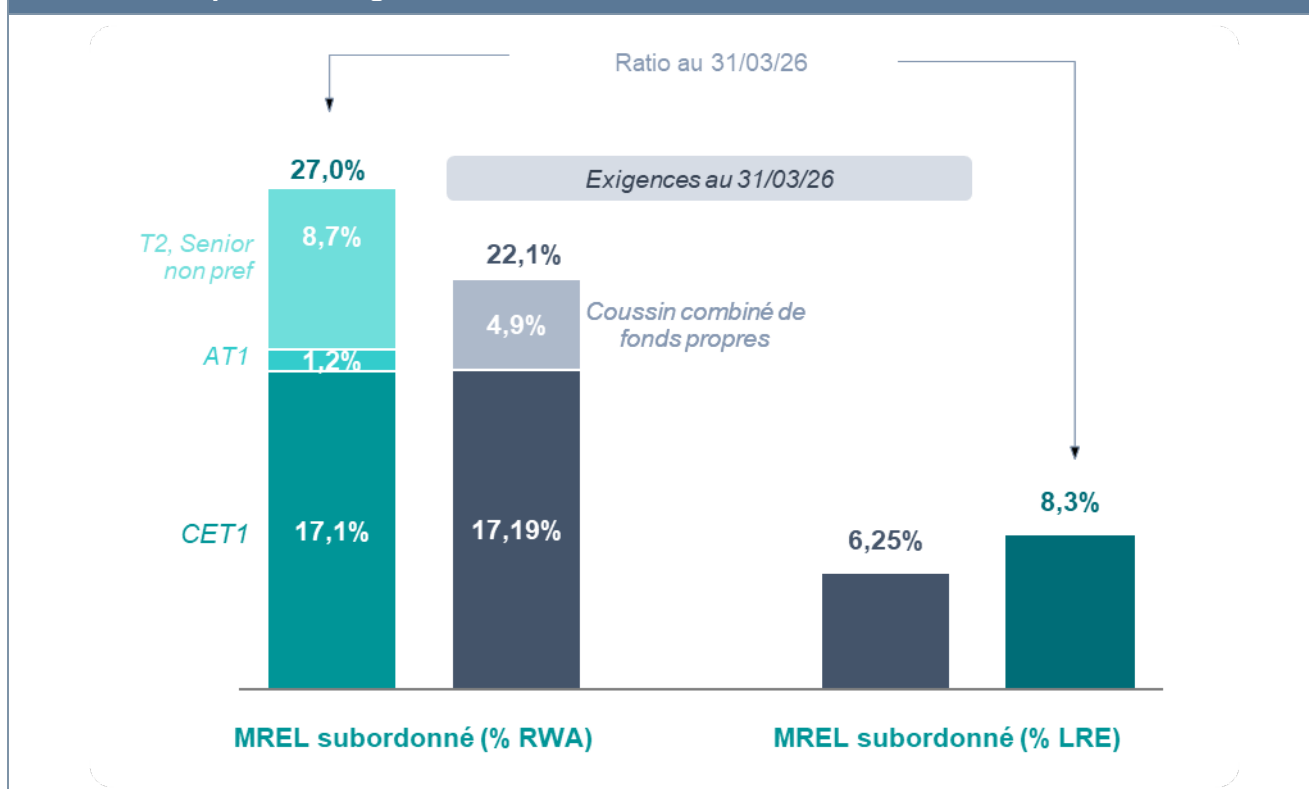


Table 5. Groupe Crédit Agricole - Ratio MREL subordonné



Liquidité et Refinancement

L'analyse de la liquidité est réalisée à l'échelle du Groupe Crédit Agricole.

Les dépôts clientèle, diversifiés et granulaires, s'élèvent à 1 176 milliards d'euros au 31 mars 2026, stables versus décembre 2025.

Les réserves de liquidité du Groupe, en valeur de marché et après décote⁷, s'élèvent à 475 milliards d'euros au 31 mars 2026, en baisse de -10 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2025.

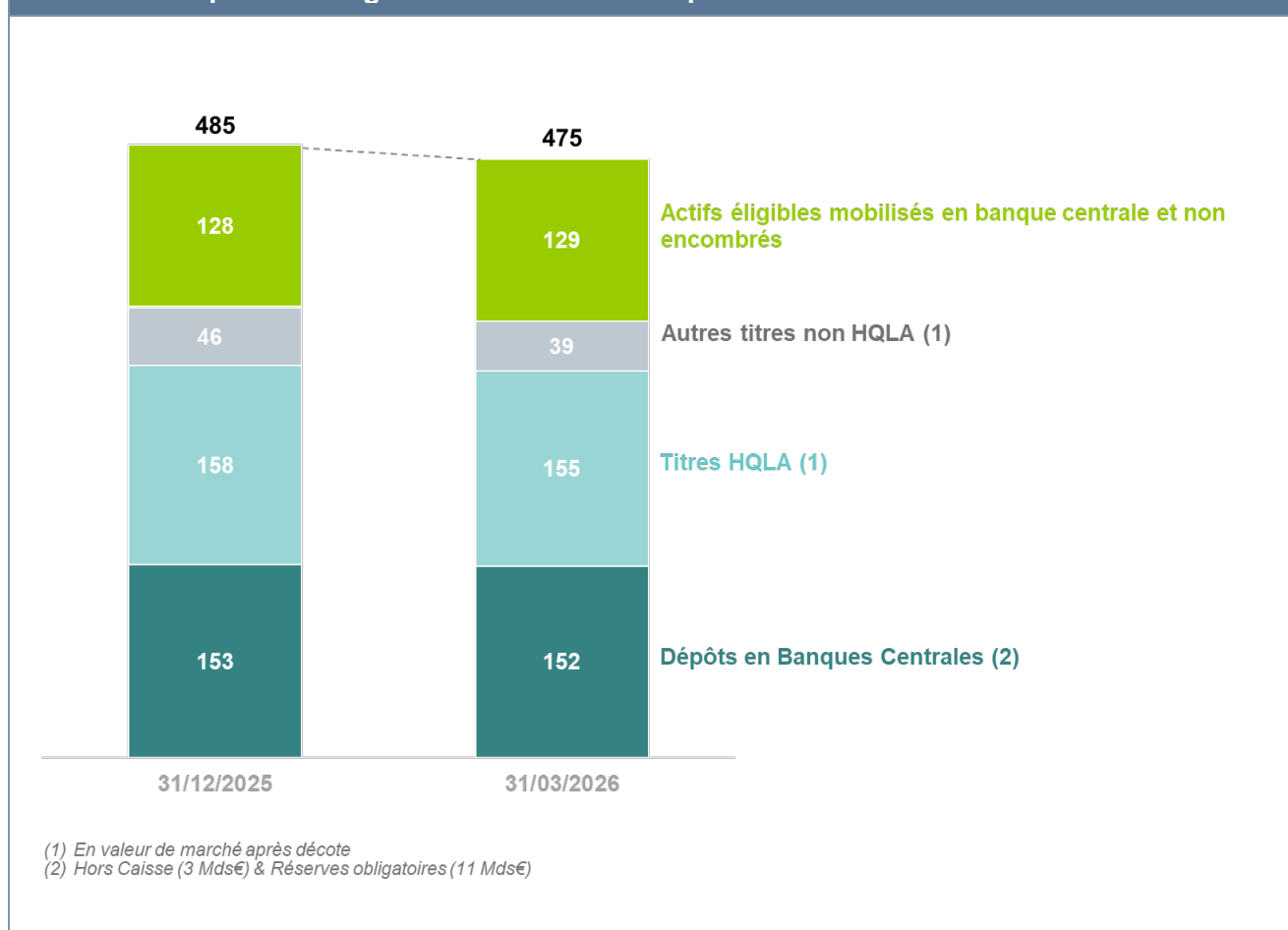
Elles couvrent plus de deux fois la dette court terme nette des actifs de trésorerie.

Cette variation des réserves de liquidité s'explique principalement par :

- La baisse du portefeuille titres (HQLA et non-HQLA) pour -10 milliards d'euros ;
- La hausse des actifs mobilisés en Banques Centrales et non encombrés pour +1 milliard d'euros ;
- La baisse des dépôts en Banques centrales pour -1 milliard d'euros.

Le Groupe Crédit Agricole a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de maintenir les réserves immédiatement disponibles (après recours au financement BCE). Les actifs non-HQLA éligibles en Banques Centrales après décote s'élèvent à 129 milliards d'euros.

Table 6. Groupe Crédit Agricole - Réserves de liquidité



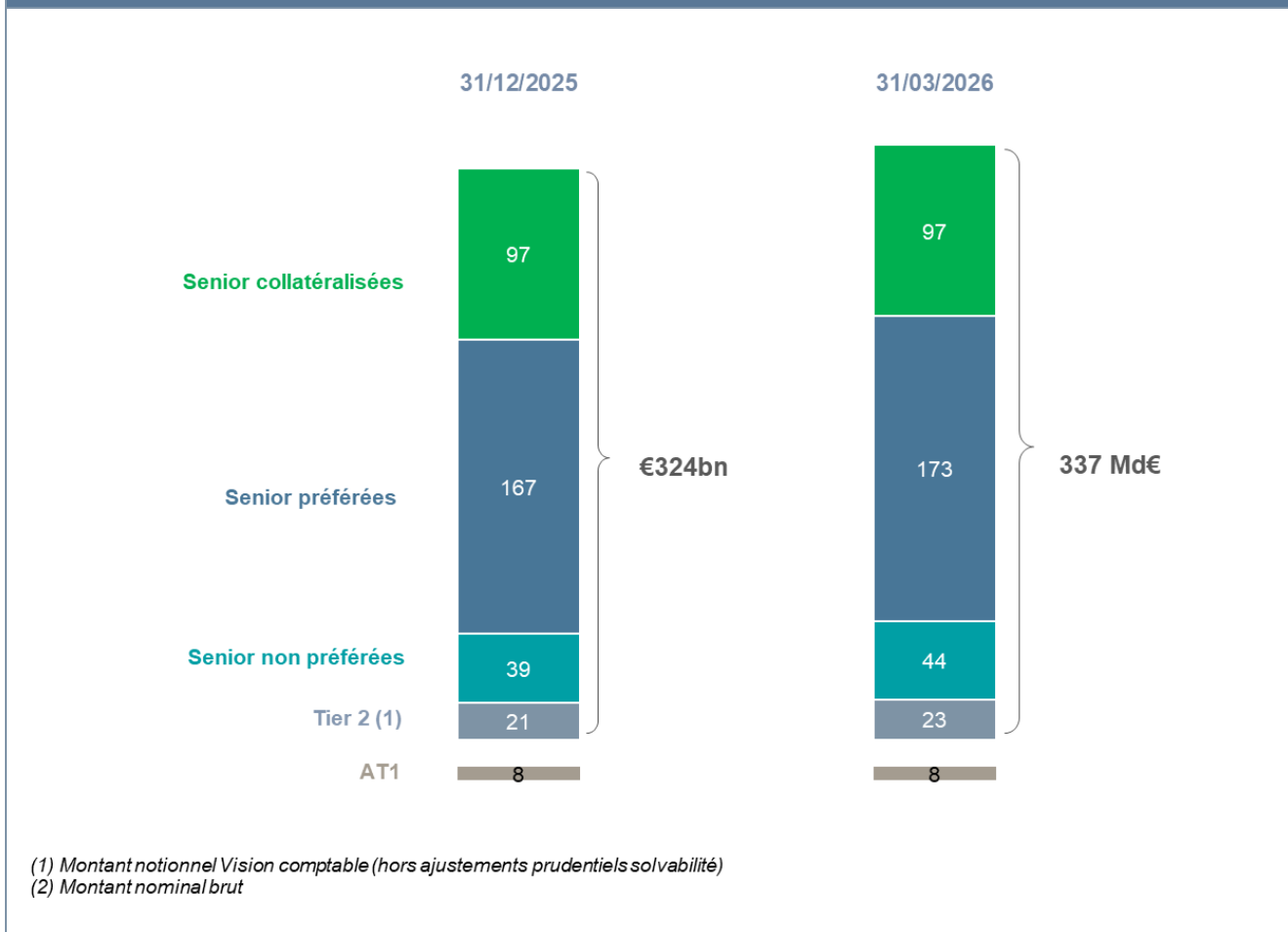
Le Bilan de Liquidité du Groupe, à 1 742 milliards d'euros au 31 mars 2026, fait apparaître un **excédent des ressources stables sur emplois stables de 202 milliards d'euros**, en hausse de +8 milliards d'euros sur le trimestre.

⁷ Les titres composant les réserves de liquidité sont valorisés après décote d'un stress idiosyncratique à partir du mois de décembre 2024 (stress systémique précédemment) afin de représenter au mieux la valeur de liquidation des titres en cas de stress de liquidité.

La dette long terme s'élève à 337 milliards d'euros au 31 mars 2026 en hausse de +13 milliards d'euros par rapport à fin décembre 2025. Elle comprend :

- Les dettes seniors collatéralisées à hauteur de 97 milliards d'euros, stables sur le trimestre ;
- Les dettes seniors préférées à hauteur de 173 milliards d'euros, en hausse de +6 milliards d'euros ;
- Les dettes seniors non préférées pour 44 milliards d'euros, en hausse de +5 milliards d'euros ;
- Et des titres Tier 2 s'élevant à 23 milliards d'euros, en hausse de +2 milliards d'euros.

Table 8. Groupe Crédit Agricole - Répartition des encours comptables de dette long terme ⁽²⁾



Les établissements de crédit sont assujettis à un seuil sur le ratio LCR, fixé à 100% depuis le 1er janvier 2018.

Au 31 mars 2026, les ratios LCR moyen (calculés sur 12 mois glissants) s'élèvent respectivement à 136% pour le Groupe Crédit Agricole (soit un excédent de 85 milliards d'euros) et 142% pour Crédit Agricole S.A. (soit un excédent de 83 milliards d'euros). A noter que le ratio LCR du Groupe Crédit Agricole est supérieur à l'objectif du Plan à Moyen Terme 2028 de 110% à 130%.

Par ailleurs, au 31 décembre 2025, **les ratios NSFR du Groupe Crédit Agricole et de Crédit Agricole S.A. s'élevaient respectivement à 119% et 114%.**

Le Groupe continue de suivre une politique prudente en matière de **refinancement à moyen long terme**, avec un accès très diversifié aux marchés, en termes de base investisseurs et de produits.

Au 31 mars 2026, les principaux émetteurs du Groupe ont levé sur le marché l'équivalent de 14,4 milliards d'euros⁸ de dette à moyen long terme, dont 80% émis par Crédit Agricole S.A.

On note notamment les montants suivants pour les émetteurs du Groupe hors Crédit Agricole S.A. :

- Crédit Agricole Assurances a émis 750 millions d'euros en Tier 2 Bullet avec une échéance en décembre 2036 ;
- Crédit Agricole Personal Finance & Mobility a émis :
 - 650 millions d'euros en émission EMTN à travers l'entité Crédit Agricole Auto Bank (CAAB) ;
 - 0,8 milliard d'euros de titrisations à travers l'entité Agos ;
- Crédit Agricole Leasing & Factoring a émis 0,5 milliard d'euros de titrisations à travers l'entité Lixxbail S.A. ;
- Crédit Agricole next bank (Suisse) a émis une tranche en format senior collatéralisé pour un total de 100 millions de francs suisses.

Table 9. Groupe Crédit Agricole - Levées MLT ⁽¹⁾ sur le marché primaire au 31/03/2026

	Emissions collatéralisées		Emissions non-collatéralisées		
	Senior collatéralisée	Titrisation	Senior préférée	Senior non-préférée & Tier 2	AT1 / RT1
<i>Plan de refinancement de Crédit Agricole S.A.</i>					
Crédit Agricole S.A.			1,4Md€ en AUD, JPY et CHF	7,4Md€ en EUR, USD, GBP, JPY, AUD, et SGD	
CA HL SFH	1,5bn€ 2 tranches en EUR et CHF				
CA PS SCF	750m€ 1 tranche en EUR				
FCT CA Habitat (RMBS)		500m€ 1 tranche en EUR			
CA Assurances				750m€ 1 tranche en EUR	
CA Auto Bank			650m€ 2 tranches en EUR		
ABS vehicles		1,3Md€ via Sunrise 2026- ⁽²⁾ et FCT CA Leasing ⁽³⁾			
CA Italia					
CA next bank	100mCHF 1 tranche en CHF				

(1) Montants bruts avant rachats et amortissements
 (2) Titrisations de prêts à la consommation italiens émises par Agos (détenu par CAPFM à hauteur de 61%)
 (3) Titrisations de créances de crédit-bail d'équipements français émises par Lixxbail S.A. (détenu par CAL&F à hauteur de 100%)

⁸ Montant brut avant rachats et amortissements

Au 31 mars 2026, Crédit Agricole S.A. a levé sur le marché l'équivalent de 11,6 milliards d'euros^{9,10}.

La banque a levé l'équivalent de 11,6 milliards d'euros, dont 5,8 milliards d'euros en dette senior non préférée et 1,6 milliards d'euros en dette Tier 2, ainsi que 1,4 milliards d'euros de dette senior préférée et 2,8 milliards d'euros de dette senior collatéralisée à fin mars. Le financement est diversifié en formats et en devises avec notamment :

- 2,5 milliards d'euros^{10,11} ;
- 3,5 milliards de dollars américains (3 milliards d'euros équivalent) ;
- 0,75 milliard de livres sterling (0,9 milliard d'euros équivalent) ;
- 115 milliards de yen japonais (0,6 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,4 milliard de dollars singapouriens (0,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 2,25 milliards de dollars australiens (1,3 milliard d'euros équivalent) ;
- 0,3 milliard de francs suisses^{10,11} (0,3 milliard d'euros équivalent).

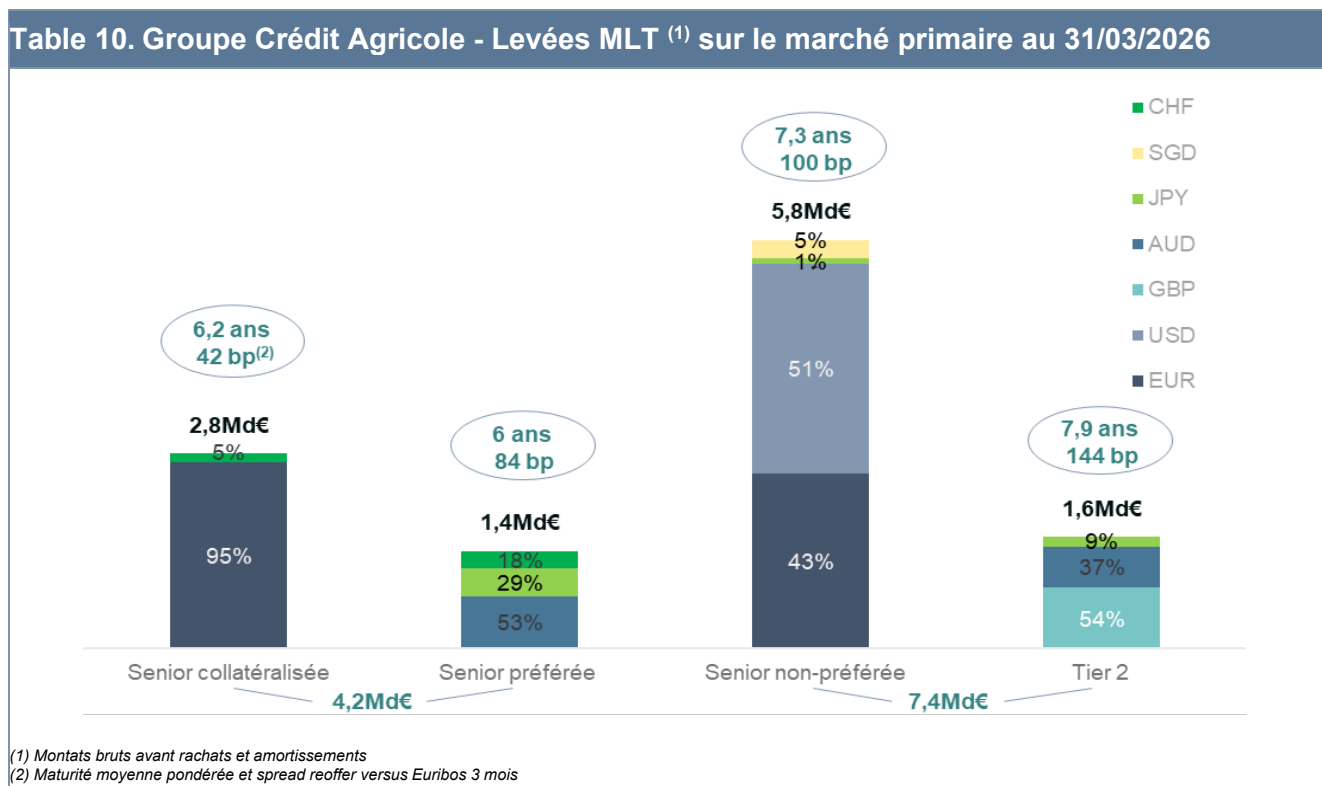
A noter que Crédit Agricole S.A. a réalisé 72%^{10,11} de son refinancement en devises hors euros à fin mars 2026.

De plus, Crédit Agricole S.A. a annoncé le 30 avril 2026 exercer le call réglementaire de l'AT1 de 87 millions de livre sterling d'encours (XS2353099638-XS2353100402) – à rembourser en date du 23/06/2026.

Le plan de financement MLT de marché 2026 a été fixé à 18 milliards d'euros, dont 6 milliards d'euros de dette senior préférée ou senior collatéralisée et 12 milliards d'euros de dette senior non préférée ou Tier 2.

Ce plan de refinancement a été réalisé à 65% au 31 mars 2026 avec :

- 2,8 milliards d'euros équivalent de dette senior collatéralisée ;
- 1,4 milliard d'euros équivalent de dette senior préférée ;
- 5,8 milliards d'euros équivalent de dette senior non préférée ;
- 1,6 milliard d'euros équivalent de dette Tier 2.



⁹ Montant brut avant rachats et amortissements

¹⁰ Hors émission AT1

¹¹ Hors émissions senior collatéralisées

ÉVOLUTION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMPOSITION DU COMITE EXECUTIF AU 1^{ER} JANVIER 2026

Le Directeur général	Olivier GAVALDA
Le Directeur général délégué	Jérôme GRIVET
Le Directeur général de Crédit Agricole CIB, en charge du pôle Grandes clientèles du groupe Crédit Agricole S.A.	Jean-François BALAYĚ
La Directrice générale d'Amundi	Valérie BAUDSON
Le Directeur de la transformation technologique et Directeur général de CA-GIP	Olivier BITON
Le Directeur général de Crédit Agricole Italia et <i>Senior Country Officer</i> Groupe en Italie	Hugues BRASSEUR
Le Directeur général de Crédit Agricole Assurances et Directeur général de Predica	Nicolas DENIS
Le Directeur général adjoint, en charge du pôle Transformation, Ressources humaines et Transitions	Grégory ERPHELIN
La Secrétaire générale	Véronique FAUJOUR
Le Directeur général adjoint, en charge du pôle Client, Développement et Innovation	Gérald GRÉGOIRE
La Directrice générale adjointe, en charge du pôle Finances et Pilotage	Clotilde L'ANGEVIN
Le Directeur général de LCL	Serge MAGDELEINE
Le Directeur général adjoint, en charge du pôle Banques et Services à l'international et Directeur général de CAPF&M	Stéphane PRIAMI
L'Inspectrice générale Groupe	Laurence RENOULT
Le Directeur de la conformité Groupe	Hubert REYNIER
La Directrice des ressources humaines Groupe	Anne-Catherine ROPERS
La Directrice générale adjointe en charge du pôle Risques	Valérie WANQUET

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION AU 3 AVRIL 2026

Le Comité de direction est composé du Comité exécutif auquel se rajoutent :

Le Directeur du pôle Clients institutionnels et <i>corporate</i> et ESG d'Amundi	Jean-Jacques BARBÉRIS
Le Directeur général délégué et Directeur financier de Crédit Agricole CIB	Olivier BÉLORGEY
La Directrice développement des marchés	Florence BURDIN
Le Directeur général délégué et Directeur du pôle Stratégie, Finance et Contrôle d'Amundi	Nicolas CALCOEN
Le Directeur général de CA Auto Bank et Directeur des partenariats internationaux de CAPF&M	Giacomo CARELLI
Le Directeur des achats Groupe	Bertrand CHEVALLIER
La Directrice de la communication	Julie DE LA PALME
Le <i>Senior Regional Officer</i> pour la région Asie-Pacifique de Crédit Agricole CIB	Jean-François DEROCHE
Le Directeur général d'Agos Ducato	François Édouard DRION
Le Directeur général délégué de Crédit Agricole CIB en charge des activités de Financement	Stéphane DUCROIZET
Le Directeur général de CA Transitions & Énergies	Jean-Paul DUHAMEL
Le Directeur général adjoint de LCL	Jean-François DUPOUY
Le Directeur de finances Groupe	Paul FOUBERT
Le Directeur général adjoint et responsable mondial du <i>Coverage</i> et de la banque d'investissement de Crédit Agricole CIB	Didier GAFFINEL
La <i>Senior Regional Officer</i> Amériques et <i>Senior Country Officer</i> pour les États-Unis de Crédit Agricole CIB	Natacha GALLOU
Le Directeur général délégué et responsable mondial des marchés de capitaux de Crédit Agricole CIB	Pierre GAY
Le Directeur général délégué de CA Italia	Roberto GHISELLINI
Le Directeur de l'Engagement Sociétal	Quentin GUERINEAU
Le Directeur général de CA Santé & Territoires	Pierre GUILLOCHEAU
La Directrice des études économiques	Isabelle JOB-BAZILLE
Le Directeur des Banques à l'international	Michel LE MASSON
Le <i>Chief Operating Officer</i> d'Amundi	Guillaume LESAGE
Le Directeur général de Crédit Agricole Payment Services	Philippe MARQUETTY
Le Directeur général de BforBank	Jean-Bernard MAS

Le Directeur Transformation, Distribution et Développement digital	Pierre METGE
Le Directeur général de CACEIS	Jean-Pierre MICHALOWSKI
Le Directeur des Gestions d'Amundi	Vincent MORTIER
Le Directeur général de Crédit Agricole Bank Polska et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour la Pologne	Bernard MUSELET
Le Directeur général délégué et Directeur entreprises, institutionnels et gestion de fortune de LCL	Olivier NICOLAS
Le Directeur général de Sofinco	Franck ONIGA
Le Directeur général de Pacifica et Directeur général délégué de Crédit Agricole Assurances	Guillaume ORECKIN
Le <i>Senior Regional Officer</i> pour l'Europe (hors France) et <i>Senior Country Officer</i> pour la péninsule ibérique de Crédit Agricole CIB	Georg ORSSICH
Le Directeur général de CA Indosuez Wealth Management	Jacques PROST
Le Directeur général délégué de CA Italia, en charge du <i>Retail Banking</i> , & Digital	Vittorio RATTO
Le Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring	Didier REBOUL
Le Directeur des Relations avec les Caisses régionales	Étienne ROYOL
La Directrice Italie d'Amundi	Cinzia TAGLIABUE
Le Directeur général de CAWL	Jean-Luc THÉRON
Le Directeur du pôle Agri-Agro, Garantie et Capital développement	Jean-Pierre TOUZET
Le Directeur général de Crédit Agricole Égypte et <i>Senior Country Officer</i> Groupe pour l'Égypte	Jean-Pierre TRINELLE
Le Directeur général de Crédit Agricole Immobilier	Christophe VANDENKOORNHUYSE
Le Directeur juridique	Francis VICARI
La Directrice du pôle Distribution & Banques Privées et des métiers ETF & Gestion Passive, en charge de la supervision des activités d'Amundi en Asie	Fannie WURTZ

Rapport annuel 2025 relatif à la politique et aux pratiques de rémunération

SOMMAIRE

Préambule

Le présent rapport est établi conformément aux articles 266 et suivants de l'arrêté du 3 novembre 2014 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatif aux contrôles internes des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement qui transpose en droit français la directive européenne dite "CRD 5" et à l'article 450 du Règlement (UE) 2019/876 du 20 mai 2019.

Le document détaille les modalités et principes d'application au sein de Crédit Agricole S.A. de ces règles.

1	GOUVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION	1
2	POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	3
3	INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	8
4	INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS	11

Chapitre 1

GOVERNANCE DE CRÉDIT AGRICOLE S.A. EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. est définie par le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. sur proposition de son Comité des rémunérations avec l'appui des différentes fonctions de contrôle dans son élaboration et dans le contrôle de sa mise en œuvre.

1. COMPOSITION ET RÔLE DU COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Le Comité des rémunérations se compose, au 31 décembre 2025, de six membres :

- Mme Agnès Audier (Présidente du comité), administratrice indépendante ;
- M. Olivier Auffray, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Marie-Claire Daveu, administratrice indépendante ;
- M. Pascal Lheureux, Président de Caisse régionale de Crédit Agricole ;
- Mme Alessia Mosca, administratrice indépendante ;
- Mme Catherine Umbricht, administratrice représentant les salariés de l'UES Crédit Agricole S.A.

La composition du comité est conforme aux dispositions légales et aux recommandations du Code Afep/Medef, avec une majorité d'administrateurs indépendants, dont l'un d'entre eux en assure la présidence, et la présence d'un représentant des salariés. Deux administrateurs sont également membres du Comité des risques.

La Directrice des ressources humaines Groupe participe aux réunions du Comité des rémunérations. Le comité s'appuie dans ses travaux sur des études, s'il le juge nécessaire, et des benchmarks fournis par des cabinets de conseil indépendants.

Le fonctionnement et les missions du comité sont définis par un règlement intérieur approuvé par le Conseil d'administration dont la version en vigueur est disponible sur le site internet. Le comité exerce les missions qui lui sont dévolues par le Code Afep/Medef, le Code monétaire et financier, notamment celles prévues à l'article L. 511-102, ainsi que la préparation des missions relevant du Conseil d'administration dans le domaine des rémunérations prévu par le Code de commerce, notamment à son article L. 22-10-8.

Les principales missions du Comité des rémunérations sont les suivantes :

- établir les propositions et avis à soumettre au Conseil relatifs aux principes généraux de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. et, notamment :
 - à la définition des structures de rémunération, en distinguant notamment les rémunérations fixes des rémunérations variables,
 - aux principes de détermination des enveloppes de rémunérations variables, prenant en compte l'impact des risques et des besoins en capitaux inhérents aux activités concernées en matière de solvabilité et de liquidité,
 - à l'application des dispositions réglementaires concernant le personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;
- établir les propositions relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux en termes de rémunération fixe et variable ou de tout autre élément de rémunération (retraite, indemnité, avantages en nature...);
- établir les décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et du personnel identifié au sens de la réglementation européenne ;

- établir les propositions relatives au montant et à la répartition de l'enveloppe de rémunération des administrateurs ;
- établir les propositions relatives aux projets d'augmentations de capital réservées aux salariés de Crédit Agricole S.A. et, le cas échéant, aux plans de souscription ou d'achat d'actions et aux plans d'attribution gratuite d'actions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, ainsi qu'aux modalités de mise en œuvre de ces augmentations de capital et de ces plans.

Le Comité des rémunérations s'est réuni à six reprises en 2025 et a examiné les points suivants :

- personnel identifié :
 - revue de la liste du personnel identifié pour l'exercice 2024,
 - revue de l'enveloppe de rémunération variable du personnel identifié et des rémunérations variables individuelles supérieures à 1 million d'euros,
 - revue des publications réglementées sur le personnel identifié,
 - mise à jour de la note de politique de rémunération et de sa note d'application ;
- rémunération variable :
 - revue des enveloppes de rémunérations variables au titre de 2024 de l'ensemble des collaborateurs de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des indicateurs de performance 2024 pour l'acquisition de la rémunération variable annuelle différée,
 - revue des rémunérations variables annuelles au sein de Crédit Agricole S.A. supérieures à un seuil arrêté par le Conseil ;
- dirigeants mandataires sociaux :
 - revue des propositions de rémunération des dirigeants mandataires sociaux au titre de 2024,
 - revue des principes de rémunération et objectifs 2025 applicables aux dirigeants mandataires sociaux,
 - revue de la répartition de l'enveloppe de rémunérations des administrateurs ;
- autres thématiques :
 - attribution et acquisition d'actions gratuites de performance aux cadres dirigeants et aux autres collaborateurs du Groupe ; mise à jour de la politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. conformément aux évolutions réglementaires,
 - revue de synthèse de la mise en œuvre des politiques de rémunération par les entités de Crédit Agricole S.A.,
 - revue des décisions à soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires,
 - revue de la rémunération attribuée aux Directeurs des risques et contrôle permanent et de la conformité Groupe,
 - un point d'étape sur la préparation à la mise œuvre de la directive Pay Transparency,
 - revue sur l'égalité homme/femme en matière de rémunération.



2. RÔLE DES FONCTIONS DE CONTRÔLE

En conformité avec les obligations réglementaires, la Direction des ressources humaines Groupe associe les fonctions de contrôle (Risques et contrôles permanents, Conformité, Audit et Inspection générale) à l'élaboration des politiques de rémunération, à la revue des rémunérations variables du Groupe et à la définition du personnel identifié.

Notamment, le Comité de contrôle des politiques de rémunération réunit les représentants de la Direction des ressources humaines Groupe, de la Direction des risques et contrôles permanents Groupe et de la Direction de la conformité Groupe.

Ce comité émet un avis sur la mise à jour de la politique de rémunération élaborée par la Direction des ressources humaines, avant présentation au Comité des rémunérations puis approbation par le Conseil d'administration Groupe.

Ce comité a pour missions en particulier :

- d'informer les fonctions de contrôle des dossiers relatifs aux politiques générales qui seront présentés au Comité des rémunérations, condition sine qua non de l'exercice du devoir d'alerte ;

- de s'assurer de la validité, au regard des nouvelles exigences réglementaires, des principes retenus pour décliner dans le Groupe la politique de rémunération ;
- d'apprécier la conformité de la déclinaison dans les entités des règles énoncées : définition de la population régulée ; principes de calcul des enveloppes de rémunération variable ; mode de gestion des comportements non respectueux des règles qui seront pris en considération pour la détermination des rémunérations variables de l'année ou des années antérieures ;
- de coordonner les actions à initier dans les entités par les lignes métier Risques et Conformité.

La définition et la mise en œuvre de la politique de rémunération sont soumises au contrôle de l'Inspection générale Groupe et des audits internes des entités du Groupe.

Par ailleurs, afin de prévenir tout conflit d'intérêts, la rémunération des personnels des fonctions de contrôle est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils valident ou vérifient les opérations.

Chapitre 2

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. vise à aligner les intérêts des clients, des actionnaires et des collaborateurs du Groupe, en cohérence avec sa Raison d’Être : “Agir chaque jour dans l’intérêt de nos clients et de la société”. Elle soutient son projet de long terme et son Plan Moyen Terme. Elle repose sur la mise en œuvre de principes communs à l’ensemble des collaborateurs et contribue à véhiculer les valeurs d’équité, de transparence et d’utilité, clés pour le Groupe.

Ainsi, depuis 2020, le Groupe renforce le poids des critères relatifs à la performance environnementale et sociétale dans la rémunération variable annuelle et la rémunération variable de long terme des dirigeants mandataires sociaux et des cadres dirigeants pour aligner ses objectifs stratégiques et sa politique de rétribution.

Les éléments de rémunérations des collaborateurs et des cadres dirigeants sont déterminés sur la base de critères précis et lisibles qui reflètent les compétences mises en œuvre, la séniorité, ainsi que les performances individuelles et collectives délivrées dans le cadre de la responsabilité durable de l’organisation. La politique de rémunération est neutre du point de vue du genre.

La rétribution des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. est constituée par :

- la rémunération fixe ;
- la rémunération variable annuelle individuelle ;
- la rémunération variable collective (intéressement et participation en France, “profit sharing” à l’international) ;
- la rémunération variable long terme soumise à conditions de performance ;
- les périphériques de rémunération (régimes de retraite supplémentaires et de prévoyance santé).

Ces éléments correspondent à des objectifs différents, cohérents avec le Plan Moyen Terme. Chaque collaborateur bénéficie de tout ou partie de ces éléments en fonction de ses responsabilités, de ses compétences et de sa performance.

Dans chacun de ses différents métiers, Crédit Agricole S.A. compare régulièrement ses pratiques à celles d’autres groupes financiers au niveau national, européen ou international, afin de s’assurer que les rémunérations permettent d’attirer et de retenir les talents et les compétences nécessaires au Groupe.

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. concourent au respect de la déclaration et du cadre d’appétence au risque approuvés par leur gouvernance.

RÉMUNÉRATION FIXE

Les compétences et le niveau de responsabilité sont rémunérés par le salaire de base en cohérence avec les spécificités de chaque métier sur son marché local.

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE INDIVIDUELLE

Crédit Agricole S.A. a mis en place deux dispositifs de rémunération variable annuelle en fonction des métiers et en cohérence avec les pratiques des marchés :

- les rémunérations variables personnelles (RVP) pour les fonctions centrales, la banque de détail et les métiers spécialisés (assurance, crédit-bail et affacturage, crédit à la consommation) ; et
- les bonus pour les métiers de banque de financement et d’investissement, la banque privée, la gestion et la conservation d’actifs et le capital investissement.

L’attribution de la rémunération variable est définie en fonction de l’atteinte des objectifs fixés et des résultats de l’entité, liant ainsi de fait l’intérêt des collaborateurs avec ceux du Groupe et des actionnaires.

La rémunération variable est liée à la performance annuelle et à l’impact sur le profil de risque de l’établissement. En cas de performance insuffisante, de non-respect des règles et procédures ou de comportements à risques, la rémunération variable est directement impactée.

Les rémunérations variables sont fixées dans le respect des principes réglementaires. Elles sont définies de façon qu’elles n’entraînent pas la capacité des entités du Groupe à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. Au-delà des critères économiques et financiers, l’évaluation de la performance tient compte de l’ensemble des risques, y compris le risque de liquidité, ainsi que le coût du capital.

RÉMUNÉRATIONS VARIABLES PERSONNELLES (RVP)

La rémunération variable personnelle (RVP) mesure la performance individuelle sur la base d'objectifs collectifs et/ou individuels. Cette performance repose sur l'évaluation précise des résultats obtenus par rapport aux objectifs spécifiques de l'année (combien) en tenant compte des conditions de mise en œuvre (comment).

Les objectifs sont décrits précisément et mesurables sur l'année. Ils prennent systématiquement en compte la dimension clients, collaborateurs et sociétale des activités.

Les objectifs prennent également en compte la notion de risque généré notamment pour les cadres dirigeants disposant d'objectifs économiques tels que le RNPG, les charges et le RWA.

Le degré d'atteinte ou de dépassement des objectifs est le point central pris en compte pour l'attribution des RVP ; il est accompagné d'une appréciation qualitative sur les modalités de réalisation de ces objectifs (prise de responsabilité, discernement, autonomie, coopération, engagement, management, etc.) et au regard des conséquences pour les autres acteurs de l'entreprise (manager, collègues, autres secteurs, etc.). La prise en compte de ces aspects permet de différencier l'attribution des RVP selon les performances.

BONUS

Les bonus sont directement liés aux résultats économiques de l'entité. Ils sont alloués aux collaborateurs selon une procédure en plusieurs étapes.

1. La détermination de l'enveloppe de bonus par entité est soumise à deux types de critères :

- des critères quantitatifs :

Afin de déterminer le montant de sa contribution métier c'est-à-dire sa capacité à financer les bonus compte tenu du coût du risque, du coût du capital et du coût de la liquidité, chaque entité effectue le calcul suivant :

$$\text{Contribution} = \text{PNB}^{(1)} - \text{charges directes et indirectes hors bonus} - \text{coût du risque} - \text{coût du capital avant impôts}$$

- des critères qualitatifs :

Afin de déterminer le taux de distribution de la contribution, c'est-à-dire l'enveloppe globale de bonus, chaque entité doit apprécier le niveau de distribution qu'elle souhaite appliquer. Pour cela, elle s'appuie sur la performance économique de l'entité et les pratiques de sociétés concurrentes sur des métiers comparables.

2. L'attribution individuelle de cette enveloppe suit les principes suivants :

Les attributions individuelles des parts variables sont corrélées à une évaluation individuelle annuelle formalisée qui prend en compte la réalisation d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Il n'existe donc pas de lien direct et automatique entre le niveau des résultats financiers d'un collaborateur et son niveau de rémunération variable. Le collaborateur est évalué sur ses résultats, ceux de son activité et les conditions dans lesquelles ceux-ci ont été atteints.

Tout comme pour le système de RVP, les objectifs sont définis précisément et mesurables sur l'année.

Les objectifs qualitatifs sont individualisés, liés à l'activité professionnelle et au niveau hiérarchique du poste. Ces objectifs incluent la qualité de la gestion des risques ainsi que les moyens et comportements mis en œuvre pour atteindre les résultats tels que la prise de responsabilité, le discernement, l'autonomie, la coopération, l'engagement, le management, etc.

Outre l'évaluation individuelle menée chaque année par la ligne managériale, la Direction des ressources humaines, la Direction des risques et contrôles permanents et la Direction de la conformité évaluent de façon indépendante les éventuels comportements à risques des collaborateurs. En cas de comportements risqués constatés, la rémunération variable du collaborateur est directement impactée.

RÉMUNÉRATION VARIABLE COLLECTIVE

Crédit Agricole S.A. s'attache à associer l'ensemble des collaborateurs aux résultats du Groupe pour permettre le partage collectif de la valeur créée. Pour ce faire, des mécanismes de rémunération variable collective (participation et intéressement) ont été développés

dans l'ensemble des entités en France afin d'être au plus près de la création de valeur. À l'international, des dispositifs similaires assurent le partage des résultats avec l'ensemble des collaborateurs dans certaines entités.

(1) Étant entendu que, par définition, le PNB est calculé net du coût de la liquidité.



RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME SOUMISE À CONDITIONS DE PERFORMANCE

La politique de rémunération de Crédit Agricole S.A. s'attache à développer la performance à long terme.

En 2011, le Groupe a mis en place un plan d'intéressement long terme afin d'inciter à la performance durable. Ainsi, la prise en compte de critères de RSE environnementale et sociétale renforce le lien entre rémunération et performance durable.

La rémunération variable long terme des cadres dirigeants prend la forme d'une rémunération en actions et/ou en numéraire adossé au cours de l'action Crédit Agricole S.A.

Les montants sont différés sur trois, quatre et cinq ans et acquis sous conditions de performance et selon les critères suivants :

- la performance économique intrinsèque de Crédit Agricole S.A. ;
- la performance boursière de Crédit Agricole S.A. par rapport à un indice composite de banques européennes ;
- la performance environnementale et sociétale de Crédit Agricole S.A.

Outre les aspects de rétention, d'alignement avec la performance long terme et d'incitation à la performance durable, cet outil de rémunération permet également d'intégrer à travers sa condition de performance économique la notion de risque généré dont les impacts financiers pourraient intervenir postérieurement à leur fait générateur.

2. PRINCIPES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Conformément à la réglementation, la politique de rémunération du personnel identifié est caractérisée par les principes suivants :

- les montants de rémunérations variables ainsi que leur répartition n'entraînent pas la capacité des établissements à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin ;
- la rémunération variable est différée dès lors qu'elle est supérieure à 50 000 euros ou qu'elle représente plus d'un tiers de la rémunération annuelle totale (sauf réglementation locale plus contraignante) ;
- la composante variable ne peut excéder 100 % de la composante fixe. Néanmoins, l'Assemblée générale des actionnaires peut approuver un ratio maximal supérieur à condition que le niveau global de la

composante variable n'excède pas 200 % de la composante fixe de chaque collaborateur (sauf réglementation locale contraire) ;

- une partie de la rémunération variable est différée sur quatre ou cinq ans et acquise par tranches, sous condition de présence et de performance ;
- une partie de la rémunération variable (minimum 50 %) est attribuée en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. ;
- l'acquisition de chaque attribution en actions Crédit Agricole S.A. ou en numéraire adossé à l'action Crédit Agricole S.A. est suivie d'une période de rétention d'au moins six mois.

3. PÉRIMÈTRE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

Les politiques de rémunération des entités de Crédit Agricole S.A. relèvent désormais de quatre corpus réglementaires distincts :

- les textes applicables aux établissements de crédit (le package CRD 5) ;
- les textes applicables aux entreprises d'investissement (le package IFR/IFD) ;
- les textes applicables au sein des sociétés de gestion aux fonds d'investissement alternatifs (*hedge funds* et fonds de capital investissement) au titre de la directive européenne AIFM 2011/6 du 8 juin 2011 et des sociétés de gestion d'OPVCM au titre de la directive européenne UCITS V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 ;
- les textes applicables aux sociétés d'assurance et de réassurance qui relèvent du dispositif "Solvabilité 2".

En ce qui concerne les établissements de crédit et certaines entreprises d'investissement, le règlement délégué (UE) 2021/923 de la Commission européenne et l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne, définissent le champ d'application des mesures d'encadrement aux collaborateurs suivants, dits "personnels identifiés".

Sont visés, d'une part, des personnels au titre de leur fonction au sein de Crédit Agricole S.A., d'autre part, des personnels au titre de leur fonction au sein des entités de Crédit Agricole S.A. et enfin pour l'ensemble des entités des personnels en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération.

Personnels identifiés au titre de leur fonction de Crédit Agricole S.A. (base consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de Crédit Agricole S.A. (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A. ;
- les membres du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, des procédures comptables, de la finance y compris la fiscalité et le budget, des analyses économiques, de la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, des ressources humaines, de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de rémunération, de la technologie de l'information, de la sécurité de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A., à savoir les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un comité en charge d'une catégorie de risque suivant pour le Groupe : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".



Personnels identifiés au titre de leur fonction au sein des entités de taille importante du Groupe (base sous-consolidée) :

- les dirigeants mandataires sociaux de l'entité (DG, DGD) ;
- les membres du Conseil d'administration de l'entité ;
- les membres du Comité exécutif de l'entité ;
- les responsables des fonctions support en charge : des affaires juridiques, de la finance, des ressources humaines, de la technologie de l'information ;
- les responsables des fonctions de contrôle des entités, a minima les fonctions Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit ;
- les collaborateurs exerçant une fonction de contrôle subordonnée, rattachés directement aux responsables des fonctions de contrôle de Crédit Agricole S.A. (Risques et contrôles permanents, Conformité et Audit) ;
- les collaborateurs responsables d'un comité en charge d'une catégorie de risque suivants : risque de crédit, risque de contrepartie, risque résiduel, risque de concentration, risque de titrisation, risque de marché, risque de taux d'intérêt, risque opérationnel, risque de liquidité et risque de levier excessif ;
- les membres votants du Comité "nouvelles activités/nouveaux produits".

Personnels identifiés au sein des unités opérationnelles importantes (bases consolidée et sous-consolidée) :

- les responsables des unités opérationnelles importantes ;
- les responsables des unités opérationnelles subordonnées.

Personnels identifiés en fonction du niveau de leur délégation ou de leur rémunération :

- les collaborateurs ayant une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou une délégation de pouvoir pour structurer de tels produits et ayant un impact significatif sur le profil de risque de la filiale d'appartenance ;
- les collaborateurs ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du capital *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les responsables hiérarchiques de collaborateurs non identifiés individuellement mais qui, collectivement et en cumulé, ont une délégation de pouvoirs d'engagement sur des risques de crédit supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) et d'au moins 5 millions d'euros, ou ayant une capacité d'engagement sur des risques de marché supérieure à 0,5 % du *Common Equity Tier One* (CET1) ou 5 % de la *Value at Risk* (VaR) ;
- les collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée au titre de l'exercice précédent est supérieure ou égale à 500 000 euros ;
- pour les entités de plus de 1 000 collaborateurs : les collaborateurs dont la rémunération totale attribuée au titre de l'exercice précédent les positionne dans les 0,3 % des collaborateurs les mieux rémunérés de l'établissement.

Le processus de recensement du personnel identifié est conduit chaque année sous la responsabilité conjointe des fonctions Ressources humaines, Risques et contrôles permanents et Conformité des entités et du Groupe.

Crédit Agricole S.A. a de plus décidé d'étendre des mécanismes similaires de différé de la rémunération variable aux collaborateurs ne relevant pas des dispositions précitées au titre de pratiques existantes antérieurement ou de règles imposées par d'autres réglementations ou normes professionnelles, dans un souci de cohésion et d'alignement sur la performance globale de l'entreprise.

4. CARACTÉRISTIQUES DES RÈGLES D'ENCADREMENT DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DU PERSONNEL IDENTIFIÉ CRD 5

MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS VARIABLES À DIFFÉRER

Le système mis en place favorise l'association des collaborateurs à la performance moyen-terme du Groupe et la maîtrise des risques.

En pratique, compte tenu du principe de proportionnalité, les collaborateurs dont le bonus ou la part variable de rémunération est inférieur à 50 000 euros ou un tiers de la rémunération annuelle

totale sont exclus du champ d'application des règles de différé et ce, pour chacune des entités du Groupe et sauf exigence contraire des régulateurs locaux des pays où les filiales du Groupe sont implantées.

La part différée est fonction de la part variable globale de rémunération allouée pour l'exercice.

VERSEMENT EN ACTIONS OU INSTRUMENTS ÉQUIVALENTS

Une partie de la rémunération variable différée ainsi que la part non différée soumise à une période de rétention d'au moins six mois sont acquises sous forme d'actions Crédit Agricole S.A. ou de numéraire adossé à des actions Crédit Agricole S.A. De ce fait, 50 % au moins de la rémunération variable des collaborateurs reconnus personnel identifié est attribuée en actions ou instruments équivalents.

Toute stratégie de couverture ou d'assurance limitant la portée des dispositions d'alignement sur les risques contenus dans le dispositif de rémunération est prohibée.



CONDITIONS DE PERFORMANCE

L'acquisition de la part différée se fait par quart ou cinquième :

- un quart en année N+1, un quart en année N+2, un quart en année N+3 et un quart en année N+4 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois ; ou

- un cinquième en année N+1, un cinquième en année N+2, un cinquième en année N+3, un cinquième en année N+4 et un cinquième en année N+5 par rapport à l'année de référence (N), sous réserve que les conditions d'acquisition soient remplies. Chacune des dates d'acquisition est prolongée par une période de rétention d'au moins six mois.

L'acquisition définitive de la part variable au terme du différé est également soumise à la satisfaction d'une condition de présence dans le Groupe à la date d'acquisition.

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE : EXEMPLE D'UN(E) COLLABORATEUR(TRICE) DONT LA RÉMUNÉRATION VARIABLE EST DIFFÉRÉE SUR QUATRE ANS AVEC UNE PÉRIODE DE RÉTENTION DE SIX MOIS

		Année N		Année N+1		Année N+2		Année N+3		Année N+4		% différés
		Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	Mars	Sept.	
Rémunération variable > 50 K€ ou > 1/3 de la rémunération totale	Entre 50 K€ et 500 K€	Part immédiate 30 % 30 %										40 %
		Part différée		≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	≤ 5 %	≥ 5 %	
	≥ 500 K€ (minimum non différé 300 K€)	Part immédiate 20 % 20 %										60 %
		Part différée		≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	≤ 7,5 %	≥ 7,5 %	

Mars : Numéraire.

Sept. : Action ou numéraire adossé à l'action.

NB : Ce barème peut être adapté selon les pays en fonction des exigences réglementaires locales. C'est notamment le cas en Italie ou en Pologne.

5. LIMITATION DES BONUS GARANTIS

Les rémunérations variables garanties sont strictement limitées aux recrutements externes et pour une durée ne pouvant excéder un an.

L'attribution d'une rémunération variable garantie est soumise aux modalités du plan de rémunération différée applicable sur l'exercice.

De ce fait, l'ensemble des règles relatives aux rémunérations variables des collaborateurs preneurs de risques (barème de différé, conditions de performance, publication) s'appliquent aux bonus garantis.

6. COMMUNICATION

La rémunération versée au cours de l'exercice au personnel identifié fait l'objet d'une résolution soumise annuellement à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. Une telle résolution a été présentée lors de l'Assemblée générale du 14 mai 2025.

Conformément à la réglementation, une résolution pour approuver un ratio maximal de rémunération variable supérieur à 100 % de

la rémunération fixe est soumise à l'Assemblée générale de Crédit Agricole S.A. et des filiales qui le souhaitent (dans la limite de 200 %). Une telle résolution a été présentée et approuvée lors de l'Assemblée générale du 13 mai 2020, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a par ailleurs été informée de cette décision en juin 2020.

7. PROCESSUS DE CONTRÔLE

Le montant total de la rémunération variable attribué à un collaborateur personnel identifié peut en tout ou partie être réduit en fonction des agissements ou d'un comportement à risque constatés.

Un dispositif interne de contrôle des comportements à risques des collaborateurs preneurs de risques est défini par des procédures ad hoc et est déployé au sein des filiales de Crédit Agricole S.A. en coordination avec les lignes métier Risques et contrôles permanents et Conformité.

Ce dispositif comprend notamment :

- un suivi et une évaluation annuels du dispositif par l'organe de gouvernance ;
- une procédure d'arbitrage de niveau Direction générale pour les cas constatés de comportements à risques.

INFORMATIONS QUANTITATIVES CONSOLIDÉES SUR LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE L'ORGANE EXÉCUTIF ET DU PERSONNEL IDENTIFIÉ

1. RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025

Au titre de 2025, 1 070 collaborateurs, dont 517 en Banque de financement et d'investissement (BFI) et 553 hors BFI, font partie du "personnel identifié" au niveau Groupe en application des articles 92 et 94 de la directive européenne 2019/876/UE du 20 mai 2019 dite "CRD 5" et du Règlement délégué (UE) n° 2021/923 du 25 mars 2021, et de l'arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne.

L'enveloppe totale de rémunération variable qui leur est attribuée s'élève à 251,7 millions d'euros.

DÉTAILS DES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025, RÉPARTIS ENTRE PART FIXE ET PART VARIABLE, MONTANTS EN NUMÉRAIRES ET MONTANTS EN INSTRUMENTS ET LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES – REM 1

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle indépendantes	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	21	4	517	202	4	147	139	36	1 070
RÉMUNÉRATION FIXE TOTALE	1,8	2,6	152,2	40,6	1,8	24,2	21,9	9,9	255,1
Dont montants en numéraires	1,8	2,6	152,2	40,6	1,8	24,2	21,9	9,9	255,1
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RÉMUNÉRATION VARIABLE TOTALE	-	3,0	192,0	22,5	2,6	12,1	12,1	7,4	251,7
Dont montants en numéraires	-	1,4	95,9	12,1	1,4	6,6	6,6	3,6	127,6
Dont montants différés	-	0,8	42,8	3,9	0,8	1,8	2,1	1,6	53,8
Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action	-	1,6	96,1	10,4	1,3	5,5	5,5	3,8	124,2
Dont montants différés	-	1,1	43,4	4,9	0,8	2,4	2,3	1,7	56,5
RÉMUNÉRATION TOTALE	1,8	5,6	344,3	63,1	4,5	36,3	33,9	17,3	506,9

La part différée et conditionnelle de la rémunération variable attribuée au titre de 2025 représente en moyenne 44 %.

La proportion en instruments (en Actions ou en Numéraires Adossés à l'action indexés sur le cours de l'action Crédit Agricole S.A.) représente en moyenne 49 %.



2. SOMMES VERSÉES AU TITRE DES EMBAUCHES ET DES RUPTURES AU COURS DE L'EXERCICE 2025 – REM 2

(en millions d'euros)

	Dirigeants mandataires sociaux	Autres personnels identifiés	Total
BONUS GARANTIS			
Nombre de personnel identifié	-	6	6
MONTANT TOTAL	-	2,8	2,8
INDEMNITÉS DE DÉPART ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE ⁽¹⁾			
Nombre de personnel identifié	1	11	12
MONTANT TOTAL	0,6	1,7	2,3
<i>Dont part payée pendant l'année de référence</i>	0,6	1,6	2,2
<i>Montant d'indemnité la plus élevée</i>	0,6	0,5	0,6

(1) Indemnités de départ payées en totalité au moment du départ et n'étant pas soumises aux règles d'encadrement de la rémunération variable.

3. RÉMUNÉRATION VARIABLE DIFFÉRÉE (ACQUISE ET NON ACQUISE) – REM 3

(en millions d'euros)

	Rémunération variable différée totale ⁽¹⁾	Dont rémunération variable différée acquise en 2026 ⁽²⁾	Dont rémunération variable différée non acquise en 2026 ⁽²⁾	Montant total des ajustements explicites effectués ⁽³⁾	Montant total des ajustements implicites effectués ⁽⁴⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence et acquis en 2026 ⁽⁵⁾	Montant total de la rémunération variable différée attribuée avant l'année de référence et soumis à une période de rétention ⁽⁵⁾
DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX							
	8,7	2,1	6,6	(0,1)	0,5	2,5	1,6
<i>Dont montants en numéraires</i>	3,3	0,9	2,4	-	-	0,9	-
<i>Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action</i>	5,4	1,2	4,2	(0,1)	0,5	1,6	1,6
AUTRES PERSONNELS IDENTIFIÉS							
	310,7	72,8	238,0	(2,0)	14,2	85,0	49,7
<i>Dont montants en numéraires</i>	150,6	35,3	115,4	-	-	35,3	-
<i>Dont montants en actions ou numéraires adossés à l'action</i>	160,1	37,5	122,6	(2,0)	14,2	49,7	49,7

(1) Rémunération différée non acquise au titre de 2025 et rémunération différée non acquise au titre des exercices antérieurs.

(2) En valeur d'attribution.

(3) Ajustements explicites relatifs au taux d'atteinte de conditions de performance au titre de l'année 2025.

(4) Ajustements implicites relatifs à l'évolution du cours de l'action Crédit Agricole S.A. entre la date d'attribution et la date d'acquisition.

(5) En valeur d'acquisition.

4. RÉMUNÉRATION TOTALE 2025 SUPÉRIEURE OU ÉGALE À 1 MILLION D'EUROS – REM 4

(en nombre)	France	EEE	Hors EEE (y compris Royaume-Uni)
De 1 000 000 € à 1 500 000 €	16	6	28
De 1 500 000 € à 2 000 000 €	5	1	2
De 2 000 000 € à 2 500 000 €	1	-	3
De 2 500 000 € à 3 000 000 €	1	-	-

Parmi les 63 personnes dont la rémunération totale est supérieure ou égale à 1 million d'euros, 40 sont localisées hors de France.

5. MONTANTS DES RÉMUNÉRATIONS ATTRIBUÉES AU TITRE DE L'EXERCICE 2025, RÉPARTIS ENTRE PART FIXE ET PART VARIABLE, ET NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES – REM 5

(en millions d'euros)	Conseil d'administration	Dirigeants mandataires sociaux	Banque d'investissement	Banque de détail	Gestion d'actifs	Fonctions support	Fonctions de contrôle	Autres	Total
Nombre de personnel identifié	21	4	517	202	4	147	139	36	1 070
RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL IDENTIFIÉ	1,8	5,6	344,3	63,1	4,5	36,3	33,9	17,3	506,9
Dont rémunération variable	-	3,0	192,0	22,5	2,6	12,1	12,1	7,4	251,7
Dont rémunération fixe	1,8	2,6	152,2	40,6	1,8	24,2	21,9	9,9	255,1

Au titre de 2025, la rémunération totale moyenne est de 474 milliers d'euros, et la rémunération variable moyenne attribuée de 235 milliers d'euros.

Chapitre 4

INFORMATIONS SUR LA RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS EFFECTIFS

M. PHILIPPE BRASSAC, DIRECTEUR GÉNÉRAL JUSQU'AU 14 MAI 2025

(en euros)	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	408 333 ⁽¹⁾	408 333
Rémunération variable non différée versée en numéraire	93 800 ⁽¹⁾	264 000
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	93 800 ⁽¹⁾	319 440
Rémunération variable différée et conditionnelle	281 400 ⁽¹⁾	431 693
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	3 031	3 031
TOTAL	880 364	1 426 497

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

M. OLIVIER GAVALDA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ JUSQU'AU 14 MAI 2025

(en euros)	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	257 796 ⁽¹⁾	257 796
Rémunération variable non différée versée en numéraire	46 620 ⁽¹⁾	129 500
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	46 620 ⁽¹⁾	159 067
Rémunération variable différée et conditionnelle	139 860 ⁽¹⁾	54 650
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	29 933 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	2 405	2 405
TOTAL	523 234	603 417

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 2 février 2026.

M. OLIVIER GAVALDA, DIRECTEUR GÉNÉRAL À PARTIR DU 14 MAI 2025

(en euros)	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	694 893 ⁽¹⁾	694 893
Rémunération variable non différée versée en numéraire	158 920 ⁽¹⁾	-
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	158 920 ⁽¹⁾	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	476 760 ⁽¹⁾	-
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	81 484 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	4 146	4 146
TOTAL	1 575 123	699 039

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 2 février 2026.

M. JÉRÔME GRIVET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ JUSQU'AU 14 MAI 2025

(en euros)	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	257 796 ⁽¹⁾	257 796
Rémunération variable non différée versée en numéraire	46 740 ⁽¹⁾	134 920
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	46 740 ⁽¹⁾	166 254
Rémunération variable différée et conditionnelle	140 220 ⁽¹⁾	71 538
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	29 933 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	2 436	2 436
TOTAL	523 865 ⁽³⁾	632 944 ⁽³⁾

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 2 février 2026.

(3) Jérôme Grivet a également perçu au titre de 2025 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 200 000 euros au total pour l'année 2025.

M. JÉRÔME GRIVET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ À PARTIR DU 14 MAI 2025

(en euros)	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	631 720 ⁽¹⁾	631 720
Rémunération variable non différée versée en numéraire	144 600 ⁽¹⁾	-
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	144 600 ⁽¹⁾	-
Rémunération variable différée et conditionnelle	433 800 ⁽¹⁾	-
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	74 080 ⁽²⁾	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	4 200	4 200
TOTAL	1 433 000 ⁽³⁾	635 920 ⁽³⁾

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

(2) Valorisation selon la norme IFRS 2 en date du 2 février 2026.

(3) Jérôme Grivet a également perçu au titre de 2025 une cotisation au régime de retraite supplémentaire (Article 82) s'élevant à 200 000 euros au total pour l'année 2025.



M. XAVIER MUSCA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ JUSQU'AU 14 MAI 2025

<i>(en euros)</i>	2025	
	Montants attribués au titre de 2025	Montants versés en 2025
Rémunération fixe	371 212 ⁽¹⁾	371 212
Rémunération variable non différée versée en numéraire	67 360 ⁽¹⁾	189 920
Rémunération variable non différée et indexée sur la valeur de l'action Crédit Agricole S.A.	67 360 ⁽¹⁾	240 282
Rémunération variable différée et conditionnelle	202 080 ⁽¹⁾	242 439
Valorisation des actions de performance attribuées au titre de l'exercice	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-
Rémunération des administrateurs	-	-
Avantages en nature	2 508	2 508
TOTAL	710 520	1 046 361

(1) Montants fixés par le Conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 20 mai 2026.

Evolution des risques juridiques

Dans le cadre habituel de ses activités, Crédit Agricole S.A. fait régulièrement l'objet de procédures contentieuses, ainsi que de demandes d'informations, d'enquêtes, de contrôles et autres procédures de nature réglementaire ou judiciaire de la part de différentes institutions en France et à l'étranger. Les provisions comptabilisées reflètent la meilleure appréciation de la Direction, compte tenu des éléments en sa possession à la date d'arrêtés des comptes.

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours au sein de Crédit Agricole S.A. et de ses filiales consolidées par intégration globale sont décrites dans le rapport de gestion pour l'exercice 2025.

Par rapport aux faits exceptionnels et litiges exposés dans ce document, les seules évolutions se trouvent :

- au paragraphe « Office of Foreign Assets Control (OFAC) »
- au dernier alinéa du paragraphe « O'Sullivan and Tavera »,
- au paragraphe « Action des porteurs de fond H2O »,
- au paragraphe « Crédit Agricole Auto Bank ».

Faits exceptionnels et litiges

Office of Foreign Assets Control (OFAC)

Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB) ont conclu au mois d'octobre 2015 des accords avec les autorités fédérales américaines et de l'État de New York dans le cadre de l'enquête relative à un certain nombre de transactions libellées en dollars avec des pays faisant l'objet de sanctions économiques américaines. Les faits visés par cet accord sont intervenus entre 2003 et 2008.

Crédit Agricole CIB et Crédit Agricole S.A., qui ont coopéré avec les autorités fédérales américaines et celles de l'État de New York au cours de cette enquête, ont accepté de s'acquitter d'une pénalité de 787,3 millions de dollars US (soit 692,7 millions d'euros). Le paiement de cette pénalité est venu s'imputer sur les provisions déjà constituées et n'a donc pas affecté les comptes du second semestre 2015.

Les accords avec le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (Fed) et le Département des services financiers de l'État de New York (NYDFS) ont été conclus avec Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB. L'accord avec le bureau de l'OFAC du Département du Trésor (OFAC) a été conclu avec Crédit Agricole CIB qui a également signé des accords de suspension des poursuites pénales (Deferred Prosecution Agreements) avec l'US Attorney Office du District de Columbia (USAO) et le District Attorney de New York (DANY), pour une durée de trois ans. Le 19 octobre 2018, les deux accords de suspension des poursuites avec l'USAO et le DANY ont pris fin au terme de la période de trois ans, CACIB ayant satisfait à l'ensemble des obligations qui lui étaient fixées. Par ailleurs, la Réserve Fédérale américaine (Fed) a levé son « *cease and desist order* » à l'égard de la banque le 25 mars 2026.

Le Crédit Agricole poursuit le renforcement de ses procédures internes et de ses programmes de conformité à la réglementation sur les sanctions internationales et continuera de coopérer pleinement avec les autorités

fédérales américaines et de l'État de New York, comme avec la Banque centrale européenne, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'ensemble de ses régulateurs à travers son réseau mondial.

Euribor/Libor et autres indices

Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, en leur qualité de contributeurs à plusieurs taux interbancaires, ont reçu des demandes d'information provenant de différentes autorités dans le cadre d'enquêtes concernant d'une part la détermination du taux Libor (London Interbank Offered Rates) sur plusieurs devises, du taux Euribor (Euro Interbank Offered Rate) et de certains autres indices de marché, et d'autre part des opérations liées à ces taux et indices. Ces demandes couvrent plusieurs périodes s'échelonnant de 2005 à 2012.

Dans le cadre de leur coopération avec les autorités, Crédit Agricole S.A. ainsi que sa filiale Crédit Agricole CIB, ont procédé à un travail d'investigation visant à rassembler les informations sollicitées par ces différentes autorités et en particulier les autorités américaines – DOJ (Department of Justice) et la CFTC (Commodity Future Trading Commission) – avec lesquelles elles ont été en discussion. Depuis, ces autorités ne se sont plus manifestées auprès de Crédit Agricole S.A. ou de Crédit Agricole CIB.

Par ailleurs, Crédit Agricole CIB fait l'objet d'une enquête ouverte par l'Attorney General de l'État de Floride sur le Libor et l'Euribor, autorité qui ne s'est pas manifestée depuis lors auprès de Crédit Agricole CIB.

À la suite de son enquête et d'une procédure de transaction qui n'a pas abouti, la Commission européenne a fait parvenir le 21 mai 2014 à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB, une communication de griefs relative à des accords ou pratiques concertées ayant pour objet et/ou pour effet d'empêcher, restreindre ou fausser le jeu de la concurrence des produits dérivés liés à l'Euribor.

Par une décision en date du 7 décembre 2016, la Commission européenne a infligé à Crédit Agricole S.A. et à Crédit Agricole CIB solidairement une amende de 114 654 000 euros pour leur participation à une entente concernant des produits dérivés de taux d'intérêt en euros. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB contestent cette décision et ont demandé l'annulation devant le Tribunal de l'Union européenne. Le 20 décembre 2023, le Tribunal de l'Union européenne a rendu sa décision, laquelle réduit à 110 millions euros l'amende infligée à Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB, en les exonérant de certaines pratiques alléguées, mais rejette la plupart des moyens d'annulation invoqués. Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ont déposé un pourvoi contre cette décision devant la Cour de Justice de l'Union européenne le 19 mars 2024. La Commission européenne a également déposé un pourvoi sollicitant l'annulation de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne.

O'Sullivan and Tavera

Le 9 novembre 2017, un certain nombre de personnes (ou des membres de leur famille ou leurs exécuteurs testamentaires) qui soutiennent avoir été victimes d'attaques en Irak, ont assigné plusieurs banques dont Crédit Agricole S.A. et sa filiale Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (Crédit Agricole CIB), devant le Tribunal Fédéral du District de New-York (« *O' Sullivan I* »).

Le 29 décembre 2018, le même groupe de personnes auxquelles se sont joints 57 nouveaux plaignants ont assigné les mêmes défendeurs (« *O'Sullivan II* »).

Le 21 décembre 2018, un groupe différent de personnes ont également assigné les mêmes défendeurs (« *Tavera* »).

Les trois assignations prétendent que Crédit Agricole S.A., Crédit Agricole CIB et les autres défendeurs auraient conspiré avec l'Iran et ses agents en vue de violer les sanctions américaines et auraient conclu des transactions avec des entités iraniennes en violation du US Anti-Terrorism Act et du Justice Against Sponsors of Terrorism Act et réclament des dommages-intérêts pour un montant qui n'est pas précisé.

Dans l'affaire *O'Sullivan I*, le tribunal a rejeté la plainte le 28 mars 2019, a rejeté la requête des demandeurs visant à modifier leur plainte le 25 février 2020 et a rejeté la requête des demandeurs visant à obtenir un

jugement définitif afin de permettre aux demandeurs de faire appel le 29 juin 2021. Le 9 novembre 2023, le tribunal a suspendu la procédure dans l'attente de la résolution de certaines requêtes dans trois affaires relatives à l'US Anti-Terrorism Act auxquelles Crédit Agricole S.A. et Crédit Agricole CIB ne sont pas parties -l'affaire Freeman c. HSBC Holdings, PLC, no 14-cv-6601 (E.D.N.Y.) («Freeman I»), Freeman c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7359 (E.D.N.Y.) («Freeman II») et Stephens c. HSBC Holdings plc, no 18-cv-7439 (E.D.N.Y.).

Le 6 avril 2020, l'affaire O'Sullivan II a été suspendue en attendant la résolution de l'affaire O'Sullivan I, suspension qui a été prolongée le 20 décembre 2023.

L'affaire Tavera a également été suspendue depuis le 19 février 2019. Le 8 novembre 2023, la suspension a été prolongée dans l'attente de la résolution de certaines requêtes dans les affaires Freeman I, Freeman II et Stephens, dont certaines ne sont pas encore entièrement résolues. . La suspension a été de nouveau prolongée le 23 avril 2026.

CACEIS Allemagne

CACEIS Allemagne a reçu des autorités fiscales bavaroises le 30 avril 2019 une demande de restitution d'impôts sur dividendes remboursés à certains de ses clients en 2010.

Cette demande portait sur un montant de 312 millions d'euros. Elle était assortie d'une demande de paiement de 148 millions d'euros d'intérêts (calculés au taux de 6% l'an).

CACEIS Allemagne (CACEIS Bank SA) conteste vigoureusement cette demande qui lui apparaît dénuée de tout fondement. CACEIS Allemagne a déposé des recours auprès de l'administration fiscale pour, d'une part, contester sur le fond cette demande et d'autre part, solliciter un sursis à exécution du paiement dans l'attente de l'issue de la procédure au fond. Le sursis à exécution a été accordé pour le paiement des 148 millions d'euros d'intérêts et rejeté pour la demande de restitution du montant de 312 millions d'euros. CACEIS Bank SA a contesté cette décision de rejet. La décision de rejet étant exécutoire, le paiement de la somme de 312 millions a été effectué par CACEIS Bank SA qui a inscrit dans ses comptes, compte tenu des recours intentés, une créance d'un montant équivalent. Par une décision du 25 novembre 2022, les services fiscaux de Munich ont rejeté le recours de CACEIS Bank SA sur le fond. CACEIS Bank SA a saisi le 21 décembre 2022 le tribunal fiscal de Munich d'une action en contestation de la décision précitée des services fiscaux de Munich et de la demande de restitution d'impôts sur dividendes précitée. Confiant dans ses arguments, CACEIS Bank SA n'a opéré aucune modification dans ses comptes.

CA Bank Polska

Entre 2007 et 2008, CA Bank Polska ainsi que d'autres banques polonaises ont accordé des prêts hypothécaires libellés ou indexés sur la monnaie suisse (CHF) et remboursables en PLN. L'augmentation significative du taux de change du CHF par rapport à la monnaie polonaise (PLN) a occasionné une augmentation importante de la charge de remboursement pour les emprunteurs.

Les tribunaux considérant que les clauses de ces contrats de prêts qui permettent aux banques de déterminer unilatéralement le taux de change applicable sont abusives, le nombre de litiges avec les banques est en constante augmentation.

En mai 2022, CA Bank Polska a ouvert un programme de règlement amiable des réclamations soulevées par les emprunteurs.

Action des porteurs de fonds H2O

Les 20 et 26 décembre 2023, les membres d'une association dénommée « Collectif Porteurs H2O » ont assigné CACEIS Bank devant le tribunal des activités économiques de Paris aux côtés des sociétés Natixis Investment Managers et KPMG Audit, dans le cadre d'une action au fond introduite à titre principal à l'encontre des sociétés H2O AM LLP, H2O AM Europe SAS et H2O AM Holding. BPCE, Natixis SA et KPMG SA ont été attirées à la procédure par la suite.

Les demandeurs se présentent comme des porteurs de parts de fonds gérés par les sociétés du groupe H2O dont certains actifs ont été cantonnés dans des « side pockets » en 2020, et des titulaires de contrats d'assurance-vie investis dans des unités de compte représentatives de ces fonds.

Depuis l'introduction de l'instance, le nombre de demandeurs qui était initialement de 6077 a évolué à la hausse (interventions volontaires) et à la baisse (désistements), il est aujourd'hui de l'ordre de 8000.

Les demandeurs sollicitent la condamnation solidaire du groupe H2O et de l'ensemble des autres défendeurs à des dommages et intérêts en réparation du préjudice qu'ils estiment lié au cantonnement des fonds concernés.

Le montant des demandes a lui aussi évolué au cours de la procédure, il est à ce jour de l'ordre de 610 millions d'euros.

Pour rechercher la responsabilité « in solidum » de CACEIS Bank avec les codéfendeurs, les demandeurs allèguent qu'elle aurait manqué à ses obligations de contrôle en sa qualité de dépositaire des fonds.

Par une ordonnance du 17 avril 2026, le Premier Président de la Cour d'appel de Paris a décidé de renvoyer l'affaire devant le tribunal de commerce de Bobigny en raison de l'existence de causes de récusation à l'encontre de plusieurs juges du tribunal des activités économiques de Paris.

Par ailleurs, dans une décision du 17 décembre 2025, la Commission des sanctions de l'AMF a prononcé à l'encontre de la société CACEIS Bank une sanction pécuniaire de 3,5 millions d'euros et un avertissement pour des manquements relatifs à certains contrôles effectués en sa qualité de dépositaire sur 7 fonds gérés par la société H2O. La Commission des sanctions mentionne toutefois dans sa décision que « si ces manquements n'ont pas permis de détecter en amont certains des manquements de H2O à ses propres obligations, il n'en demeure pas moins que ce sont les décisions d'investissement prises par cette dernière dans des titres inéligibles qui sont à l'origine du préjudice qu'ont pu subir les porteurs de parts des fonds ».

Cette décision n'est pas définitive. Elle fait l'objet d'un recours introduit par CACEIS Bank devant le Conseil d'Etat.

Crédit Agricole Auto Bank

Le 30 mars 2026, la FCA (Financial Conduct Authority) au Royaume-Uni a publié les critères définitifs d'un plan de dédommagement des emprunteurs ayant souscrit un contrat de financement automobile entre le 6 avril 2007 et le 1er novembre 2024. Sont concernés les contrats qui, selon la FCA, auraient donné lieu à une relation inéquitable entre l'emprunteur et son établissement financier du fait des modalités de rémunération du distributeur automobile intermédiaire de crédit. Cette publication fait suite à une consultation publique organisée par la FCA au dernier trimestre 2025.

Sont notamment concernés par ce plan de dédommagement CA Auto Finance UK, filiale à 100% de Crédit Agricole Auto Bank elle-même détenue intégralement par CA Consumer Finance SA ainsi que Ferrari Financial Services UK, entreprise détenue conjointement par Crédit Agricole Auto Bank et le constructeur automobile Ferrari.

Comme d'autres établissements prêteurs, CA Auto Finance UK a décidé de contester les modalités du plan de dédommagement de la FCA et a déposé un recours en ce sens auprès du tribunal compétent.

Dépendances éventuelles

Crédit Agricole S.A. n'est dépendant d'aucun brevet ou licence ni contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

Autres informations récentes

Communiqués de presse

Les communiqués ci-dessous sont disponibles à l'adresse internet suivante :

<https://www.credit-agricole.com/finance/communiqués-de-presse-financiers>

Communiqué de presse du 5 janvier 2026

[Crédit Agricole S.A. annonce le remboursement de ses Obligations Senior Non Préférées Remboursables à Taux Fixe devenant Variable émises le 26 janvier 2021 pour un montant nominal total de 1.500.000.000 USD](#)

Communiqué de presse du 12 janvier 2026

[La Banque Centrale Européenne a notifié son autorisation pour le franchissement du seuil de 20% du capital de Banco BPM](#)

Communiqué de presse du 4 février 2026

[Résultats du 4e trimestre et de l'année 2025](#)

Communiqué de presse du 11 mars 2026

[Crédit Agricole Ukraine annonce la signature d'un accord en vue d'acquérir Bank Lviv](#)

Communiqué de presse du 27 mars 2026

[Mise à disposition du Document d'enregistrement universel et rapport financier annuel 2025 de Crédit Agricole S.A.](#)

Communiqué de presse du 30 mars 2026

[Programme de rachat d'actions dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites](#)

Communiqué de presse du 1^{er} avril 2026

[Crédit Agricole S.A. annonce le remboursement de ses Obligations Senior Non Préférées Remboursables par Anticipation à Taux Fixe devenant Variable émises le 22 avril 2022 pour un montant nominal total de 750.000.000 EUR](#)

[Crédit Agricole S.A. annonce le remboursement de ses Obligations Subordonnées à Taux Fixe Réinitialisable émises le 30 avril 2019 pour un montant nominal total de 325.000.000 de dollars de Singapour](#)

Communiqué de presse du 28 avril 2026

[Crédit Agricole Group: disclosure on global systemically important banks' \(G-SIBs\) indicators](#)

Communiqué de presse du 29 avril 2026

[Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Crédit Agricole S.A. du 20 mai 2026](#)

Communiqué de presse du 30 avril 2026

[LCL et Crédit Agricole Assurances finalisent l'acquisition du Groupe](#)

AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES

Indicateurs Alternatifs de Performance¹

ANC Actif net comptable (non réévalué)

L'actif net comptable non réévalué correspond aux capitaux propres part du Groupe duquel ont été retraités le montant des émissions AT1, des réserves latentes liées aux valorisations par capitaux propres recyclables et du projet de distribution de dividende sur résultat annuel.

ANPA Actif Net Par Action - ANTPA Actif net tangible par action

L'actif net par action est une des méthodes de calcul pour évaluer une action. Il correspond à l'Actif net comptable rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

L'actif net tangible par action correspond à l'actif net comptable retraité des actifs incorporels et écarts d'acquisition, rapporté au nombre d'actions en circulation en fin de période hors titres d'autocontrôle.

BNPA Bénéfice Net Par Action

C'est le résultat net part du groupe de l'entreprise, net des intérêts sur la dette AT1, rapporté au nombre moyen d'actions en circulation hors titres d'autocontrôle. Il indique la part de bénéfice qui revient à chaque action (et non pas la part du bénéfice distribué à chaque actionnaire qu'est le dividende). Il peut diminuer, à bénéfice total inchangé, si le nombre d'actions augmente.

Coefficient d'exploitation

Le coefficient d'exploitation est un ratio calculé en divisant les charges par le produit net bancaire ; il indique la part de produit net bancaire nécessaire pour couvrir les charges.

Coût du risque sur encours

Le coût du risque sur encours est calculé en rapportant la charge du coût du risque (sur quatre trimestres glissants) aux encours de crédit (sur une moyenne des quatre derniers trimestres, début de période). Le coût du risque sur encours peut également être calculé en rapportant la charge annualisée du coût du risque du trimestre aux encours de crédit début de trimestre. De manière similaire, le coût du risque de la période peut être annualisé et rapporté à la moyenne encours début de période.

Depuis le premier trimestre 2019, les encours pris en compte sont les encours de crédit clientèle, avant déduction des provisions.

Le mode de calcul de l'indicateur est spécifié lors de chaque utilisation de l'indicateur.

Créance douteuse

Une créance douteuse est une créance en défaut. Un débiteur est considéré en situation de défaut lorsqu'au moins une des deux conditions suivantes est satisfaite :

- un arriéré de paiement significatif généralement supérieur à 90 jours sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur ;
- l'entité estime improbable que le débiteur s'acquitte intégralement de ses obligations de crédit sans qu'elle ait recours à d'éventuelles mesures telles que la réalisation d'une sûreté.

¹ Les IAP sont des indicateurs financiers non présentés dans les comptes ou définis dans les normes comptables et utilisés dans le cadre de la communication financière, comme le RNPG ou le ROTE, à titre d'exemples. Ils sont utilisés pour faciliter la compréhension de la performance réelle de la société. Chaque IAP est rapproché dans sa définition à des données comptables.

Créance dépréciée

Une créance dépréciée est une créance ayant fait l'objet d'une provision pour risque de non-remboursement.

Taux de couverture des créances dépréciées (ou douteux)

Ce taux rapporte les encours de provisions aux encours de créances clientèles brutes dépréciées.

Taux des créances dépréciées (ou douteux)

Ce taux rapporte les encours de créances clientèle brutes dépréciées sur base individuelle, avant provisions, aux encours de créances clientèle brutes totales.

RNPG Résultat net part du Groupe

Le résultat net correspond au bénéfice ou à la perte de l'exercice (après impôt sur les sociétés). Le résultat net part du Groupe est égal à ce résultat diminué de la quote-part revenant aux actionnaires minoritaires des filiales consolidées globalement.

RNPG attribuable aux actions ordinaires

Le Résultat net part du Groupe attribuable aux actions ordinaires correspond au résultat net part du Groupe duquel ont été déduits les intérêts sur la dette AT1 y compris les frais d'émissions avant impôt.

RoTE Retour sur fonds propres tangibles - Return on Tangible Equity

Le RoTE (Return on Tangible Equity) est une mesure de la rentabilité sur fonds propres tangibles, elle rapporte le RNPG annualisé, hors dépréciation d'immobilisation incorporelles et écart d'acquisition et nets des coupons AT1, aux Capitaux propres moyens part du Groupe retraités des intangibles, des réserves latentes, du stock de dettes AT1 et du projet de distribution en N+1.

Agenda financier

20 mai 2026	Assemblée générale à Saint-Brieuc
26 mai 2026	<i>Workshop</i> LCL
26 mai 2026	Détachement du dividende
28 mai 2026	Paiement du dividende
31 juillet 2026	Publication des résultats du deuxième trimestre et du premier semestre 2026
13 octobre 2026	Détachement du dividende intérimaire
15 octobre 2026	Paiement du dividende intérimaire
30 octobre 2026	Publication des résultats du troisième trimestre et des neufs mois 2026

Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Forvis Mazars	PricewaterhouseCoopers Audit
Société représentée par Hervé Hélias et Jean Latorzeff	Société représentée par Bara Naija
45, rue Kléber 92300 Levallois-Perret	63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine
Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre	Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre

Forvis Mazars a été nommé Commissaire aux comptes sous la dénomination Mazars par l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024.

PricewaterhouseCoopers Audit a été nommé Commissaire aux comptes par l'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2004. Ce mandat a été renouvelé par l'Assemblée générale ordinaire du 22 mai 2024. Conformément aux dispositions de l'article L. 821-45 du Code de commerce relatif à la rotation des cabinets de Commissaires aux comptes, ce mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire tenue en 2028.

RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL DE CREDIT AGRICOLE S.A.

M. Olivier Gavalda, Directeur général de Crédit Agricole S.A.

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au Document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Fait à Montrouge, le 12 mai 2026

Le Directeur général de Crédit Agricole S.A.

Olivier GAVALDA

TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMENDEMENT A01 AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 (annexe I) de la Commission et pris en application de la directive dite "Prospectus". Elle renvoie aux pages du présent Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

	Numéro de page du Document d'enregistrement universel (DEU)	Numéro de page de la présente actualisation du DEU (A01)
Section 1 Personnes responsables		
1.1 Identité des personnes responsables	1063	115
1.2 Déclaration des personnes responsables	1063	115
1.3 Attestation ou rapport des personnes intervenant en qualité d'experts	N/A	N/A
1.4 Informations provenant d'un tiers	N/A	N/A
1.5 Déclaration relative à l'autorité compétente	N/A	N/A
Section 2 Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Identité des contrôleurs légaux	1063	114
2.2 Changement éventuel	1063	114
Section 3 Facteurs de risque	524-540	N/A
Section 4 Informations concernant l'émetteur		
4.1 Raison sociale et nom commercial	593 ; 840 ; 1034	N/A
4.2 Lieu, numéro d'enregistrement et LEI	593 ; 840 ; 1034	N/A
4.3 Date de constitution et durée de vie	593 ; 840 ; 1034	N/A
4.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	46 ; 1034-1041	32 ; 120
Section 5 Aperçu des activités		
5.1 Principales activités	14-35 ; 484-495 ; 502-511 ; 682-683 ; 926-927	3-21 ; 33-77
5.2 Principaux marchés	9 ; 14-35 ; 682-683 ; 926-927 ; 804-805	11-21 ; 33-48
5.3 Événements importants dans le développement des activités	16-35 ; 36 ; 37 ; 38	3-4 ; 34-45
5.4 Stratégie et objectifs	516-519	5-6 ; 40
5.5 Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication	583	109
5.6 Déclaration sur la position concurrentielle	7	N/A
5.7 Investissements		
5.7.1 Investissements importants réalisés	36-38 ; 604 ; 849 ; 809 ; 751 ; 993 ; 774 ; 1020 ; 1047	3 ; 34

5.7.2	Principaux investissements en cours ou à venir	1047	3 ; 34
5.7.3	Informations sur les co-entreprises et entreprises associées	752-757 ; 994-999	3 ; 34
5.7.4	Questions environnementales pouvant influencer sur l'utilisation des immobilisations corporelles	79-116 ; 235-273	N/A
Section 6 Structure organisationnelle			
6.1	Description sommaire du Groupe	5	N/A
6.2	Liste des filiales importantes	596-597 ; 1001-1020 ; 809-810	N/A
Section 7 Examen de la situation financière et du résultat			
7.1	Situation financière	598-603 ; 787-788 ; 843-849	3 ; 9-10 ; 34-35 ; 36-39
7.1.1	Évolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	480-481 ; 482-498 ; 499-514	3 ; 9-10 ; 34-35 ; 36-39
7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	515-519	3 ; 34
7.2	Résultat d'exploitation	598 ; 788 ; 843	3 ; 34 ; 36-38
7.2.1	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	480-484	N/A
7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	N/A	N/A
Section 8 Trésorerie et capitaux			
8.1	Informations sur les capitaux	9-10 ; 601-603 ; 846-847 ; 729 ; 787 ; 823	22-23 ; 39 ; 78-83
8.2	Flux de trésorerie	604 ; 849	24-25 ; 40 ; 84-88
8.3	Besoins de financement et structure de financement	483-484 ; 499-501 ; 573-574 ; 665-666 ; 910-911	84-88
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	993-994 ; 751-752	22-23 ; 39 ; 78-83
8.5	Sources de financement attendues	1047	N/A
Section 9 Environnement réglementaire			
	Description de l'environnement réglementaire pouvant influencer sur les activités de la Société	534-536 ; 606-635 ; 851-880	N/A
Section 10 Informations sur les tendances			
10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du Groupe depuis la fin du dernier exercice	515-519 ; 1048	N/A
10.2	Événements susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives	515-519 ; 1048	N/A
Section 11 Prévisions ou estimations du bénéfice			
11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	3 ; 10 ; 34-35
11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	10 ; 35
11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A	N/A
Section 12 Organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale			

12.1	Informations concernant les membres	353-373	N/A
12.2	Conflits d'intérêts	357-358 ; 363-364 ; 404	N/A
Section 13 Rémunération et avantages			
13.1	Rémunération versée et avantages en nature	357-358 ; 405-453 ; 733-737 ; 975-979	92-100
13.2	Provisions pour pensions, retraites et autres avantages du même ordre	801 ; 818	92-100
Section 14 Fonctionnement des organes d'administration et de direction			
14.1	Date d'expiration des mandats	355 ; 360 ; 382-383 ; 384-401 ; 402 ; 403	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction	404	N/A
14.3	Informations sur les Comités d'audit et de rémunérations	373-381	N/A
14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	354-381	N/A
14.5	Modifications futures potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A
Section 15 Salariés			
15.1	Nombre de salariés	119-120 ; 143 ; 676 ; 831 ; 920	N/A
15.2	Participations et stock-options	384-401 ; 407-408 ; 424-426 ; 427-451 ; 801-802	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	802 ; 1045-1046	N/A
Section 16 Principaux actionnaires			
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital	42-43 ; 729	N/A
16.2	Existence de droits de vote différents	42-43 ; 1046-1047	N/A
16.3	Contrôle direct ou indirect	5 ; 42-43	N/A
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	N/A	N/A
Section 17 Transactions avec les parties liées		595-596 ; 752-757 ; 994-999 ; 786-792 ; 824	N/A
Section 18 Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de la Société			
18.1	Informations financières historiques		N/A
18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapport d'audit	521 ; 591-784 ; 839- 1031 ; 785-838	N/A
18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	N/A
18.1.3	Normes comptables	606-633 ; 851-878 ; 879-880 ; 634-635	N/A
18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	N/A
18.1.5	Bilan, compte de résultat, variation des capitaux propres, flux de trésorerie, méthodes comptables et notes explicatives	9 ; 785-833	N/A

18.1.6	États financiers consolidés	591-784 ; 839-1031	N/A
18.1.7	Date des dernières informations financières	598-604 ; 843-849 ; 787-788	N/A
18.2	Informations financières intermédiaires et autres (rapports d'audit ou d'examen le cas échéant)	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques		N/A
18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	834-838	N/A
18.3.2	Autres informations auditées	N/A	N/A
18.3.3	Informations financières non auditées	N/A	N/A
18.4	Informations financières pro forma	N/A	N/A
18.5	Politique de distribution de dividendes		N/A
18.5.1	Description de la politique de distribution des dividendes et de toute restriction applicable	43	N/A
18.5.2	Montant du dividende par action	10 ; 43 ; 495 ; 519 ; 521 ; 536-537 ; 729	N/A
18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	581-583 ; 716 ; 960 ; 724-728 ; 968-972 ; 818-819	106-109
18.7	Changement significatif de la situation financière	N/A	N/A
Section 19 Informations complémentaires			
19.1	Informations sur le capital social		N/A
19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	42-43 ; 729-730 ; 823 ; 1042-1044 ; 1034- 1036	N/A
19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A	N/A
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société	42-43 ; 1045-1046	N/A
19.1.4	Valeurs convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	N/A	N/A
19.1.5	Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A	N/A
19.1.6	Option ou accord conditionnel ou inconditionnel de tout membre du Groupe	N/A	N/A
19.1.7	Historique du capital social	42-43	N/A
19.2	Acte constitutif et statuts		N/A
19.2.1	Registre et objet social	1034-1041	N/A
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachées à chaque catégorie d'actions	N/A	N/A
19.2.3	Dispositions ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	42-43 ; 1034-1041	N/A
Section 20 Contrats importants		1048	N/A
Section 21 Documents disponibles		1048	N/A

N/A : non applicable.

En application de l'annexe I du règlement européen 2017/1129, sont incorporés par référence les éléments suivants :

- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 784 à 834 et 576 à 775, aux pages 835 à 839 et 776 à 782 et aux pages 316 à 345 du Document de référence 2023 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2024 sous le n° D.24-0156. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres> ;
- les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les rapports des Commissaires aux comptes y afférents, ainsi que le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 610 à 658 et 416 à 602, aux pages 659 à 662 et 603 à 608 et aux pages 324 à 350 du Document de référence 2024 de Crédit Agricole S.A. déposé auprès de l'AMF le 24 mars 2025 sous le n° D.25-0137. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres> ;

Les parties des Documents de référence n° D.23-0154 et n° D.24-0156 non visées ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du présent Document d'enregistrement universel.

Tous les documents incorporés par référence dans le présent Document d'enregistrement ont été déposés après de l'Autorité des marchés financiers et pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, au siège social de l'Émetteur tel qu'indiqué à la fin du présent Document d'enregistrement. Ces documents sont publiés sur le site internet de l'Émetteur (<https://www.credit-agricole.com/finance/publications-financieres>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-dessus. Toute information qui ne serait pas indiquée dans cette table de correspondance mais faisant partie des documents incorporés par référence est fournie à titre d'information uniquement.

Le présent document est disponible sur le site internet de Crédit Agricole S.A.

www.credit-agricole.com/Investisseur-et-actionnaire

Crédit Agricole S.A.

Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros

RCS Nanterre 784 608 416

12 place des Etats-Unis - 92127 Montrouge Cedex - France

Tél. (33) 1 43 23 52 02

Relations avec les actionnaires individuels : 0 800 000 777

Relations avec les investisseurs institutionnels : + 33 (0) 1 43 23 04 31

www.credit-agricole.com